

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

**Diplomová práce**

**L'évolution de la langue française (période choisie) et  
sa didactisation dans la classe de français langue  
étrangère (FLE)**

**Bc. Zuzana Zelinková**

Plzeň 2024

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

Katedra filologických studií

Studijní program Učitelství francouzštiny pro střední školy

**Diplomová práce**

**Vývoj francouzského jazyka (vybrané období) a jeho  
didaktizace v hodině francouzštiny jako jazyka cizího**

**Bc. Zuzana Zelinková**

*Vedoucí práce:*

PhDr. Helena Horová, Ph.D.

Katedra filologických studií

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2024

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

*Plzeň, duben 2024*

.....

## **Poděkování**

Na tomto místě bych ráda poděkovala vedoucí mé diplomové práce, PhDr. Heleně Horové, Ph.D., za její podporu, trpělivost, cenné rady a podnětné návrhy a připomínky.

## **Remerciements**

Je tiens à remercier Mme PhDr. Helena Horová, Ph.D., pour son soutien, sa patience, ses précieux conseils et ses suggestions et commentaires utiles.

## Table des matières

Introduction.....	7
-------------------	---

### *La partie théorique*

1) L'origine de la langue française - Quoi, quand, où et pourquoi?.....	9
1.1 La France à l'époque gauloise et sous la domination romaine.....	9
1.2 La nouvelle vague de population germanique.....	12
1.3 Quel latin était utilisé en Gaule?.....	13
1.4 La foi et la langue.....	15
1.5 La dialectisation de l'ancien français : qu'est-ce que cela signifie et comment cela s'est-il produit?.....	16
1.6 Le déclin, la révolution et les premières traces de l'ancien français.....	18
2) La société médiévale et son époque - les étapes importantes, la culture et la vie dans les différentes étapes du Moyen Âge.....	20
2.1 Première période: le haut Moyen Âge.....	21
2.2 La deuxième période : le Moyen Âge central.....	29
2.3 La troisième période: le bas Moyen Âge.....	35
2.4 Conclusion.....	39
3) Grammaire et syntaxe du français du Moyen-Âge.....	40
3.1 Comment fonctionnait une phrase en ancien français?.....	40
3.2 Le substantif en ancien français.....	42
3.3 Les différentes formes des articles .....	43
3.4 L'adjectif.....	45
3.5 Les pronoms.....	45
3.6 La négation en ancien français.....	50
3.7 Le verbe.....	51
3.8 Conclusion.....	52
4) Quelques mots sur la forme phonétique de l'ancien français.....	53

### *La partie pratique*

Introduction de la partie pratique.....	54
---	----

<b>Leçon d'introduction.....</b>	<b>57</b>
<b>Les Serments de Strasbourg.....</b>	<b>59</b>
<b>La Cantilène de sainte Eulalie.....</b>	<b>63</b>
<b>Histoires de chevaliers et d'héros - Chanson de geste et le roman courtois.....</b>	<b>67</b>
<b>Les femmes dans la littérature médiévale - Les Lais de Marie de France.....</b>	<b>76</b>
<b>La culture anti-courtoise - Brunain, la vache au prêtre et Le Roman de Renart.....</b>	<b>81</b>
<b>Je meurs de soif auprès de la fontaine - Francois Villon.....</b>	<b>89</b>
<b>Conclusion de la partie pratique.....</b>	<b>93</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>94</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>97</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>100</b>
<b>Appendices.....</b>	<b>102</b>

## Introduction

Les langues, comme tout ce qui existe dans ce monde, sont en constante évolution. Leur date de naissance n'est pas déterminée avec précision. Chaque langue passe par différents stades de développement, avec l'apparition et la disparition de mots (et parfois de règles grammaticales). Le français n'est pas différent à cet égard. Le français moderne d'aujourd'hui a parcouru un long chemin (et il a probablement encore un long chemin à parcourir).

Cette mémoire de maîtrise dénommée *L'évolution de la langue française (période choisie) et sa didactisation dans la classe de français langue étrangère* ne traite que d'une période étroitement circonscrite de la naissance et du développement de la langue dans la période médiévale, une époque où le français était à peine un enfant en comparaison à sa forme «adulte» actuelle. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les dates de naissance des langues ne sont pas et ne peuvent pas être déterminées avec précision - le français est donc né lentement, sur des décennies et des siècles. Dans cet article, nous examinerons comment la langue française est née, quelles influences elle a subies, comment elle a évolué sous ces influences et en quoi elle diffère de la langue française avec laquelle nous sommes en contact aujourd'hui.

Cependant, nous ne nous intéresserons pas uniquement à l'évolution de la langue en tant que telle, car l'évolution de la langue est étroitement liée à l'évolution de la société dans son ensemble. C'est pourquoi cette mémoire traitera également du contexte historique et social, de la société française, de ses strates et du rôle de l'éducation dans cette société.

Nous sommes conscients que ce travail ne pourra pas couvrir tout le contexte de l'émergence et du développement de la langue française à cette époque, ni toutes les règles grammaticales. Nous nous concentrerons uniquement sur les informations de base qui pourraient être importantes lors de l'enseignement de ce thème dans un cours de FLE au niveau de l'école secondaire, à quel âge il est approprié d'inclure ce thème, à quelle profondeur il doit être abordé, et s'il serait approprié d'inclure ce thème de manière générale.

L'objectif de cette mémoire est donc non seulement de faire connaître aux lecteurs les fondements de la langue française et son évolution grammaticale et surtout littéraire sous diverses influences sociales jusqu'à la fin du Moyen-Âge, mais aussi de déterminer dans quelle mesure cette matière doit être incluse dans les écoles secondaires, dans quelle mesure et de quelle manière elle doit être enseignée, et si elle a sa place dans les écoles secondaires.

Ce mémoire se composera de deux parties principales. La première est la partie théorique ; elle introduira le lecteur au développement de la langue française au cours de plusieurs siècles donnés, au contexte social, historique et en partie littéraire du français, et abordera quelques règles grammaticales de base du français médiéval qui n'existent plus dans le français moderne. La deuxième partie est ensuite la partie pratique, dans laquelle nous examinerons en manière plus détaillée l'enseignement de ce thème, les œuvres littéraires qui peuvent être utilisées pour enseigner ce sujet, l'intégration des informations théoriques sélectionnées mentionnées dans la première partie de cette thèse et le choix des activités appropriées.

Pour rédiger ce mémoire, nous nous appuyerons principalement sur des sources imprimées d'auteurs français, tchèques et anglais, et dans une moindre mesure, nous utiliserons également des informations vérifiées provenant de sources sur Internet dans les langues mentionnées plus haut.



## 1) L'origine de la langue française - Quoi, quand, où et pourquoi ?

Le français, comme la plupart des autres langues, a suivi une évolution qui s'est déroulée des centaines d'années. Quand et pourquoi cette langue a été créée, et quelles ont été les influences les plus importantes dans son émergence?

### 1.1 La France à l'époque gauloise et sous la domination romaine

Durant l'Antiquité, la majeure partie de ce qui est aujourd'hui la France était habitée par diverses tribus celtes. Les Celtes étaient considérés comme des barbares par leurs voisins romains et leur mode de vie nomade était désapprouvé par les Romains (après la conquête romaine, une installation permanente de la population a eu lieu).<sup>1</sup> Selon le témoignage de Jules César, qui a conquis la Gaule au premier siècle avant J.-C., la Gaule était divisée en trois parties principales : la première habitée par les Belges, la deuxième par les Aquitains et enfin la troisième par les Gaulois.<sup>2</sup> Le territoire des Gaulois a été séparé de celui des Aquitains par la Garonne, et la frontière de leur territoire avec les Belges a été marquée par les fleuves de la Marne et de la Seine.<sup>3</sup> Selon les estimations, il y avait environ soixante-douze nations (la nation était composée de plusieurs tribus) et environ quatre cents ou cinq cents tribus vivant en Gaule au moment de sa conquête (bien que nous n'avons aucune raison de douter de ce chiffre, il convient de noter, que les *Notes de César sur la guerre des Gaules* ne peuvent être considérées comme une source de vérité absolue, puisque César ne les a composées qu'un peu plus tard et en vitesse à partir de ses notes, et on y trouve un certain nombre des informations contradictoires et pas tout à fait vraies ou exactes, entre autres choses<sup>4</sup>).<sup>5</sup> Ce sont les Gaulois mentionnés plus haut qui ont joué le rôle le plus important dans le développement du français. Bien qu'il s'agissait d'un peuple désuni à bien des égards (politiquement, religieusement ou en termes de lois) et déchiré par des conflits internes, on croit que les Gaulois utilisaient une langue unifiée à l'intérieur de leur territoire. Malgré cette unification, relativement peu de mots sont passés du gaulois au français. Mais pourquoi? La réponse à cette question est assez simple.

---

<sup>1</sup> PENNICK, Nigel, JONESOVÁ, Prudence. *Dějiny pohanské Evropy*. Brno: Lukáš a syn s.r.o., 2023. ISBN 978-80-7364-158-0, p.133

<sup>2</sup> WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens*. Paris: Éditions Robert Laffont, 1988. document numérique réalisé par Nord Compo, p.27

<sup>3</sup> CAESAR, Gaius Iulius. *Zápisky o válce galské*. Praha: NAŠE VOJSKO, 2019, ISBN 978-80-206-1816-0, p.25

<sup>4</sup> CAESAR, . *Zápisky o válce galské.*, p.14

<sup>5</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie*. Praha: NLN s.r.o., 1994, ISBN 978-80-710-6098-7, p.12

Après la conquête de la Gaule par Jules César, la romanisation et la latinisation des territoires situés à la frontière de l'Empire romain ont été assez rapides. Bien qu'au début du règne de l'Empire romain, les Celtes aient été l'un de ses plus dangereux adversaires (ce furent les tribus celtes qui s'allièrent aux tribus italiennes contre Rome et réussirent même à conquérir et à détruire Rome en 390 av. J.-C.)<sup>6</sup>, la conquête de la Gaule au premier siècle av. J.-C. fut en partie facilitée par les Gaulois, grâce à la désunion mentionnée plus haut et à la haine mortelle non seulement entre les tribus, mais aussi entre les familles. Bien que les Gaulois soient des guerriers héroïques, ils manquaient de la discipline et de l'endurance nécessaires pour défendre leur territoire.<sup>7</sup>

Dès le début, deux groupes sociaux - les soldats et les marchands - ont profité de la conquête de la Gaule. Ce sont ces deux groupes qui ont eu la plus grande influence sur la diffusion du latin dans le territoire nouvellement conquis. Les marchands qui se rendaient en Gaule ne parlaient pas la langue des habitants, et les Gaulois qui voulaient faire du commerce avec eux devaient donc apprendre le latin. Les riches marchands restaient souvent en Gaule et fréquentaient la riche population gauloise, qui envoyait souvent ses enfants étudier dans l'Empire romain.<sup>8</sup>

La situation dans les régions plus périphériques de la Gaule était toutefois radicalement différente de cette fusion essentiellement idyllique entre les conquérants et la population conquise. Les régions périphériques de la Gaule n'étaient pas très lucratives pour les marchands. Quelques commerçants courageux s'y aventurent, certes, mais leur nombre était insuffisant pour diffuser le latin au sein de la population locale. On a donc eu recours au deuxième groupe social déjà mentionné, les soldats. Comme nous l'avons déjà dit, les Gaulois étaient des guerriers héroïques, il suffisait de leur donner de la discipline et de l'unité. Ces qualités ont été rapidement remarquées par César lui-même. Le manque de discipline et d'unité aurait pu être résolu par l'engagement dans les légions romaines. César a même créé un corps distinct dénommé *l'Alouette*, qui a été entièrement composé de guerriers gaulois.<sup>9</sup> En outre, les hommes qui ont participé à la conquête avec les légions ont obtenu la citoyenneté romaine pour l'aide qu'ils ont apportée à Rome. Ce privilège a également été accordé aux riches familles gauloises (bien sûr sans devoir participer à une activité militaire). La citoyenneté romaine était associée à une forme de prestige. Cette évolution a permis la diffusion du mode de vie romain

---

<sup>6</sup> CAESAR, Gaius Iulius. *Zápisky o válce galské.*, p. 10

<sup>7</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.* p.13

<sup>8</sup> OFFORD, Malcolm. *French words: Past, present and future.* Multilingual Matters Ltd, 2001, p. 36

<sup>9</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.* p.15

et du latin dans des régions plus éloignées. Le désir d'accéder à un statut social plus élevé et au prestige a conduit une grande partie de la population à utiliser le latin de manière tout à fait volontaire. Cette évolution a également permis aux empereurs romains de bénéficier d'un soutien important de la part des élites gauloises.<sup>10</sup>

Bientôt, le latin devint une langue importante dont personne ne pouvait se passer dans les domaines de l'éducation, du commerce et, surtout, de la religion chrétienne, une autre «innovation» venue de Rome en Gaule. Cependant, à l'époque dont nous parlons, le christianisme était encore le domaine réservé aux riches et aux habitants de haut rang, tandis que les classes sociales inférieures, et surtout les villageois, s'accrochaient encore obstinément à leurs vieilles coutumes liées aux divinités celtiques païennes et au culte mystérieux de la confrérie des druides, dont le centre était probablement la Bretagne.<sup>11</sup> C'était cette partie païenne de la population qui, souvent, ne connaissait pas encore le latin.<sup>12</sup> Le latin était surtout la langue des élites politiques, intellectuels et église.<sup>13</sup>

Au troisième siècle après Jésus-Christ, un désastre a frappé la Gaule et l'Empire romain. Rome était à court d'argent, les soldats fiables quittaient l'armée et l'anarchie militaire s'installait. La Gaule était dévastée par les impôts excessifs imposés par Rome.<sup>14</sup>

En cette période de manque, le danger se présentait sous la forme de raids menés par des tribus germaniques cruelles et violentes venues de l'est. La Ligue germanique de l'Ouest, composée de plusieurs tribus unies, envahit la Gaule à partir du Rhin. Paradoxalement, ce sont les envahisseurs germaniques qui ont contribué à la diffusion du latin. Le latin est devenu une sorte de lien entre ces nouveaux habitants, dont la langue maternelle n'était ni le gaulois ni le latin, les Gaulois et les Romains. Même après la fin des raids, dans la seconde moitié du IIIe siècle, une partie de la population germanique est restée en Gaule, soit volontairement, soit comme prisonniers de guerre. Concernant l'influence de ces populations germaniques sur l'évolution de la langue française, elles ont surtout influencé les noms locaux et la toponymie (des villes comme Gueux et Allainville tiennent leur nom des Goths et des Alains) et le vocabulaire lié à

---

<sup>10</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne*. Perrin. Tempus, 2013, p. 21

<sup>11</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie*. p.13

<sup>12</sup> OFFORD, Malcolm. *French words: Past, present and future*. p. 35

<sup>13</sup> PEŠEK, Ondřej. *Enrichissement du lexique de l'ancien français: les emprunts au latin dans l'oeuvre de Jean de Meun*. Brno: Spisy Filozofické fakulty Masarykovy univerzity, 2007, ISBN 978-80-210-4317-6, p.37

<sup>14</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie*. p.19

l'administration, comme *baron* ou *gage*, et à la guerre, comme *heaume*, *trêve*, *bourg*, *brèche*, *épieu*, *dard*, *flèche*, etc.<sup>15</sup>

## 1.2 La nouvelle vague de population germanique

Comme le suggère le titre de cette sous-section, une autre vague de la population germanique a migré en direction de l'ouest environ deux cents ans plus tard. L'influence des immigrants germaniques sur la population gauloise a été plus forte au cours du Ve siècle de notre ère. Après avoir vaincu les légions romaines, les Francs ont traversé le Rhin et ont commencé à s'étendre en Gaule. Bientôt, ils possédaient non seulement une partie de la Belgique, mais aussi le territoire de la France actuelle jusqu'à la Seine, et plus tard, ils étendaient ce territoire jusqu'à la Loire. En 476, l'Empire romain d'Occident est tombé aux mains des envahisseurs germaniques. Au tournant des Ve et VIe siècles de notre ère, les Francs, menés par leur chef Clovis, s'étaient déjà emparés du sud de la Gaule, tandis que les Wisigoths contrôlaient plusieurs villes du sud, Toulouse, Narbonne et Bordeaux. Contrairement aux Francs, les Wisigoths n'ont pas voulu se mêler à la population locale, vivant en isolation, et n'ont donc pas eu d'influence sur la population locale et sa langue.<sup>16</sup>

Au Ve siècle, les Burgondes s'installaient également en Gaule. Les principales villes contrôlées par cette tribu ont été Worms et Lyon. Les Burgondes, comme les Francs, contrairement aux Wisigoths, connaissaient bien le latin, principalement parce que beaucoup d'entre eux avaient servi dans les légions romaines et donc le latin était nécessaire pour eux. Par conséquent, ils se sont intégrés assez facilement à la population locale, mais à part le nom local Bourgogne, ils n'ont pas eu d'influence sur le développement de la langue française.<sup>17</sup>

Les populations germaniques, en particulier les Francs, ont eu le plus grand impact sur les parties de la Gaule les plus proches de leur territoire d'origine et qu'elles ont été les premières à prendre en main, c'est-à-dire le nord et l'est de la Gaule. Les dialectes locaux ont été plus influencés par les langues germaniques que les autres. De nombreux habitants germaniques n'ont pas ressenti le besoin d'apprendre la langue utilisée par les locaux, à savoir le latin, car ils n'étaient (pour la plupart) pas des commerçants mais de simples agriculteurs (certains des premiers habitants de la Gaule ont d'ailleurs préféré quitter la campagne pour s'installer dans

---

<sup>15</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne*. p. 23

<sup>16</sup> OFFORD, Malcolm. *French words: Past, present and future*. p. 37

<sup>17</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne*. p. 23

les villes fortifiées, plus sûres, afin que les nouveaux arrivants germaniques puissent s'installer dans les bâtiments abandonnés<sup>18</sup>). C'est pourquoi leur langue avait une influence linguistique beaucoup plus grande dans les campagnes que dans les grandes villes, où le latin régnait encore. Les populations germaniques qui s'installaient dans les villes et à leur proximité préféraient apprendre le latin, contrairement à leurs homologues paysans. Dans le cas de mariages mixtes, les enfants parlaient toujours la même langue que leur parent d'origine gallo-romaine. Les nouveaux habitants germaniques respectaient le droit romain et acceptaient sans difficulté la foi catholique, surtout après le baptême de leur chef Clovis à la fin du Ve siècle. L'appellation Francus finit par s'appliquer à tous les habitants du nord de la Gaule, qu'ils soient ou non d'origine germanique et qu'ils parlaient le latin ou une langue germanique.<sup>19</sup> Dans ce contexte, il serait toutefois erroné d'imaginer que le latin classique noble est le latin dont on parle maintenant.

### 1.3 Quel latin était utilisé en Gaule ?

Si on se pose cette question, il faut tenir compte du fait que ce ne sont pas les grands philosophes qui ont apporté le latin en Gaule et l'ont transmis aux habitants, mais les commerçants et les soldats, et le latin utilisé par la population gauloise correspondait à leur latin.<sup>20</sup> Ce latin-là, le latin parlé, n'était pas uniforme et il existait différentes variétés à l'intérieur de celui-ci. *«Ce latin parlé n'était pas lui-même homogène. Au sein de toute communauté linguistique, la langue se démultiplie en sous-systèmes étroitement apparentés qui correspondent à des usages distincts mais proches. Ces variétés linguistiques sont reliées entre elles par un «diasystème» commun (les niveaux de langue, malgré leurs différences, partagent des faits de système), par l'intercompréhension des locuteurs et par la conscience qu'ils ont d'appartenir à une même communauté linguistique et culturelle. Pour rendre compte de ces variations sociolinguistiques du latin, Michel Banniard a proposé un schéma triparti qui distingue le latin parlé et le latin écrit; et, à l'intérieur du latin parlé, le latin parlé cultivé et le latin parlé populaire.»*<sup>21</sup>

Malgré cela, certains mots du latin classique, plus «noble», ont survécu avec des variations phonétiques mineures entre les différentes langues romanes et sont encore utilisés aujourd'hui

---

<sup>18</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie*. p.21

<sup>19</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie*. p.22

<sup>20</sup> OFFORD, Malcolm. *French words: Past, present and future*. p. 39

<sup>21</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne*. p.24

(il s'agissait, bien sûr, principalement de mots d'usage courant). Cela montre également que, malgré certaines différences, le vocabulaire du latin écrit et parlé était partiellement identique. À ce stade de son développement, le latin a suivi trois tendances principales. La première fut la concrétisation. On peut dire que les mots désignant des choses concrètes avaient une meilleure «chance de survie» que ceux désignant des choses abstraites. Si on considère ce fait d'un point de vue pragmatique, il est en fait logique. Dans le langage parlé, les gens ont davantage tendance à désigner les choses de la manière la plus concrète possible afin de s'exprimer le plus précisément possible et d'être compris (plutôt que *l'exercitus* (l'armée), il est plus facile d'imaginer *les milites* (les soldats), etc). Les mots utilisés dans la vie quotidienne ont logiquement une plus grande chance de survie et de transfert potentiel vers d'autres langues. D'où le remplacement des abstraits par des mots plus concrets. La deuxième tendance «*consiste à privilégier des mots dont la forme est motivée, comme le verbe *seminare* (qui a donné le français *semer*), qui remplace le classique *serere*(semer). La forme du verbe *seminare* permettait à la fois un rapprochement aisé avec le substantif correspondant *semen*(semence) et évitait l'homonymie avec le verbe *serere* (*ranger*)*». <sup>22</sup> La dernière a été la perte de certains mots qui commençaient à sembler superflus. Certains mots de même sens disparaissent (dans la langue parlée, il n'est souvent pas nécessaire d'avoir trois mots de même sens ; partir signifie simplement partir, et les autres synonymes de ce verbe (*abire, discedere, proficisci*) ne sont plus nécessaires). <sup>23</sup>

Un grand nombre de ces changements ont eu lieu dans le contexte de la transition des mots du latin écrit au latin parlé. Cependant, il ne faut pas tomber dans l'illusion qu'il y a eu un développement linéaire ou un déplacement d'un latin par un autre. Les deux variantes ont pu fonctionner ensemble et se compléter, s'enrichir et innover. Le latin parlé était une langue en constante évolution, il n'avait pas de forme codifiée unique, c'était plutôt un ensemble complexe d'usages. <sup>24</sup>

On peut également observer ici des différences linguistiques basées sur des différences sociales. <sup>25</sup> Les mots relatifs au commerce, aux marchandises, etc. ont leurs racines dans le latin,

---

<sup>22</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p. 26

<sup>23</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p. 24

<sup>24</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p. 26

<sup>25</sup> PIÉRART, Julie. *The History Of The French Language: From The Roman Empire Until Today*. Babel magazine, October 31, 2018. URL: <https://www.babel.com/en/magazine/history-of-the-french-language/>

tandis que les mots relatifs à l'agriculture, à la nature (le corbeau, la truie, le mouton, l'alouette, le bruyère, la lande, la marne, etc.), à la nourriture (la crème) et désignant divers outils de travail (charpente, gouge, tarière), des mots relatifs à la vie des gens ordinaires qui n'avaient pratiquement aucune signification pour les Romains, provenaient le plus souvent de la langue des habitants originaires du pays, les Gaulois. En outre, les tribus gauloises, ainsi que les tribus germaniques déjà mentionnées, ont également influencé la dénomination des villes dans les territoires où vivaient ces tribus. C'est le cas par exemple de Bourges, nommée d'après les Bituriges, signifiant «*rois du monde*», d'Arras, nommée d'après les Atrebatés, signifiant «*ceux qui habitent*», ou de Rennes, nommée d'après les Redonnes, signifiant «*conducteurs de chars*».<sup>26</sup>

Il convient ici de rappeler que les Romains n'ont pas interdit aux Gaulois d'utiliser leur langue. La population celte s'est adaptée aux conquêtes romaines et il n'était pas rare qu'elle utilise à la fois sa langue maternelle et une forme de latin, qui était sa deuxième langue, souvent mal maîtrisée, ou un mélange des deux langues qui lui étaient les plus proches.<sup>27</sup>

D'après les informations dont on dispose à cette époque, le gaélique s'est éteint vers le Ve siècle de notre ère.<sup>28</sup> Dans le français moderne, environ cent cinquante mots de racine gauloise ont survécu, sans compter les expressions régionales, les archaïsmes et les mots qui ont été adoptés par le latin et repris par le français.<sup>29</sup>

Cependant, une grande partie des informations sur la langue des Gaulois a été enfouie dans les sables du temps, principalement parce qu'il n'existe aucune trace écrite de cette période, notamment en raison du refus des grands prêtres, les druides, qui ne voulaient pas transmettre leur savoir et leurs connaissances par écrit, contrairement à l'Église catholique, qui s'est occupée de l'écriture, comme nous le verrons plus loin.<sup>30</sup>

## 1.4 La foi et la langue

Il est maintenant temps de parler de la foi chrétienne, que nous avons déjà évoquée à plusieurs reprises, et de son influence sur l'évolution du français, notamment par la diffusion du latin. Le

---

<sup>26</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p.29

<sup>27</sup> OFFORD, Malcolm. *French words: Past, present and future.*, p.36

<sup>28</sup> PRUVOST, Jean. *La langue française: Une longue histoire riche d'emprunts.* (en ligne), p.2

<sup>29</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p.28

<sup>30</sup> WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens.*, p.

latin a contribué à créer un lien important entre les chefs de l'Église et les fidèles. Le christianisme s'est répandu en Gaule une centaine d'années après l'arrivée des Romains. C'est au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. que la foi chrétienne et le latin qui lui est associé connaissent leur plus grand essor. À cette époque, la foi chrétienne n'est plus seulement réservée aux villes, mais commence à se répandre parmi les villageois qui ont longtemps conservé leurs traditions païennes. Dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, en 361, un monastère s'installe dans la ville de Liguge, ce qui est sans précédent en Gaule.<sup>31</sup>

Le latin commun était à l'origine la langue des communautés principalement chrétiennes. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'Église chrétienne était également associée à l'écriture, même si les premiers écrits latins n'étaient pas des originaux, mais plutôt des traductions de textes rédigés à l'origine en grec. Par conséquent, le latin s'est également enrichi d'expressions grecques, hébraïques et araméennes. Au vu de ces faits, il n'est pas surprenant que le latin dit chrétien ait été créé, enrichi par les emprunts mentionnés plus haut provenant de langues étrangères (il s'agissait d'emprunts liés principalement à la foi, tels que *diabolus* (le diable) ou *laicus* (laïque)).<sup>32</sup>

En plus, certains mots déjà existants se sont vus attribuer de nouvelles significations en rapport avec la foi chrétienne, ce qui a donné naissance à ce que nous appelons les «néologismes de sens». Cependant, grâce à l'unification et à la diffusion de la foi, des mots issus des communautés chrétiennes ont également trouvé leur place en dehors de celles-ci et ont commencé à influencer le vocabulaire commun (le plus souvent ils ont été créés par l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe à un terme latin existant ; un exemple de ce phénomène est le mot *honorificare*, dont le sens est identique à celui du verbe *honorer* utilisé aujourd'hui).<sup>33</sup>

### **1.5 La dialectisation de l'ancien français : qu'est-ce que cela signifie et comment cela s'est-il produit ?**

Comme le montrent les informations mentionnées plus haut, la langue de la population ne s'est pas développée de manière homogène sur l'ensemble du territoire de la France actuelle.<sup>34</sup> Le

---

<sup>31</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p.30

<sup>32</sup> OFFORD, Malcolm. *French words: Past, present and future.*, p. 62

<sup>33</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p.32

<sup>34</sup> ZINK, Gaston. *L'ancien français*. Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2007, ISBN : 9782130562191. DOI : 10.3917/puf.zink.2007.01. URL : <https://www.cairn.info/l-ancien-francais--9782130562191.htm>, p. 25



latin s'est répandu progressivement et, dans le même temps, la langue des populations locales a été influencée par les nouveaux arrivants. C'est ainsi qu'est apparue une variété de dialectes, dont la somme a ensuite formé ce que l'on appelle l'ancien français. Ces dialectes se divisent en deux branches principales : les langues d'oïl et les langues d'oc.<sup>35</sup>

L'influence de la latinité sur chaque région dépend principalement de sa position sur la carte et de son statut social. Les régions militairement stratégiques (comme les régions situées à l'est, directement voisines des territoires habités par les tribus germaniques) ou lucratives sur le plan commercial (comme la Normandie, qui a prospéré grâce au commerce avec les Britanniques) ont été latinisées plus tôt que les régions qui ne présentaient aucune de ces caractéristiques (comme le centre de la Gaule, qui n'avait aucun potentiel militaire ou commercial et qui était également relativement éloigné de Rome).<sup>36</sup>

Une autre influence fut représentée par les nouveaux arrivants déjà mentionnés, principalement d'origine germanique, qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, ont apporté avec eux, entre autres, leur propre langue, qui a également influencé l'évolution du français. C'est l'influence de ces langues, notamment dans les régions situées au nord et à l'est du territoire, qui a joué un rôle important dans la division des deux principales branches dialectales, à savoir les langues d'oïl dans la moitié nord du territoire et les langues d'oc dans la moitié sud (il faut noter qu'entre ces deux zones, il existait également une zone intermédiaire, la zone des langues francoprovençales, qui se situait à l'est du territoire, vers le centre, et qui faisait le lien entre les deux zones).<sup>37</sup> Outre les Francs, d'autres tribus germaniques, comme les Saxons, ont également eu une influence mineure sur le développement du français (notamment sur les noms de villes du nord du territoire, en particulier dans l'actuel département du Pas-de-Calais, tels que Béthune, Offrethun et Fréthun). Ce sont surtout les Saxons qui ont provoqué le déplacement d'une partie importante de la population celte des îles britanniques vers l'Armorique (région du nord-ouest de la Gaule), donnant naissance à un dialecte unique aux racines celtiques : la langue bretonne.<sup>38</sup>

Le breton est un phénomène très intéressant au sein des dialectes, que nous aborderons plus tard dans ce mémoire, bien que de manière marginale (il serait dommage de ne pas le

---

<sup>35</sup> BAUER, Brigitte L.M., SLOCUM, Jonathan. *Old French Online (Series Introduction)*. Linguistic Research Center, The University of Texas at Austin  
<https://lrc.la.utexas.edu/eieol/ofrol>

<sup>36</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p.33-35

<sup>37</sup> WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens.*, p.47-48

<sup>38</sup> OFFORD, Malcolm. *French words: Past, present and future.*, p.69

mentionner ici). Il s'agit d'une langue qui a des racines dans les îles britanniques, comme l'irlandais ou l'écosse. C'est grâce à l'arrivée des populations celtes de Grande-Bretagne sur le territoire originellement peu peuplé de l'Armorique qu'elle a conservé cette forme, qui a relativement peu de points communs avec le latin et, par extension, avec d'autres dialectes de l'ancien français. Le breton lui-même possède plusieurs dialectes et s'est développé plus ou moins séparément du français.<sup>39</sup>

Si on mentionne ici le breton, il serait injuste d'omettre d'autres langues régionales qui ne font pas partie des trois grands groupes de dialectes.

Le basque, deuxième dialecte (ou plutôt langue régionale) très différent du français, est utilisé dans trois régions du sud-ouest de la France (le Labourd, la Soule et la Basse Navarre). C'est une langue paléolithique, plus ancienne que les langues indo-européennes dont le français fait partie (elle a coexisté avec l'ancien français). Le basque est un isolat linguistique, c'est-à-dire une langue dont l'affinité avec d'autres langues ou l'origine ne peut être déterminée à 100 %. Il possède donc un vocabulaire et une structure de phrase originaux, qui diffèrent sensiblement du français.<sup>40</sup>

Le catalan est une autre langue régionale parlée dans le sud de la France actuelle. Comme le basque, il s'est développé plus tôt que le français (le catalan a connu son âge d'or au Xe siècle après J.-C.). Contrairement au basque et au breton susmentionnés, il s'agit d'une langue romane, dont les bases sont donc similaires à celles de l'espagnol et du français.<sup>41</sup>

L'alsacien est une autre langue régionale qui a été et est encore parlée dans le nord-est de la France. Il s'agit d'une langue régionale d'origine germanique, utilisée principalement en Allemagne, mais une partie du territoire où elle est parlée s'étend en France.<sup>42</sup>

La dernière de ces langues régionales est le francique. Il s'agit à nouveau d'une langue régionale aux racines germaniques, principalement parlée au Luxembourg et en Allemagne, mais qui s'étend également en partie dans le nord-est de la France, où elle compte encore aujourd'hui plusieurs centaines de milliers de locuteurs.<sup>43</sup>

---

<sup>39</sup> <https://www.fr.brezhoneg.bzh/4-histoire.htm>

<sup>40</sup> <https://www.en-pays-basque.fr/patrimoine-et-traditions/histoire-de-la-langue-basque/>

<sup>41</sup> [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/monde/catalan.htm#1\\_La\\_langue\\_catalane](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/monde/catalan.htm#1_La_langue_catalane)

<sup>42</sup> DENIS, Marie-Noëlle. *Le dialecte alsacien : état des lieux*. Ethnologie française 2003/3 (Vol. 33), pages 363 à 371 disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2003-3-page-363.htm>

<sup>43</sup> RISPAIL, Marielle. *Le francique, une langue sans frontières*. Langues et cité - Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques: Le francique (platt lorrain), 2014/4 (Vol.25)

## 1.6 Le déclin, la révolution et les premières traces de l'ancien français

À la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, nous sommes confrontés à un problème fondamental de cette époque: le déclin de l'éducation et, par conséquent, le latin, qui est principalement utilisé par les prêtres, devient difficile à comprendre pour de nombreuses personnes ordinaires. L'analphabétisme est à l'origine d'un autre phénomène grave : la différence entre le latin parlé et le latin écrit s'accroît. Même dans les classes supérieures, il n'était pas rare que les nobles sachent lire mais pas écrire, ce qui a conduit à l'abandon de la forme écrite du latin. Le latin n'avait pas assez de signes pour enregistrer tous les sons utilisés dans le langage ordinaire et, en même temps, il fallait l'utiliser sous la forme la moins compliquée possible. Une révolution était donc nécessaire, et Charlemagne, le monarque franc de l'époque, en était conscient, comme nous le verrons plus loin.

Charlemagne était conscient de la barrière linguistique qui se créait entre le peuple et l'Église. Il pensait qu'en améliorant l'éducation des prêtres, ceux-ci contribueraient à éduquer le peuple. C'est pourquoi le latin médiéval a été créé.<sup>44</sup>

Cependant, cette réforme, menée par Charlemagne et Alcuin d'York, n'a pas porté ses fruits. Ils ont réussi à créer une langue qui n'était pas parlée dans la vie quotidienne, qui n'était utilisée que par les prêtres, et le fossé entre le peuple et l'Église s'est donc creusé.<sup>45</sup>

Selon des documents contemporains, la langue de la majorité des gens ordinaires et par conséquent des illettrés était la *rustica romana lingua*, qui était compréhensible pour le grand public. C'est à cette époque, au IX<sup>e</sup> siècle après J.-C., que l'on trouve les premières évidences de l'existence de l'ancien français. Le premier endroit où l'on peut trouver cette langue est dans ce que nous appelons les gloses, c'est-à-dire les notes explicatives dans les manuscrits<sup>46</sup> généralement écrites dans une forme plus élevée de latin (généralement le latin biblique). Nous pouvons donc observer un énorme changement. Alors qu'il serait difficile de trouver des similitudes entre le latin biblique et le français, les similitudes entre la langue dans laquelle les gloses sont écrites et le français sont évidentes. Les mots «*pulcra*», «*bella*» et «*belle*» en sont

---

<sup>44</sup> PIÉRART, Julie. *The History Of The French Language: From The Roman Empire Until Today*.

<sup>45</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p.56

<sup>46</sup> PEŠEK, Ondřej. *Enrichissement du lexique de l'ancien français: les emprunts au latin dans l'oeuvre de Jean de Meun.*, p. 140

un exemple. Le premier est en latin biblique, le deuxième est dans la langue dans laquelle les gloses ont été écrites, et le troisième est en français moderne.<sup>47</sup>

Le IXe siècle marque donc une étape importante dans le développement de la langue française. Nous verrons plus loin comment cette évolution vers le français moderne s'est poursuivie au cours du Moyen Âge.

## **2. La société médiévale et son époque - les étapes importantes, la culture et la vie dans les différentes étapes du Moyen Âge**

Si nous voulons parler du Moyen Âge, nous devons tout d'abord définir clairement la période en question. Cette question n'est pas aussi simple qu'il pourrait sembler à première vue, car l'évolution historique ne se déroule pas de la même manière dans le monde entier, et on ne peut donc qu'identifier certains événements marquants qui définissent approximativement le Moyen Âge.

Concernant le début du Moyen Âge, deux dates importantes sont généralement considérées par les auteurs comme la naissance de cette période de l'histoire de l'humanité : 375 et 476 après Jésus-Christ. La première date marque la période des grandes invasions, c'est-à-dire l'époque où les Huns, par leur campagne de l'est, ont amené la majorité des tribus à se déplacer plus à l'ouest.<sup>48</sup> La deuxième date marque la chute de l'Empire romain d'Occident après que l'empereur Romulus Augustule a été forcé par les Germains d'abdiquer son poste d'empereur en 476 de notre ère. Cependant, l'Empire romain était déjà en crise et en guerre civile, et sa chute n'était donc qu'une question de temps.<sup>49</sup> La chute de cette importante civilisation antique marque la fin définitive de toute la période de l'Antiquité dominée par les Grecs et les Romains en Europe et donne naissance au Moyen Âge et à la naissance de nouvelles puissances.

Mais où finit le Moyen Âge? Il n'existe pas de réponse simple à cette question. Le tournant des XVe et XVIe siècles a vu plusieurs grandes découvertes et l'expression de plusieurs idées qui ont fondamentalement changé la pensée médiévale, la compréhension du monde et le mode de vie en général. Si nous mettons ces événements sur une ligne du temps imaginaire, nous pouvons voir que le premier de ces événements est l' "invention" de la presse à imprimer par

---

<sup>47</sup> REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne.*, p.61

<sup>48</sup> BREUERS, Dieter. *Na hradech, v klášterech a v podhradí: Středověk, jak ho neznáte.* Praha: Knižní klub (BRÁNA), 1999, ISBN 80-242-0171-2, p.5

<sup>49</sup> FERGUSON, James, Dr. R. *Journey to the West: Essays in History, Politics and Culture: The Division and Fall of the Roman Empire.* 2006 disponible sur: [https://www.academia.edu/31894954/Fall\\_of\\_Roman\\_Empire](https://www.academia.edu/31894954/Fall_of_Roman_Empire), p.14-15

Johann Gutenberg vers 1448 (parler de l'invention de la presse à imprimer est très inexact, car Gutenberg n'a pas inventé la presse à imprimer, mais a amélioré et popularisé une invention chinoise existante qui avait été créée environ 400 ans plus tôt <sup>50</sup>). Le deuxième événement important est la chute de Constantinople en 1453. Le troisième événement est la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492. La dernière date de cette ligne du temps imaginaire est 1517, année où Martin Luther a publié ses 95 thèses, portant un coup à l'Église catholique, qui avait semblé intouchable pendant tout le Moyen Âge.<sup>51</sup>

La déviation totale de la durée de la période que nous appelons le Moyen Âge peut donc atteindre 165 ans. En outre, nous devons tenir compte du fait que, comme nous l'avons mentionné plus haut, le monde entier ne se développe pas au même rythme, ce qui contribue également aux différences dans la chronologie de cette époque. Pour simplifier les choses, nous utiliserons donc des chiffres approximatifs et arrondis dans notre travail. Dans cette mémoire, le Moyen Âge sera désigné comme la période qui se situe entre le Ve et le XVIe siècle après J.-C. Cette époque peut être divisée approximativement en trois périodes: la première période, la plus longue, qui s'étend approximativement du Ve au XIe siècle est le haut Moyen Âge. La deuxième période, qui s'étend approximativement du XIe au XIVe siècle, est simplement appelée Moyen Âge central. La troisième période, qui conclut l'époque médiévale, est la plus courte de toutes ces périodes, le bas Moyen Âge, qui a duré approximativement du XIVe au XVIe siècle et qui, dans certains pays, était déjà mêlé à la Renaissance qui s'annonçait.<sup>52</sup>

Dans ce chapitre, nous allons maintenant examiner de manière plus détaillée ces trois périodes du Moyen Âge et mieux connaître leurs conditions sociales et leur culture.

## 2.1 Première période: le haut Moyen Âge

Comme nous avons déjà pu le constater dans le premier chapitre de cette mémoire, à l'époque du haut Moyen Âge, la majeure partie du territoire de la France actuelle était aux mains de la tribu germanique des Francs. Ce sont eux qui ont créé le premier royaume unifié sur ce territoire, dirigé par le premier roi franc historique, Clovis, fondateur de la dynastie

---

<sup>50</sup> [https://www.polygraficketahaky.cz/historie\\_knihtisku#article-47-headline](https://www.polygraficketahaky.cz/historie_knihtisku#article-47-headline)

<sup>51</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1*. Brno: Didaktis 2006, ISBN 80-7358-059-4 p. 195-196

<sup>52</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.*, p. 108

mérovingienne, qui a régné sur le royaume pendant trois siècles. Ce royaume a duré environ 400 ans, du Ve au IXe siècle.<sup>53</sup>

Clovis fut le premier chef franc à adopter le christianisme comme religion et à se faire baptiser (ce qui fut certainement influencé par son épouse catholique), ce qui joua également un rôle important dans la stabilité de son royaume et aida Clovis à obtenir le soutien de l'Église et des évêques. Le fait que le christianisme ait prospéré dans le nouveau royaume est attesté par le fait qu'il y a environ 4 400 villages dans ce qui est aujourd'hui la France dont le nom est dérivé du nom d'un saint.<sup>54</sup> Clovis était un souverain compétent, mais il était aussi un homme cruel et impitoyable dont l'étoile brillait toujours plus fort grâce à la ruse, au meurtre et à la guerre. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, son royaume s'est agrandi et a prospéré. Cependant, après la mort de Clovis en 511, le royaume commença à décliner sans son administration.<sup>55</sup>

A cette époque, le roi n'avait pas encore de résidence permanente. La résidence royale n'était en fait qu'un village, où vivaient également d'autres familles d'artisans ordinaires (orfèvres, tisserands, forgerons, etc.). La suite du roi était composée de ce que l'on appelle *les leudes*. Ils accompagnaient le roi dans ses déplacements et l'aidaient à protéger toutes les richesses qu'il portait sur lui. La fonction de roi, cependant, ressemblait davantage à celle d'un chef de tribu. Le roi se mêlait aux cercles des peuples ordinaires, chassait et pêchait avec eux, et pouvait nouer des relations avec des femmes d'un statut social inférieur, qui pouvaient même devenir reines si elles plaisaient vraiment au roi. Bien que le christianisme se soit répandu assez rapidement, la polygamie n'était pas entièrement rejetée, même par des souverains qui se considéraient déjà comme chrétiens, ou du moins qui étaient considérés comme tels par leur entourage. Si la reine initiale déplaisait au roi, celui-ci pouvait choisir une nouvelle reine et envoyer la première dans un monastère (ainsi, même entre les épouses et les maîtresses, la haine mutuelle et la rivalité existaient, conduisant parfois à la mort d'une épouse aux mains de l'autre).

Un autre «passe-temps» de ces premiers rois était la guerre entre les différentes familles puissantes, et des problèmes se posaient également après la mort de chaque roi lorsque les fils, les héritiers du royaume, commençaient à se battre les uns avec les autres pour tenter de s'approprier la plus grande portion de terre. C'est l'une des raisons du déclin de l'érudition, de

---

<sup>53</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk*. Praha: SPN, 2004, ISBN 80-7235-152-4, p. 13

<sup>54</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.22

<sup>55</sup> PIÉRART, Julie. *The History Of The French Language: From The Roman Empire Until Today*.

l'éducation et de la culture latine que les Romains avaient introduites en Gaule plusieurs siècles auparavant. Les villes et les villages déclinaient, et seule l'Église cultivait le savoir.<sup>56</sup>

Aux VIe et VIIe siècles, trois puissants territoires se dessinent dans le territoire français actuel: l'Austrasie, la Bourgogne et la Neustrie. Il est vrai qu'il n'est pas bon d'avoir plusieurs territoires très puissants au sein d'un même royaume et ils sont vite devenus rivaux.

La dynastie mérovingienne perd de son pouvoir, le trésor royal s'appauvrit de plus en plus en raison de dépenses inutiles, de l'interruption des relations commerciales avec l'Orient et de l'exonération des nobles de l'impôt. Les conquérants arabes arrivaient au sud du royaume franc et un choc des cultures, des tueries et des pillages s'ensuivit. L'érudition chrétienne était de plus en plus affaiblie, tout comme les rois eux-mêmes, qui n'avaient plus que leur titre. Cette situation était exploitée par leurs majordomes (aussi intitulés maîtres ou maires du palais).<sup>57</sup> Ces hauts dignitaires au service des rois mérovingiens, qui gouvernaient à la place du roi lorsque celui-ci n'était pas en mesure de gouverner lui-même, ont rapidement acquis de plus en plus de pouvoir, tandis que la dynastie royale, de plus en plus encline à l'excentricité, à la débauche et à la folie, est passée à l'arrière-plan.<sup>58</sup>

C'était le maître du palais d'Austrasie qui a saisi le plus cette chance, car ce titre fut devenu essentiellement héréditaire pendant un siècle, et la dynastie pippinide (ou pépinide) a été créée. Charles Marteau, qui régna sur l'Austrasie et la Neustrie pendant plus d'un quart de siècle, était issu de cette famille. En 732, lors de la célèbre bataille de Poitiers, il s'opposa aux envahisseurs arabes venus d'Espagne et réussit à stopper leur progression, contribuant ainsi à sauver l'Europe chrétienne.<sup>59</sup>

Au VIIIe siècle, cependant, ce n'est pas seulement l'influence des rois francs qui s'accroît, mais aussi celle de l'Église catholique et surtout du pape. Le pape possédait une immense fortune et ne dépendait d'aucun monarque laïc. C'est le pape qui a reconnu le fils de Charles Marteau, Pépin le Bref, comme roi légitime et qui, en 754, a ordonné aux Francs de n'élire leurs rois qu'au sein de cette famille. Pépin récompensa le pape pour ce service en expulsant la tribu des Longobards (ou Lombards) qui menaçait Rome et en donnant son territoire à la République romaine, donnant ainsi naissance aux États pontificaux.<sup>60</sup>

---

<sup>56</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.23-25

<sup>57</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisů 1.*, p.117

<sup>58</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk.*, p. 13

<sup>59</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.28

<sup>60</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.29

Malgré les succès de ses ancêtres, le roi de France le plus important et le plus connu est sans doute le fils de Pépin le Bref, Charlemagne, qui a régné sur le royaume pendant près d'un demi-siècle, entre 768 et 814. Charlemagne a été le changement dont le royaume avait besoin après la débauche et la prodigalité de la dynastie mérovingienne. Selon sa biographie officielle (à laquelle on ne peut toutefois pas tout croire), c'était un roi laborieux, digne et cordial, ce qui lui garantissait la loyauté de son peuple. Bien qu'étant un roi catholique, Charlemagne a eu cinq femmes légitimes et quatre concubines. Malgré cela, il était considéré comme un homme de piété et était également connu pour sa santé physique et mentale et ses activités de loisir diverses. En 773, comme son père l'avait fait auparavant, il a aidé le pape à expulser les Lombards, qui occupaient des villes que Pépin le Bref leur avait déjà enlevées. Charlemagne se donna pour mission de protéger le monde chrétien contre les païens. En 778, il marcha sur l'Espagne musulmane. L'une des œuvres les plus connues de la littérature médiévale, la Chanson de Roland, raconte l'histoire de son neveu Roland, mort au cours de cette campagne. Il lutta également contre les Saxons venus de l'est et contre les Avars.<sup>61</sup> En 800, pour les services rendus au pape et à l'ensemble du monde catholique, Charlemagne a été couronné empereur romain par le pape, restaurant ainsi l'Empire romain d'Occident, et faisant de Charlemagne l'égal des empereurs de l'Empire romain d'Orient à Constantinople, et comme eux, il a succédé aux empereurs romains d'origine.<sup>62</sup>

Charlemagne était également un passionné d'études et d'arts et voulait faire de son royaume un centre de culture et de foi. Il invita des érudits d'Italie et d'Angleterre à sa cour d'Aix-la-Chapelle. Parmi ces érudits figure Alcuin d'York, une figure importante du règne de Charlemagne. La tâche principale d'Alcuin était d'établir des écoles religieuses et d'élever le niveau général de l'éducation et de la culture. Cette période de l'histoire de France est appelée la Renaissance carolingienne. Comme nous l'avons déjà mentionné dans ce chapitre, la période qui a suivi la chute de l'Empire romain d'Occident, puis le règne de l'Empire mérovingien, a été une période de déclin culturel. De nombreuses écoles ont été supprimées et le latin est devenu de plus en plus vulgaire et incohérent. L'Église était la seule gardienne du savoir, les monastères étaient les seuls centres d'apprentissage et les œuvres importantes des anciens érudits y étaient déposées. C'est l'incohérence du latin et son déclin qui inquiètent Charlemagne. Pour tenter de diffuser à nouveau le latin au sein de son peuple, il décide de le moderniser. En

---

<sup>61</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.30-31

<sup>62</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk.*, p. 13



même temps, il souhaitait que les prêtres reçoivent un niveau d'éducation plus élevé, car c'étaient eux qui diffusaient les idées aux masses dans leurs sermons, et Charlemagne pensait que ces personnes étaient les diffuseurs de l'apprentissage. Cependant, ce plan de Charlemagne pour sauver le latin et l'éducation n'a pas fonctionné et sa version modernisée du latin n'a pas été adoptée en dehors des cercles ecclésiastiques. Ces efforts ont eu au moins un effet positif : la minuscule carolingienne, qui est la base de l'alphabet latin utilisé aujourd'hui, a été créée à cette époque. Cependant, cette Renaissance n'a eu aucun impact sur la langue et l'éducation des gens ordinaires.<sup>63</sup>

Plus Charlemagne vieillit, plus son côté érudit domine le côté guerrier qu'il avait été dans sa jeunesse. Il réussit néanmoins à assurer la sécurité et la prospérité de son royaume. Après sa mort en 814, le royaume connut des temps difficiles. Il s'agit d'une répétition de la situation que le royaume avait déjà connue sous la dynastie mérovingienne.<sup>64</sup>

Le vaste empire commençait lentement à s'effondrer. Charlemagne eut trois petits-fils, Lothaire Ier, Louis le Germanique et Charles le Chauve, dont l'aîné, Lothaire, devait succéder à son père, Louis le Pieux, en 840. Mais cela ne plaisait pas à ses frères, qui s'allièrent contre lui et le vainquirent à la bataille de Fontenoy-en-Puisaye un an plus tard. Après une longue lutte, le vaste royaume de Charlemagne fut divisé en 843 en trois parties, chacune appartenant à l'un des frères. Charles le Chauve hérita des territoires situés à l'ouest du Rhône et de la Saône - la Neustrie, l'Aquitaine et les marches espagnoles ; Louis le Germanique acquit les territoires situés à l'est - l'Austrasie, la Bavière, la Saxe et la Souabe ; et l'aîné, Lothaire Ier, acquit une bande de terre au milieu qui s'étendait de la mer du Nord à ce qui est aujourd'hui l'Italie du Nord. Ironie de la vie, ce fut le territoire de Lothaire, l'héritier légitime originel de tout le royaume, qui tomba assez rapidement en ruine.<sup>65</sup>

Le territoire de la France actuelle se trouvait en grande partie sur le territoire de Charles le Chauve, c'est-à-dire dans la partie occidentale de l'Empire des Francs d'origine. Il s'agissait d'un territoire plus petit, ce qui en facilitait l'administration, et il y avait une plus grande unité, y compris linguistique.

Au cours de la seconde moitié du IXe siècle, sept royaumes se sont formés à partir du royaume originel de Charlemagne : la France, la Navarre, la Provence, la Bourgogne, la Lorraine, l'Allemagne et l'Italie. Ces territoires perdent leur statut de superpuissance et le lustre qu'ils

---

<sup>63</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.*, p.118

<sup>64</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.33

<sup>65</sup> MACKAY, Angus, DITCHBURN, David (éditeurs). *Atlas of medieval Europe*. Taylor and Francis e-Library, 2002, p.21, contribution de Brown

avaient acquis sous Charlemagne. On ne peut plus parler de centre de culture et d'apprentissage. La cristallisation de nations indépendantes commence. Les Francs et les Saxons ne sont plus des tribus germaniques différentes, mais des Français et des Allemands. En outre, les gens se sentaient plus en sécurité sous une administration plus locale. Ils savaient que l'empire ne les protégerait plus contre les raids des Normands du nord et des Sarrasins du sud. Ce fut également la raison pour laquelle le pouvoir de la maison royale des Carolingiens diminua alors que celui de la noblesse augmenta. Des relations de vassalité se développent entre la noblesse locale et les habitants de son territoire et un système féodal se met en place.<sup>66</sup> Bien que nous ne le voyions pas souvent de cette manière aujourd'hui, ce système semblait être bénéfique pour les deux parties au Moyen-Âge. Les paysans, libres à l'origine, choisissaient souvent de se réfugier sous l'aile de la noblesse, car cela leur donnait un sentiment de sécurité qui signifiait plus pour eux à l'époque que la liberté, qui menait souvent à l'anarchie, et un certain ordre, même s'il avait ses défauts, valait mieux que l'absence d'ordre. Nous rencontrons également pour la première fois le terme de chevalier, qui désigne un jeune noble fidèle à l'Église et aux principes moraux catholiques.<sup>67</sup>

En 911, le successeur de Charles le Chauve, Charles III le Simple, parvient à se débarrasser de la menace normande en leur donnant une partie de son territoire au nord du royaume qui porte encore leur nom, la Normandie. Malgré la disparition de ce péril, la dynastie carolingienne connaît une crise et les monarques se succèdent à un rythme très rapide. Le roi perd sa souveraineté, il ne possède plus que ses territoires.<sup>68</sup>

En outre, une lutte de pouvoir se déroule entre la dynastie carolingienne et la dynastie robertienne (plus tard la dynastie capétienne), comtes d'Anjou et de Blois, qui possèdent de vastes étendues de terres autour de la Seine et de la Loire. De nombreux rois choisis pour monter sur le trône aux IXe et Xe siècles étaient issus de cette famille puissante (mais ils alternaient toujours avec les rois carolingiens). L'Église finit par se ranger du côté des Robertiens, plus puissants. Avec le soutien de l'évêque de Reims, Hugues Capet, qui est parfois cité à tort comme le premier roi de cette troisième dynastie sur le trône de France, est également monté sur le trône. Cependant, même après son élection, la position du roi reste faible. Il est lié à ses électeurs et vit dans la crainte constante des autres familles nobles, non moins avides de pouvoir. La désunion linguistique ne renforce pas le royaume, bien au contraire. La force

---

<sup>66</sup><https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers/2017-Dossiers/La-laicite/Un-peu-d-histoire>

<sup>67</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.35-37

<sup>68</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.*, p.120

des Capétiens réside dans la désunion de leurs adversaires et dans le soutien de l'Église, qui exerce une grande influence sur la population médiévale. Le roi se situe à mi-chemin entre deux des trois classes sociales existant dans la société médiévale : il se situe entre le clerc et le noble. Le peuple le considérait comme quelqu'un qui avait reçu de Dieu le don et le droit de régner et le respectait en conséquence. Les Capétiens ont lutté contre l'élection d'un roi issu d'une autre famille en faisant oindre les fils de roi, héritiers du trône, du vivant de leur père afin de leur assurer la couronne. La dépendance de la dynastie à l'égard du soutien de l'Église était donc énorme.<sup>69</sup>

Le moment est venu d'évoquer la constitution de la société médiévale. Nous avons déjà un peu abordé ce sujet dans ce chapitre (mais pas explicitement), puisque nous avons déjà mentionné brièvement chacun de ces États et leur rôle dans la société.

La société médiévale était divisée en trois groupes principaux, trois États. Les plus puissants d'entre eux étaient les prêtres. Le deuxième état était la noblesse. Le troisième et dernier état était celui des "autres", principalement les paysans et les artisans. Toute la vie d'un individu, sa mission et ses devoirs dans ce monde, dépendaient de l'état dans lequel il était né (dans le cas de la noblesse) ou de l'état qu'il avait lui-même réussi à atteindre au cours de sa vie (dans le cas des prêtres). La tâche principale d'un prêtre était de prier, celle d'un noble était de se battre (généralement pour la protection de son pays et de sa foi), et celle du troisième état était de travailler (s'occuper des terres agricoles pour les paysans, fabriquer certains produits pour les artisans, etc.) Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, les représentants de l'Église étaient au même niveau que la noblesse, sinon à un niveau supérieur, car, comme nous l'avons déjà mentionné, les cérémonies nobles importantes, telles que le couronnement d'un monarque ou l'adoubement d'un noble, ne pouvaient se dérouler sans les dignitaires de l'Église. L'Église était donc déjà très influente à l'époque du haut Moyen Âge et a rapidement commencé à acquérir et à accumuler de plus en plus de biens, ce qui n'a fait qu'accroître son influence.<sup>70</sup>

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, le Moyen Âge a été une période de fondation et d'épanouissement des villes. Derrière les murs solides et sûrs des villes, la plupart des gens libres, c'est-à-dire principalement des marchands et des artisans, mais aussi beaucoup d'autres, de la riche bourgeoisie aux étudiants les plus pauvres qui cherchaient l'éducation dans

---

<sup>69</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.39-41

<sup>70</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.*, p.144

les villes (surtout à la période tardive, lorsque les premières universités ont été fondées) et divers éléments criminels et existences douteuses, pour qui les villes, comme pour d'autres, offraient une plus grande opportunité d'emploi et de revenus. La bourgeoisie se distinguait des villageois, qui se consacraient principalement à l'agriculture et à l'élevage, surtout par son niveau d'éducation relativement plus élevé. Il n'est pas rare qu'un villageois soit analphabète, c'est-à-dire qu'il ne sache ni lire ni écrire, et qu'il ne connaisse même pas son âge exact, car même les nombres et les opérations numériques simples lui posent des problèmes.<sup>71</sup> Dans une société qui survivait d'une récolte à l'autre tout en luttant contre les mauvaises moissons et le manque de bons pâturages, l'éducation était un luxe et un privilège auxquels la majorité de la population n'avait pas accès.<sup>72</sup>

Si l'on se concentre désormais sur les monuments littéraires issus de cette période, il s'agit principalement de textes à thème religieux catholique. Compte tenu de la grande influence de l'Église, ce résultat n'est pas surprenant.<sup>73</sup> L'Église avait entre ses mains l'éducation et la culture. Il peut donc nous surprendre quelque peu que le plus ancien monument littéraire français ne touche pas le monde de la religion. Il s'agit d'un texte intitulé *Les Serments de Strasbourg*, un texte à caractère politique datant de 842. Ce texte, écrit par le chroniqueur Nithard, rapporte un accord qui allie les deux petits-fils de Charlemagne précédemment mentionnés, Charles le Chauve et Louis le Germanique, contre leur frère Lothaire Ier. Comme nous l'avons écrit plus haut, le litige portait sur des problèmes d'héritage et de partage du territoire après la mort de leur père, Louis le Pieux. Ces serments ont été, pour une meilleure compréhension par les armées des deux frères, prononcés dans les langues des deux frères. Charles le Chauve prête serment en langue germanique, et son frère Louis le Germanique en langue romane. Nithard a enregistré l'intégralité du serment en latin vulgaire, qui, comme nous l'avons déjà mentionné, est l'ancêtre direct du français médiéval et donc moderne, faisant de ce texte le premier monument littéraire écrit en français.<sup>74</sup>

Cependant, si nous nous concentrons un instant sur les caractéristiques générales des œuvres du haut Moyen Âge, il s'agit principalement de l'anonymat des auteurs, du caractère fragmentaire et de la non originalité. Qu'est-ce que cela signifie ? Que nous ne connaissons souvent pas les auteurs des œuvres médiévales, nous ne connaissons souvent que leur statut

---

<sup>71</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.*, p.144

<sup>72</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk.*, p. 12

<sup>73</sup> MORTENSEN, Lars Boje. *European Literature and Book History in the Middle Ages, c. 600 - c. 1450.* Oxford Research Encyclopedias, Oxford: Oxford University Press, 2018. , p.7

<sup>74</sup> PIÉRART, Julie. *The History Of The French Language: From The Roman Empire Until Today.*

social (noble, ecclésiastique, étudiant, etc.) et leur âge approximatif ou leur lieu de travail (par exemple, un monastère particulier). Les œuvres elles-mêmes peuvent également être anonymes, ce qui est précisément lié à leur caractère incomplet. Il n'est pas rare que seules des parties d'œuvres médiévales aient survécu ; certaines peuvent manquer le début, d'autres la fin, d'autres encore le milieu ; certaines œuvres n'ont que des transcriptions et des copies dont nous ne pouvons pas être sûrs qu'elles sont complètes. Les récits étaient souvent peu originaux, s'inspirant de vieilles histoires, de mythes, de la tradition populaire, de livres à thèmes spirituels, voire de la Bible elle-même. Il n'était pas rare qu'un auteur emprunte non seulement le sujet, mais parfois des passages entiers de l'œuvre originale. Il ne faut cependant pas considérer cela avec mépris. Les auteurs médiévaux, dans ce que nous appellerions aujourd'hui le plagiat, renonçaient essentiellement à l'art des auteurs originaux et se plaçaient à un niveau inférieur à celui des auteurs originaux.<sup>75</sup>

## 2.2 La deuxième période : le Moyen Âge central

Le XI<sup>e</sup> siècle est marqué par plusieurs événements importants pour la France et son histoire. Le premier et le plus important d'entre eux est la conquête de l'Angleterre par les Normands. Nous avons déjà mentionné les Normands dans ce mémoire. Il s'agissait à l'origine de pillards scandinaves qui se sont vu attribuer des territoires dans le nord de la France actuelle et ont adopté la culture locale. Les ducs normands étaient des souverains très forts et tout à fait modernes qui gouvernaient leur territoire, cultivaient l'éducation chrétienne et étaient assez prospères sur le plan financier.

En 1066, l'un de ces ducs normands, Guillaume le Conquérant, a pris le contrôle de l'Angleterre. Il s'agissait d'une opération diplomatique, religieuse et militaire, à la suite de laquelle Guillaume s'est déclaré roi d'Angleterre et a placé ses fidèles chevaliers en Angleterre pour administrer les terres nouvellement acquises à sa place. Cependant, Guillaume était toujours un duc normand et donc un vassal du roi de France, qui ne voyait pas d'un très bon œil le nouveau pouvoir des ducs normands. Il n'y avait en fait que deux solutions possibles à ce conflit : soit les ducs de Normandie renonçaient à ce territoire et le laissaient aux rois de France, soit ils devaient vaincre le roi de France et devenir rois non seulement d'Angleterre, mais aussi de France.<sup>76</sup>

---

<sup>75</sup> NOVOTNÝ, Jiří. *Literatura v souvislostech 1: Od hieroglyfů ke kalamáři aneb Od starověku k osvícenství.*, p. 41 - 42

<sup>76</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.42 - 43

La dynastie de Guillaume le Conquérant fut bientôt suivie par la dynastie Plantagenêt (Louis VI mourut jeune, le mariage de Louis VII avec Eléonore d'Aquitaine ne dura pas et un divorce dut être prononcé ; le second mari d'Eléonore fut Henri Plantagenêt, comte d'Anjou).

Henri Plantagenêt fut également roi d'Angleterre (à partir de 1154) et duc de Normandie, et parvint à s'emparer des territoires de l'Aquitaine, de la Gascogne, du Périgord et du Limousin (grâce à son mariage avec Eléonore d'Aquitaine). Henri II Plantagenêt devint l'un des monarques les plus puissants de l'Europe de l'époque et, de ce fait, une épine de plus en plus grosse dans le pied des rois de France, dont il était encore le vassal, même s'il était plus puissant que son propre seigneur.<sup>77</sup>

Les Plantagenêts sont chassés de France par Philippe Auguste, fils de Louis VII, qui est un homme politique très compétent et qui réussit à s'assurer le soutien des villes florissantes du Moyen Âge. Il est également aidé dans sa lutte contre l'Angleterre par l'Église, qui n'apprécie guère Henri II Plantagenêt (il a fait exécuter Thomas Becket). Les Plantagenêts ne sont pas aidés non plus par leur désunion et leurs querelles familiales (que Philippe Auguste a contribué à fomenter et à perpétuer). Philippe Auguste entretient de bonnes relations (du moins en apparence) avec le fils d'Henri II Plantagenêt, Richard (Cœur de Lion), et ils partent ensemble en croisade. Cependant, au cours de la croisade, leurs relations se sont détériorées et, sur le chemin du retour, Philippe Auguste a décidé de s'emparer de terres appartenant à Richard. Après la mort de Richard, Philippe Auguste se voit opposer Jean sans Terre, qui ne fait pas le poids (Jean sans Terre n'était pas populaire, était considéré comme un fou et pouvait être condamné pour plusieurs meurtres, il n'était donc pas difficile de s'emparer de ses biens). La France était ainsi presque unifiée. Cependant, les ennemis du roi de France n'étaient pas prêts à capituler, ils se rencontraient en Flandre et unissaient leurs forces. Philippe Auguste avait cependant la puissante Église et le peuple à ses côtés. Avec leur aide, il finit par vaincre ses ennemis.<sup>78</sup>

Après ces événements, personne ne peut plus contester la couronne aux Capétiens. Ils ont renforcé leur pouvoir à tel point que personne n'ose s'opposer à eux. Le choix d'un roi par élection devient impensable : le fils de Philippe Auguste, Louis VIII, est assuré du trône royal. La France devient une véritable monarchie.<sup>79</sup> Arrière-petit-fils de Louis VIII, Philippe IV le Bel tente d'étendre son royaume à la Flandre et à la Gascogne.<sup>80</sup>

---

<sup>77</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisů 1.*, p.191

<sup>78</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 46

<sup>79</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 48

<sup>80</sup> MACKAY, Angus, DITCHBURN, David (éditeurs). *Atlas of medieval Europe.*, p. 106 - contribution de JONES

Sous le gouvernement capétien, l'État prospère, principalement grâce à la centralisation de l'administration. Grâce aux efforts des Capétiens, les domaines continentaux des rois anglais sont considérablement réduits.<sup>81</sup> Dès cette époque, cependant, nous pouvons observer un événement qui deviendra le fondement de la guerre de Cent Ans. Il s'agit du mariage d'Isabelle, fille du roi de France Philippe le Bel, avec l'héritier du trône d'Angleterre, Édouard II, qui s'avérera plus tard être une décision politique peu opportune, car leur fils Édouard III revendiquera plus tard le trône de France.<sup>82</sup>

Un autre combat que l'État français a dû mener a été le conflit avec le pape. Il s'agissait d'une lutte pour le pouvoir, d'une lutte entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir laïque pour savoir lequel des deux est le plus fort. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le pape Clément V décide, pour des raisons de sécurité, de s'installer à Avignon, qui était alors la propriété des papes (en outre, Clément V était d'origine française et se sentait poussé par son roi à se faire couronner ici, et pendant les quatre premières années, il n'a pas eu de résidence fixe, se déplaçant entre plusieurs villes avant de s'installer définitivement dans la ville d'Avignon déjà mentionnée<sup>83</sup>). Cependant, les impôts prélevés par l'Église commencent à susciter le mécontentement. Les simples habitants, qui étaient les contribuables, n'avaient pas beaucoup d'argent, et le peu qu'ils avaient était réduit par la noblesse et l'Église, ce qui a logiquement conduit à de nouvelles disputes. Au bout d'une soixantaine d'années, le siège papal est retourné d'Avignon à Rome. Cependant, le mouvement nationaliste naissant en France et en Italie a conduit à l'élection de deux papes, l'un à Rome et l'autre à Avignon.<sup>84</sup>

La France n'est pas la seule à prospérer au cours de la période du Moyen Âge central, mais l'Europe tout entière a prospéré aussi. La période qui s'ouvre à partir du XI<sup>e</sup> siècle est celle d'un développement urbain sans précédent, mais aussi celle de la cristallisation du tiers état et de la bourgeoisie. Les villes qui avaient perdu leur lustre en période d'anarchie ont cherché à le retrouver. On assiste non seulement à une renaissance des villes existantes, mais aussi à la création de nouvelles villes. Les villes commencent à établir leurs propres règles et à élire leurs propres représentants. Le roi accepte ces tendances des villes en échange des redevances provenant principalement du commerce florissant.<sup>85</sup> Le développement des villes a également

---

<sup>81</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.*, p.191

<sup>82</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 54

<sup>83</sup> NORWICH, John Julius. *Stručné francouzské dějiny: Od Galů k de Gaullovi.*, p. 86-87

<sup>84</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 55

<sup>85</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 43

été grandement favorisé par l'utilisation généralisée de la monnaie (le troc, c'est-à-dire l'échange d'une marchandise pour une autre, était plus courant au début du Moyen-Âge).<sup>86</sup>

Grâce aux villes, une période faste s'ouvre également pour les artisans et les commerçants, à qui les villes offrent non seulement davantage de clients, mais aussi la possibilité de s'associer. Des routes commerciales ont également été construites entre les principaux centres de commerce.<sup>87</sup>

Malgré le développement des villes, qui offraient des opportunités aux marchands et aux artisans, une part importante de la population européenne vivait encore de l'agriculture. Alors que la croissance démographique était encore relativement lente au début du haut Moyen Âge (on estime que l'Europe comptait à cette époque environ 20 millions d'habitants), elle s'est accélérée après la révolution agricole et la population a approximativement doublé.<sup>88</sup> De ce fait, les villages et les villes se sont développés rapidement et il était nécessaire de mieux planifier la construction des villes et des villages.<sup>89</sup>

L'église et les universités ont également prospéré. Au cours de la période centrale du Moyen Âge, plusieurs ordres monastiques ont été fondés, tels que les Franciscains et les Dominicains. C'est également à cette époque que les premières universités européennes ont vu le jour. La plus ancienne université fondée en France est La Sorbonne à Paris, reconnue en 1200 et fondée par le monarque Philippe Auguste, dont nous avons parlé dans ce chapitre. La faculté la plus basse des universités médiévales s'occupait des sept arts libéraux (grammaire, rhétorique, logique, arithmétique, musique, astronomie, géométrie<sup>90</sup>). Les facultés de médecine et de droit étaient les facultés suivantes sur l'échelle imaginaire de l'éducation, et la faculté de théologie était supérieure à toutes ces facultés.<sup>91</sup>

L'émergence des universités s'accompagne également de changements culturels et sociaux. L'éducation et la culture se laïcisent (c'est-à-dire qu'elles se séparent de l'Église<sup>92</sup>, qui perd ainsi le monopole de la diffusion de l'éducation et de la culture). La littérature suit cette tendance et

---

<sup>86</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk.* , p. 41

<sup>87</sup> MACKAY, Angus, DITCHBURN, David (éditeurs). *Atlas of medieval Europe.* , p. 129 - contribution de DITCHBURN

<sup>88</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk.* , p. 38

<sup>89</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.* , p. 149

<sup>90</sup> CHARLE, Christophe. *Histoire des universités.* Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2007, p. 7-22. URL : <https://www.cairn.info/histoire-des-universites--9782130564935-page-7.htm>

<sup>91</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.* , p. 150

<sup>92</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/la%C3%AFciser/45935>



l'on trouve donc des textes qui n'ont plus pour thème principal la religion et la vie des saints. La littérature médiévale atteint son sommet au cours de cette période.<sup>93</sup>

La littérature de la période du Moyen Âge central peut être divisée en deux grands groupes. Le premier est la culture courtoise, le second, à l'opposé du premier, est la culture anticourtoise. Le titre à lui seul nous donne une bonne idée de ce dont il s'agit dans l'une ou l'autre de ces deux littératures. La littérature courtoise va de pair avec la place importante qu'occupent les chevaliers dans la société médiévale et le changement de leur perception par la société. Les chevaliers cessent d'être perçus uniquement comme des guerriers et des protecteurs et commencent à être considérés comme des symboles de vertu, en particulier de courage et d'honneur.<sup>94</sup>

Ce groupe peut être divisé en différents genres. Le plus ancien de ces genres est la chanson de geste, particulièrement populaire entre le XIe et le XIVe siècle. Le titre indique déjà que le thème principal de ces œuvres est l'héroïsme d'individus ou de familles. Les auteurs de ces œuvres sont pour la plupart inconnus et les histoires étaient souvent racontées oralement avant d'être écrites. Il s'agit de longues épopées narratives dans le style des œuvres anciennes, dans lesquelles la tradition populaire se mêle à la réalité historique, et qui étaient destinées à être récitées en public lors d'occasions festives. Une grande partie des chansons de geste se déroule sous le règne de Charlemagne. Nous avons déjà évoqué brièvement l'un de ces monuments littéraires en rapport avec Charlemagne, la Chanson de Roland.<sup>95</sup> Dans cette œuvre, nous pouvons également voir qui est habituellement le protagoniste des chansons de geste. Il s'agit généralement d'un chevalier courageux et vertueux qui se bat pour son roi et pour la protection de son pays et de sa foi (la Chanson de Roland raconte la lutte des chevaliers français contre les Sarrasins espagnols sous le règne de Charlemagne - ils se battent pour leur roi, leur pays et leur foi chrétienne).<sup>96</sup>

Le deuxième genre est le roman courtois. Comme les chansons de geste mentionnées plus haut, cette littérature s'inspire d'œuvres anciennes et de vieilles histoires populaires, de la mythologie et des mythes. La différence essentielle est que les romans ne sont pas écrits en latin, mais dans une langue vulgaire plus accessible au grand public (d'où le nom de roman (= écrit en langue romane)). Une autre différence concerne la raison pour laquelle le chevalier, le protagoniste de ces histoires, se bat. Alors que dans les chansons de geste, il se bat pour le roi, la patrie et la

---

<sup>93</sup> NOVOTNÝ, Jiří. *Literatura v souvislostech 1: Od hieroglyfů ke kalamáři aneb Od starověku k osvícenství.*, p. 39

<sup>94</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.*, p.32

<sup>95</sup> <https://www.espacefrancais.com/les-chansons-de-geste/>

<sup>96</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 61

foi, dans les romans courtois, le chevalier se bat pour gagner les faveurs de sa dame et pour la servir. Les romans sont également plus vastes que les chansons, ce qui permet aux personnages de se développer et au lecteur de se familiariser avec eux (les romans étaient déjà principalement destinés à être lus, contrairement aux chansons, qui étaient plus susceptibles d'être lues (récitées) en public, mais cela signifiait également qu'ils n'avaient pas autant de chances de se répandre dans le grand public, car la lecture n'était pas une activité à laquelle la plupart des gens consacraient leur temps). Le langage des romans est également plus fleuri, avec l'allégorie et le symbolisme (les symboles les plus courants sont les symboles numériques, les symboles de fleurs et les symboles de couleurs<sup>97</sup>).<sup>98</sup>

Il est intéressant de se demander d'où vient cette évolution du statut des femmes, car au début du Moyen Âge, de nombreuses femmes du peuple et de la noblesse vivaient des mariages malheureux, souvent arrangés par leur père. Par exemple, Éléonore d'Aquitaine, mentionnée plus haut dans ce chapitre, a passé une partie de sa vie en prison. Qu'est-ce qui a changé ? Paradoxalement, les croisades et les longues campagnes qui y sont associées sont à l'origine de ce changement d'attitude. Les hommes passaient beaucoup plus de temps loin de leur maison et leurs femmes étaient laissées seules dans les châteaux. Cela a pu conduire à l'amour platonique de la part de jeunes pages et de clercs qui ne participaient pas aux campagnes, et à la création du thème de l'amour platonique pur pour une femme considérée comme un idéal. Ce qui se produit, c'est que les femmes de la haute société recherchent un amant en plus d'un mari. C'est aussi la trame de Lancelot ou le chevalier de la charrette de Chrétien de Troyes, qui raconte l'histoire d'un chevalier qui tombe amoureux de sa reine.<sup>99</sup>

Outre les deux genres épiques déjà mentionnés, il y avait bien sûr la poésie courtoise. Comme les romans courtois, elle est pleine de symboles et d'allégories et est essentiellement lyrique. Sur le plan thématique, la poésie courtoise est également très proche des genres susmentionnés. Ainsi, elle met en scène les vertus chevaleresques, l'amour pur, l'honneur, l'amitié et la dévotion. Ces poèmes étaient souvent composés par des troubadours (dans le sud de la France) ou des trouvères (dans le nord de la France) et étaient destinés à être récités en public avec un accompagnement musical.<sup>100</sup>

---

<sup>97</sup> NOVOTNÝ, Jiří. *Literatura v souvislostech 1: Od hieroglyfů ke kalamáři aneb Od starověku k osvícenství.*, p. 44

<sup>98</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.*, p.32

<sup>99</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 62

<sup>100</sup> NOVOTNÝ, Jiří. *Literatura v souvislostech 1: Od hieroglyfů ke kalamáři aneb Od starověku k osvícenství.*, p. 50

Le deuxième grand groupe est celui de la culture anticourtoise. Cette culture est étroitement liée, avant tout, au développement des villes et à l'émergence d'un nouveau groupe social, la bourgeoisie, composée principalement de marchands et d'artisans. Ils avaient des préoccupations et une vie différentes de celles de la noblesse de cour et étaient fiers de devoir, contrairement à elle, mériter leur statut social par les connaissances et les compétences qu'ils avaient acquises. La culture anticourtoise est également étroitement liée à la sécularisation de l'enseignement, qui a rendu le savoir accessible à un plus large public. La bourgeoisie a besoin d'une culture qui lui soit propre. Une culture qui s'oppose à la culture de cour et à l'Église. Même sur le plan thématique, cette culture diffère grandement de la culture courtoise - nous ne trouvons pas ici de chevaliers vertueux et courageux brûlant d'un amour pur pour leur dame ou luttant pour leur foi, ni de belles et nobles demoiselles dont le chevalier doit conquérir l'amour. La vie des bourgeois était différente et c'est ainsi qu'ils ont voulu la représenter, sans embellissement, pure vie quotidienne. Les thèmes de ces œuvres sont donc aussi des choses désagréables comme l'infidélité, l'ivrognerie, les conflits familiaux, etc., bref, ce qui intéressait, inquiétait ou divertissait beaucoup de gens à l'époque. Cependant, la situation n'a pas changé pour les femmes issues de la société populaire. Elles ont souvent été ridiculisées dans les poèmes, de même que leurs exigences à l'égard des hommes, et les poètes se sont également moqués de la façon dont les femmes s'accrochaient à leur beauté physique.<sup>101</sup> L'un des rares points communs entre la culture anticourtoise et la culture courtoise est la leçon moralisatrice qu'elle contient, bien qu'elle soit délivrée d'une manière légèrement différente - la culture anticourtoise délivre la leçon avec ironie et humour, ce qui serait tout à fait inacceptable pour la culture courtoise.<sup>102</sup>

Les genres rencontrés dans la culture anticourtoise sont principalement les fabliaux, qui sont des histoires courtes destinées à divertir le public tout en soulignant les faiblesses humaines (souvent en s'en moquant), et les farces, de courtes comédies populaires qui pouvaient être jouées seules ou comme intermèdes dans des pièces plus sérieuses.<sup>103</sup>

Le dernier genre littéraire important de cette période est la chronique. Les chroniques apparaissent dans la littérature dès le haut Moyen Âge (même les Serments de Strasbourg ont été consignés par Nithard, qui était un chroniqueur). Les chroniques étaient le seul moyen de rapporter le plus fidèlement possible les événements historiques importants. Contrairement aux Chansons de geste, les chroniques s'efforçaient de suivre la réalité. Les chroniqueurs écrivaient

---

<sup>101</sup> MAUROIS, André. *Déjiny Francie.*, p. 63

<sup>102</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.*, p. 53

<sup>103</sup> <https://www.espacefrancais.com/la-farce/>

souvent sur les guerres (comme Geoffroi de Villehardouin, qui a ainsi enregistré la quatrième croisade), mais aussi sur les questions politiques et sociales de l'époque (Jean Froissart est un exemple de chroniqueur traitant de ces questions). Au fil du temps, les chroniques sont devenues plus analytiques que descriptives, cherchant à présenter la situation dans un contexte plus large.<sup>104</sup>

### 2.3 La troisième période: le bas Moyen Âge

À cette époque, la France, mais aussi l'Europe tout entière, traversent une période difficile. La population est en proie aux attaques des Turcs, aux changements climatiques et à l'épidémie de peste noire, qui fait de nombreuses victimes. La peste s'est principalement diffusée le long des routes commerciales et a donc surtout touché la France et ses partenaires commerciaux les plus proches, l'Italie et l'Angleterre. La population européenne, qui n'avait pas développé d'immunité contre la peste, était complètement démunie. Environ un quart de l'Europe a perdu la vie à cause de la peste noire.<sup>105</sup> L'augmentation sans précédent de la population a entraîné de nouveaux problèmes et de nouvelles questions qu'il a fallu résoudre, comme celle de savoir où se procurer suffisamment de nourriture lorsque les terres étaient insuffisantes. Ce problème a entraîné des famines. L'Église prédisait la fin du monde et affirmait que ce qui se passait était une punition de Dieu et que le seul remède était le repentir sincère et la piété. Mais ni les bourgeois ni les nobles n'ont tenu compte de ces conseils. Face à la mort, ils aspiraient plutôt à la distraction et voulaient profiter de la vie tant qu'ils le pouvaient.<sup>106</sup>

Outre ces problèmes, la France doit faire face à d'autres problèmes, tels que l'escalade du conflit franco-anglais. En 1328, le roi de France Charles IV le Beau meurt. Il meurt sans héritier et plusieurs candidats se disputaient sa place. Entre eux étaient le roi Édouard III d'Angleterre (le fils susmentionné de la fille de Philippe le Bel, Isabelle) et le cousin du défunt roi, et Philippe de Valois, qui finit par remporter le trône parce qu'il a été le seul des candidats à être né en France. Philippe est le premier représentant de la dynastie des Valois. Contrairement aux Capétiens, relativement populaires et particulièrement puissants, qui étaient pour la plupart des hommes d'État compétents, les premiers rois de la dynastie des Valois étaient considérés

---

<sup>104</sup> <https://www.espacefrancais.com/histoire-litterature-francaise-moyen-age/#Chroniques>

<sup>105</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk.* , p. 68

<sup>106</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.* , p. 151

comme hautains et n'aspirant qu'au prestige. Le caractère des Capétiens était plus proche de celui d'Édouard III d'Angleterre. Bien qu'il ait prêté serment et soit devenu un vassal du roi de France, il s'en offusque intérieurement. Il choisit de feindre la loyauté, d'attendre et de se préparer à la bataille.<sup>107</sup> Ces préparatifs se traduisent principalement par une supériorité numérique et un entraînement des archers, ce qui était très inhabituel au combat (les archers anglais utilisent des arcs longs, moins courants en Europe continentale, qui ont une plus grande portée et un plus grand pouvoir de perforation), et ces attributs font de l'armée d'Édouard l'armée la plus avancée de l'époque. Les Anglais disposaient également d'une supériorité navale. Édouard III était déterminé à conquérir le trône de France. Il décide de passer à l'offensive en 1337 en rejetant les prétentions de Philippe au trône et en le déclarant monarque illégitime.<sup>108</sup>

Édouard est parti du nord et a ravagé la Normandie en 1346. Son plan consistait à faire des ravages, à s'emparer d'un maximum de trophées de guerre, puis à se retirer dans les Flandres, qui étaient favorables au roi d'Angleterre, et à revenir. Ce plan échoue, car au moment où il atteint la Seine avec son armée, il constate que les ponts ont déjà été détruits. Le voyage fut donc plus long que prévu, ce qui donna un peu plus de temps au roi de France Philippe. Il en profite pour faire appel à ses fidèles vassaux. L'affrontement entre les deux monarques a lieu à Crécy.<sup>109</sup> Cette bataille fut une importante victoire pour les Anglais. Nous, les Tchèques, nous nous souvenons de cette bataille principalement parce que notre souverain de l'époque, Jean de Luxembourg, y est tombé.<sup>110</sup>

Cette bataille a marqué un changement social majeur. Les plus brillants chevaliers féodaux français ont été vaincus au combat par des archers britanniques. Ils ont perdu parce qu'ils n'étaient pas unis, parce que la victoire individuelle et le courage personnel leur importaient plus que la discipline. Philippe a cependant mis longtemps à tirer les leçons de cette erreur. Le pape obtint une accalmie temporaire des armes, mais les roues de la guerre se remirent bientôt en marche. À cette époque, l'Angleterre avait un nouveau roi, Jean le Bon. Le fils du roi Édouard, le Prince Noir (Édouard de Woodstock de son vrai nom), a été chargé des terres en France. Il croise le chemin des français, qui n'ont pas encore réussi à s'adapter à la nouvelle façon de faire la guerre, et le roi de France tombe même en captivité anglaise pendant un certain

---

<sup>107</sup> NORWICH, John Julius. *Stručné francouzské dějiny: Od Galů k de Gaullovi.*, p.99

<sup>108</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 68 - 69

<sup>109</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 71

<sup>110</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk.*, p. 69

temps.<sup>111</sup> L'un des problèmes de l'armée française était que le roi de France s'appuyait encore sur ses vassaux, alors que le monarque anglais avait constitué une armée de soldats professionnels, les mercenaires.<sup>112</sup>

La guerre a également eu un impact dévastateur sur la population ordinaire. Le roi avait besoin d'argent pour faire la guerre, et où pouvait-il l'obtenir si ce n'est auprès de ses sujets ? Il y a eu une inflation générale, les prix ont augmenté. Des révoltes s'ensuivirent. Les États ont exigé d'être inclus dans la prise de décision concernant les affaires de l'État. Mais cela n'a pas fonctionné pendant longtemps. Cela a conduit à un soulèvement mené par Étienne Marcel. Il alla même jusqu'à attaquer le palais du roi avec ses partisans. Ce soulèvement de la jacquerie, qui dura plusieurs jours, fut finalement réprimé, et environ vingt mille paysans furent tués.<sup>113</sup>

À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la situation s'est améliorée pour les Français, mais malheureusement pas pour longtemps. En 1420, Henri V, roi d'Angleterre, se fraye un chemin jusqu'au trône de France. Mais Henri V meurt soudainement et les Français décident de saisir l'occasion. C'est là qu'intervient l'une des figures les plus importantes de l'histoire de France, Jeanne d'Arc. Elle a joué un rôle déterminant dans le couronnement de Charles VII, qui a permis à la dynastie des Valois de revenir sur le trône de France.<sup>114</sup> Cet événement a renforcé les Français et, bien que Jeanne d'Arc ait été brûlée par les Anglais en 1431, le vent n'a jamais tourné en faveur des Anglais, qui ont fini par quitter le continent plus de vingt ans plus tard, en 1453. Leur seule possession continentale restait le port de Calais.<sup>115</sup> Charles a également tiré les leçons des erreurs de ses ancêtres et a créé la première armée française permanente. Avec Charles s'achève l'ère des grands chevaliers.<sup>116</sup>

Au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la position souveraine de l'Église commence à être menacée par le rationalisme. La tendance à s'intéresser davantage à l'homme et à sa vie, déjà perceptible au Moyen Âge central, s'accentue encore. Tout comme les saints, l'idéal du chevalier honorable, courageux et chaste commence à être négligé dans la littérature. Ce n'est pas ce que le public

---

<sup>111</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p. 72

<sup>112</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk.* , p. 71

<sup>113</sup> MAUROIS, André. *Dějiny Francie.*, p.72

<sup>114</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisu 1.* , p. 192

<sup>115</sup> ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk.* , p. 71

<sup>116</sup> NORWICH, John Julius. *Stručné francouzské dějiny: Od Galů k de Gaullovi.*, p. 139

de la fin du Moyen Âge désire. L'humanisme commence à se répandre en Europe occidentale.<sup>117</sup> La littérature de cette période est marquée non seulement par la guerre avec l'Angleterre, mais aussi par des troubles internes, et l'épidémie sans précédent de peste noire a une forte influence.<sup>118</sup>

En ce qui concerne la prose, les chroniques étaient toujours populaires (ce qui n'est pas surprenant, après tout, puisqu'il s'agissait de la seule façon pour un auteur de documenter les événements importants de son époque). La division de la littérature en courtoise et anticourtoise était toujours actuelle, car la vie à la cour et la vie dans les villes et les villages étaient toujours diamétralement opposées, et chaque groupe avait donc des exigences et des goûts très différents. Les genres littéraires qui étaient populaires à l'époque centrale du Moyen Âge ont généralement conservé leur popularité jusqu'à la fin de la période médiévale.<sup>119</sup>

En ce qui concerne la poésie, on peut déjà distinguer plusieurs formes qui se distinguent les unes des autres par le nombre de strophes et de rimes. Le rondeau comporte trois strophes, dont la première a 3 vers, la deuxième 4 vers et la dernière 6 avec deux rimes et un refrain ; la ballade a le même nombre de strophes avec trois ou quatre rimes et un envoi ; le chant royal a deux strophes de plus, le lai a 12 strophes avec deux rimes et des vers plus ou moins longs ; le virelai a 2 rimes et sa première strophe est aussi un refrain qui se répète après la troisième et, dans certains cas, après la cinquième strophe. L'apparition de différentes formes poétiques et leur développement ont été liés à l'évolution de la musique.<sup>120</sup>

## 2.4 Conclusion

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, le Moyen Âge est une période de nombreux changements. Les fondations de la France voient le jour et plusieurs dynasties se succèdent sur le trône royal. Le peuple français n'est pas épargné par les épidémies et les guerres. On assiste également à la cristallisation des classes sociales, à l'organisation de la société féodale et au déclin puis au retour de l'éducation. La littérature de ces périodes est également très riche et, même si certains thèmes prédominent, elle n'est pas pour autant monotone et ennuyeuse. Avec l'éducation et la littérature naît également l'ancien français, dont la forme à l'époque médiévale sera abordée plus en détail dans le chapitre suivant.

---

<sup>117</sup> SLEPIČKA, Pavel, ŠTĚPÁNKOVÁ, Alena. *Odmaturuj z dějepisů 1.* , p. 151 - 152

<sup>118</sup> PIÉRART, Julie. *The History Of The French Language: From The Roman Empire Until Today.*

<sup>119</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.* , p.105

<sup>120</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.*, p. 69

### 3. Grammaire et syntaxe du français du Moyen-Âge

Nous voudrions faire précéder ce chapitre d'une brève déclaration. Ce chapitre de la mémoire n'a pas pour but de décrire en détail toutes les règles grammaticales et syntaxiques qui régissaient l'ancien français (cette thèse devrait être beaucoup plus étendue pour cela). Nous voudrions présenter ici quelques règles de base qui sont les plus visibles pendant la lecture des textes en français médiéval, qui pourraient être comprises par les étudiants et qui pourraient être intéressantes pour eux.

Nous devons également tenir compte du fait que si certaines règles existaient, cela ne signifiait pas qu'elles étaient universellement suivies. Comme nous le savons, le français médiéval n'était pas une langue homogène, et les règles ne peuvent donc pas être uniformes à cent pour cent.<sup>121</sup>

#### 3.1 Comment fonctionnait une phrase en ancien français?

Si l'ordre des mots dans une phrase en français moderne est assez précis, il en allait tout autrement au Moyen Âge.<sup>122</sup> Il y avait plusieurs façons d'écrire une phrase d'annonce, six pour être précis. Parmi celles-ci, les constructions I, II, IV et VI étaient les plus utilisées. On ne peut pas dire que les constructions III et V, c'est-à-dire les constructions Complément-Sujet-Verbe et Verbe-Complément-Sujet, n'étaient pas du tout utilisées, mais par rapport aux autres, leur fréquence dans les textes conservés est beaucoup plus basse. Pour cette raison, nous ne traiterons pas des constructions III et V dans ce chapitre, à l'exception de cette mention de leur existence.<sup>123</sup>

Nous allons maintenant nous concentrer sur les quatre principales constructions de phrases. La construction I a la forme Sujet-Verbe-Complément. Cette construction peut sembler familière. En fait, c'est la construction que nous utilisons encore aujourd'hui en français moderne (les autres constructions ont disparu).

---

<sup>121</sup> DUCOS, Joëlle, SOUTET, Olivier. *L'ancien et le moyen français*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2021, p. 11-33. URL : <https://www.cairn.info/l-ancien-et-le-moyen-francais--9782715407442-page-11.htm>

<sup>122</sup> RADWAN, Sonja. *L'ordre des mots en ancien français: La syntaxe et la structure informationnelle de la zone préverbale*. University of Oslo, 2011, p.5

<sup>123</sup> JOLY, Geneviève. *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe*. Armand Colin, « Collection U », 2018. Chapitre 21. L'ordre des constituants de la phrase



La construction II se compose de Sujet-Complément-Verbe dans cet ordre. En français médiéval, cette construction était surtout utilisée dans les phrases, où elle était le plus souvent la proposition principale (mais elle pouvait aussi être utilisée comme proposition subordonnée). Les constructions IV et VI ont en commun que le sujet vient toujours après le verbe (la construction IV correspondant à Verbe-Sujet-Complément et la construction VI à Complément-Verbe-Sujet). Ce phénomène, qui était très courant en ancien français, même s'il peut nous paraître étrange aujourd'hui, est nommé l'inversion. Ces deux constructions étaient le plus souvent utilisées dans la position de la proposition subordonnée au sein d'une phrase.<sup>124</sup>

Outre l'inversion, nous pouvons également rencontrer d'autres phénomènes intéressants en ancien français qui méritent certainement d'être mentionnés. L'un de ces phénomènes est l'omission de sujet, c'est-à-dire la disparition du sujet dans une phrase. Ce phénomène se produisait principalement dans les propositions subordonnées (les informations précédentes montrent que le sujet était le plus souvent omis dans les constructions IV ou VI, qui se trouvaient le plus souvent dans la position de la proposition subordonnée). Un contexte clair et compréhensible était indispensable pour comprendre la phrase dans laquelle le sujet était omis. Ce phénomène a progressivement disparu au cours du Moyen-Âge, pour devenir quasiment inexistant au XIIIe siècle.<sup>125</sup>

Dans les phrases négatives, on remarque également l'omission du pronom sujet. Cette omission est surtout associée aux verbes les plus courants comme *avoir*, *estre*, *pooir* ou *voloir*.

Dans le contexte de la négation de phrases en ancien français, il faut également faire attention à l'utilisation du mot *ne* (une forme plus faible de la négation) ou *non*. La forme forte de la négation (*non*) entraîne toujours l'utilisation de l'omission ou de l'inversion dans la phrase négative. La forme plus faible de la négation ne produisait pas ce changement.

Aussi étrange que cela puisse nous paraître, ces phénomènes n'étaient pas l'apanage des poètes et autres érudits, mais étaient également courants dans le monde quotidien.<sup>126</sup>

---

<sup>124</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français*. Paris: Librairie Ancienne Honoré Champion - Édouard Champion, 1923, p. 248 - 257

<sup>125</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français*., p. 259

<sup>126</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français*., p. 254 - 265

### 3.2 Le substantif en ancien français

Le substantif indique un mot qui désigne une chose ou une personne. Jusqu'à la fin du 13<sup>e</sup> siècle, la déclinaison était appliquée au substantif.<sup>127</sup> Cela signifie que la terminaison des mots variait en fonction du rôle du mot dans la phrase.<sup>128</sup>

Le substantif se divise principalement en deux genres : masculin et féminin. Ces deux genres se sont cristallisés en ancien français au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, la division n'était pas aussi rigoureuse ; la distinction était encore embryonnaire, de sorte qu'on ne peut affirmer avec certitude que certains mots étaient féminins ou masculins.<sup>129</sup> Comme on peut le constater, il y a également eu une disparition du genre neutre.<sup>130</sup>

Par rapport au latin, le nombre de cas a été réduit.<sup>131</sup> En français médiéval, on trouve le cas-régime et le cas-sujet. Comme le nom l'indique, dans le cas du cas-sujet, le nom est en position de sujet, dans le cas du cas-régime, le nom est en position de complément. Le cas-sujet est également utilisé lorsque l'on s'adresse à un destinataire, tandis que le cas-régime se trouve toujours là où se trouve la préposition (plus précisément, il la suit toujours) et a d'autres usages. De ces deux, c'est le cas-régime qui a été le plus utilisé, et c'est aussi la base de la forme de la plupart des noms utilisés dans le français moderne d'aujourd'hui.<sup>132</sup>

De ce point de vue, les noms féminins sont moins compliqués, étant invariables (indéclinables). On peut donc dire que tant au cas-régime qu'au cas-sujet, ainsi qu'au singulier et au pluriel, les formes de ces mots sont assez semblables (certainement plus que dans le cas du masculin, sur lequel nous reviendrons plus tard). Le féminin pluriel se formait de la manière que nous connaissons en français moderne, en ajoutant la lettre *s* à la fin du mot en question.

Pour les noms masculins, la situation est plus compliquée. D'une manière générale, les masculins ont une forme singulière sans *s* final dans le cas de cas-sujet et avec un *s* final dans le cas de cas-régime, et vice-versa au pluriel.

Il existe également des mots dont la racine change également avec le cas et le nombre singulier ou pluriel, et dans certains cas spécifiques, le *z* final apparaît à la place du *s* final.

---

<sup>127</sup> ZINK, Gaston. *L'ancien français.*, p. 30

<sup>128</sup> PRUVOST, Jean. *La langue française: Une longue histoire riche d'emprunts.* (en ligne), p. 5

<sup>129</sup> JOLY, Geneviève. *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe.* , p. 13

<sup>130</sup> ZINK, Gaston. *L'ancien français.*, p. 29

<sup>131</sup> ZINK, Gaston. *L'ancien français.*, p. 30

<sup>132</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 7-9

Il existe également des mots dont la racine change avec le cas et les nombres singuliers ou pluriels, et dans certains cas spécifiques, le z final apparaît à la place du s final. Une autre exception est constituée par des mots comme *pere* ou *maistre*, auxquels le s final n'est pas ajouté dans le cas du cas-sujet (il est intéressant de noter que cette règle s'applique dans certains cas et dans d'autres non, ce qui nous ramène à ce que nous avons mentionné plus haut, à savoir que les règles n'ont pas toutes été suivies à la lettre).<sup>133</sup>

### 3.3 Les différents formes des articles

Les articles sont encore aujourd'hui un élément essentiel de la langue française. Les élèves les rencontrent assez tôt dans leurs études. Les articles sont nés à l'époque médiévale, ils accompagnent le français depuis ses premiers pas.<sup>134</sup>

Dès le Moyen Âge, on peut observer la division des articles en articles définis et articles indéfinis.<sup>135</sup> Cependant, les règles qui s'appliquaient alors à l'utilisation des articles sont différentes de celles que nous utilisons aujourd'hui. En français moderne, le substantif et l'article forment un couple inséparable dans la plupart des cas. Au Moyen Âge, l'article n'était lié au nom que lorsque le locuteur parlait de quelque chose de précis. A l'inverse, dans le cas de certaines généralités et imprécisions, aucun article n'était lié au substantif.<sup>136</sup>

Même les articles étaient soumis à la déclinaison, tout comme les substantifs. L'article défini n'avait qu'une seule forme au masculin pour les deux temps du cas-régime, *li*. Comme pour les substantifs, seule la forme cas-régime a survécu. Le cas-régime de l'article défini utilisé au Moyen Âge correspondait aux formes utilisées aujourd'hui, même les formes contractées créées avec les prépositions à et de étaient déjà utilisées, et il y avait aussi la forme contractée avec la préposition en, qui n'est plus utilisée aujourd'hui.<sup>137</sup> En ce qui concerne les règles d'utilisation de l'article défini, elles n'étaient pas diamétralement différentes de celles que nous utilisons aujourd'hui, c'est-à-dire que l'article défini était utilisé lorsque le locuteur parlait de la chose ou de la personne en question à plusieurs reprises, également lorsque le locuteur parlait de quelque

---

<sup>133</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 4-6

<sup>134</sup> CARLIER, Anne, LAMIROY, Béatrice. *The emergence of the grammatical paradigm of nominal determiners in French and in Romance: Comparative and diachronic perspectives.* Canadian Journal of Linguistics/ Revue Canadienne De Linguistique, 63(2), Cambridge: Cambridge University Press, 21 Novembre 2017 (en ligne), p. 142

<sup>135</sup> JOLY, Geneviève. *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe.*, p. 236

<sup>136</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 47

<sup>137</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 44-45

chose qui lui était familier ainsi qu'au destinataire (la vie, l'eau, etc.), ou encore lorsque le locuteur parlait d'une partie d'un ensemble plus grand.<sup>138</sup> Le tableau suivant présente la déclinaison complète de l'article défini:<sup>139</sup>

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
masculin	<i>li</i>	<i>li</i>		<i>le</i>	<i>les</i>
féminin	<i>la</i>	<i>les</i>		<i>la</i>	<i>les</i>

Dans le cas de l'article indéfini, on distingue trois formes pour le singulier, dont deux, *un* et *une*, sont utilisées dans le cas-régime (là encore, on peut remarquer que ce sont les formes de l'article indéfini que l'on utilise encore aujourd'hui) et une forme commune, *uns*, dans le cas de cas-sujet. Contrairement à l'article défini, l'utilisation de l'article indéfini au Moyen Âge est plus différente de celle d'aujourd'hui. Le locuteur l'utilise lorsqu'il parle de quelque chose ou de quelqu'un pour la première fois (ce qui est encore le cas aujourd'hui), mais en même temps il se réfère à une chose ou à une personne particulière d'une classe donnée de choses similaires. Compte tenu de cet usage, il s'ensuit que le pluriel n'était pas très répandu au Moyen Âge dans le cas de l'article indéfini et qu'il n'était utilisé que dans quelques rares cas.<sup>140</sup>

Nous abordons maintenant un article que nous n'avons pas encore traité ici. L'article partitif a commencé à faire partie de la langue française au XIIe ou XIIIe siècle. C'est pour cette raison qu'il n'était pas très utilisé et que son usage différait de celui du français moderne. À l'origine, il servait à désigner une partie d'un ensemble clairement défini. Occasionnellement, il pouvait également désigner une partie d'un tout non spécifié (cet usage était toutefois moins courant).<sup>141</sup> Au lieu de l'article partitif, on utilisait plus souvent des adverbes de quantité, comme *assez*, qui désignait en ancien français une quantité appropriée, convenable, juste dans la situation et le contexte donné.<sup>142</sup>

<sup>138</sup> JOLY, Geneviève. *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe.*, p. 240

<sup>139</sup> ZINK, Gaston. *L'ancien français.*, p.39

<sup>140</sup> JOLY, Geneviève. *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe.*, p. 237-239

<sup>141</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 58-62

<sup>142</sup> JOLY, Geneviève. *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe.*, p. 62

La dernière chose intéressante à mentionner à propos de l'utilisation des articles en français du Moyen Âge est que ni l'article partitif ni l'article indéfini ne se trouvaient dans les phrases négatives, étant parfois remplacés seulement par la préposition *de*.<sup>143</sup>

### 3.4 L'adjectif

Tout comme les autres espèces verbales mentionnées précédemment, les adjectifs ont également été soumis à la déclinaison au Moyen-Âge. La déclinaison dans leur cas coïncidait avec les substantifs auxquels ils étaient liés (ainsi que le genre masculin ou féminin et le nombre singulier ou pluriel). Comme aujourd'hui, les adjectifs féminins se distinguaient généralement par le *e* final.

En ancien français, comme aujourd'hui, les adjectifs étaient utilisés plus ou moins en conjonction avec *que* pour comparer, à quelques exceptions près comme les adjectifs *grand* (*grant, graindre, graignor*), *petit* (*petit, mendre, menor*), *bon* (*bon, meildre, meillor*), et *mauvais* (*mauvés, pire, peior*), dont seuls les deux derniers adjectifs ont ces formes spéciales aujourd'hui, et, de plus, même ces formes spéciales ont connu une évolution.<sup>144</sup>

### 3.5 Les pronoms

Au Moyen Âge, comme aujourd'hui, les pronoms se répartissaient en six groupes différents. On distingue les pronoms personnels, démonstratifs, possessifs, indéfinis, relatifs et interrogatifs. Cinq de ces groupes sont soumis à la déclinaison, tout comme les substantifs et, par conséquent, les adjectifs. Le seul groupe auquel ces règles ne s'appliquent pas est celui des pronoms indéfinis. Suite à ces informations, nous pouvons dire que les pronoms peuvent prendre deux formes : soit la forme d'un substantif, soit la forme d'un adjectif, ce qui est la question la plus importante que nous ayons à traiter dans le cas des pronoms en français du Moyen Âge.<sup>145</sup>

Le tableau suivant présente brièvement et clairement les pronoms personnels dans les deux cas au singulier et au pluriel:<sup>146</sup>

---

<sup>143</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 70

<sup>144</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 77-81

<sup>145</sup> CARLIER, Anne, LAMIROY, Béatrice. *The emergence of the grammatical paradigm of nominal determiners in French and in Romance: Comparative and diachronic perspectives.*, p.142

<sup>146</sup> ZINK, Gaston. *L'ancien français.*, p. 51

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
1.	<i>je</i>	<i>nos</i>	1.	<i>me, moi</i>	<i>nos</i>
2.	<i>tu</i>	<i>vos</i>	2.	<i>te, toi</i>	<i>vos</i>
3.	<i>il, ele</i>	<i>il, eles</i>	3.	<i>li, le, lui, li, la</i>	<i>lor, les, eus, eles</i>

Comme nous pouvons le voir clairement dans le tableau, la première et la deuxième personne du pluriel, c'est-à-dire *nos* et *vos*, sont les mêmes pour cas-sujet et cas-régime. En revanche, dans le cas de cas-régime, les formes de la troisième personne du singulier et du pluriel sont nombreuses. Ces formes ne doivent pas être considérées comme identiques, même si leur sens est très proche, car leur valeur est différente.<sup>147</sup>

Nous pouvons également diviser les pronoms personnels en deux catégories: les pronoms personnels nominaux (ceux qui désignent le locuteur, le destinataire, le groupe dont le locuteur est ou n'est pas membre; il s'agit de la première et de la deuxième personne du singulier et du pluriel) et les pronoms représentants, qui peuvent désigner n'importe quoi et n'importe qui (il s'agit de la troisième personne du singulier et du pluriel).<sup>148</sup> Ces deux groupes sont ensuite divisés en forts ou pleins (*moi, toi, lui, li, eus, eles, soi* (la forme réfléchie)), qui étaient généralement utilisés seuls après des prépositions, et faibles (*me, te, li, le, le, la, lor, les, se* (la forme réfléchie)), qui étaient liés à l'un des mots qui leur étaient voisins et généralement suivis directement d'un verbe. Cette division est toujours d'actualité et est utilisée en français moderne.<sup>149</sup>

En ce qui concerne les mots exprimant la possession, ils peuvent à nouveau être divisés en deux groupes principaux, comme en français moderne. Le premier groupe est représenté par les adjectifs possessifs, qui forment toujours une paire avec un substantif, comme *mon, ton, son, notre, votre, leur*, et le second groupe par les pronoms possessifs, qui peuvent être isolés dans une phrase, comme *le mien* ou *le sien*.<sup>150</sup>

<sup>147</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 88

<sup>148</sup> JOLY, Geneviève. *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe.*, p. 280

<sup>149</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 89

<sup>150</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 117

Le tableau suivant résume brièvement les formes possibles des adjectifs possessifs, le deuxième tableau résume des pronoms possessifs:<sup>151</sup>

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
1.	<i>mes, ma</i>	<i>mi, mes</i>	1.	<i>mon</i>	<i>mes</i>
2.	<i>tes, ta</i>	<i>ti, tes</i>	2.	<i>ton</i>	<i>tes</i>
3.	<i>ses</i>	<i>si, ses</i>	3.	<i>son</i>	<i>ses</i>
4.	<i>nostre(s), nos</i>	<i>nostre, no</i>	4.	<i>nostre, no</i>	<i>nostres, nos</i>
5.	<i>vostre(s), vos</i>	<i>vostre, vo</i>	5.	<i>vostre, vo</i>	<i>vostres, vos</i>
6.	<i>lor</i>	<i>lor</i>	6.	<i>lor</i>	<i>lor</i>

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
1.	<i>miens, moie (f)</i>	<i>mien</i>	1.	<i>mien, moie (f)</i>	<i>miens</i>
2.	<i>tuens, toie (f)</i>	<i>tuen</i>	2.	<i>tuen, toie (f)</i>	<i>tuens</i>
3.	<i>suens, soie (f)</i>	<i>suen</i>	3.	<i>suen, soie (f)</i>	<i>suens</i>
4.	<i>nostre(s), nos</i>	<i>nostre, no</i>	4.	<i>nostre, no</i>	<i>nostres, nos</i>
5.	<i>vostre(s), vos</i>	<i>vostre, vo</i>	5.	<i>vostre, vo</i>	<i>vostres, vos</i>
6.	<i>lor</i>	<i>lor</i>	6.	<i>lor</i>	<i>lor</i>

Au Moyen Âge, il était possible d'utiliser les formes indépendantes, c'est-à-dire celles qui ne devaient pas former une paire avec un substantif, en conjonction avec un substantif, ce que l'on

<sup>151</sup> ZINK, Gaston. L'ancien français., p. 48-49

ne retrouve plus aujourd'hui. En revanche, l'inverse ne fonctionnait pas et seuls les adjectifs possessifs pouvaient être utilisés de manière indépendante (voir le deuxième tableau).<sup>152</sup>

De la même manière, les pronoms démonstratifs (*ce, celui, celle, ceux et celles*) et les adjectifs démonstratifs (*ce, cette, cet, ces*) fonctionnent en français moderne. Il n'est sans doute pas nécessaire d'en dire plus à ce sujet. Cependant, au Moyen Âge, ces deux groupes n'existaient pas, plus précisément, il n'y avait qu'un seul groupe de démonstratifs, qui ne comptait que trois membres (cinq si l'on inclut les différentes variantes): *ce, cil (icil), cist (icist)*.<sup>153</sup> Le démonstratif *ce* (et ses formes *ceci* et *cela*) le plus couramment utilisé a toujours été employé comme pronom, quel que soit le genre ou le nombre du mot auquel il se réfère.<sup>154</sup> Le deuxième démonstratif *cil* (ou *icil*) est déclinable et ses formes sont résumées dans le tableau suivant:<sup>155</sup>

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
masculin	<i>cil</i>	<i>cil</i>	masculin	<i>cel, celui</i>	<i>ceus, cels</i>
féminin	<i>cele</i>	<i>celes</i>	féminin	<i>celi</i>	<i>celes</i>

De même, le démonstratif *cist* est soumis aux règles de la déclinaison.<sup>156</sup>

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
masculin	<i>cist</i>	<i>cist</i>	masculin	<i>cest, cet, cestui</i>	<i>ces</i>
féminin	<i>ceste, cesti</i>	<i>cestes, ces</i>	féminin	<i>ceste, cesti</i>	<i>cestes, ces</i>

Pour savoir s'il faut utiliser le démonstratif *cil (icil)* ou *cist*, il faut se demander ce que l'on veut exprimer (éloignement ou rapprochement). *Cil* ou *icil* est utilisé pour quelque chose qui s'est

<sup>152</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 118 - 121

<sup>153</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 122 - 123

<sup>154</sup> JOLY, Geneviève. *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe.*, p. 266

<sup>155</sup> ZINK, Gaston. *L'ancien français.*, p. 42

<sup>156</sup> ZINK, Gaston. *L'ancien français.*, p. 42



déroulé dans le passé et qui est donc éloigné, tandis que *cist* est utilisé pour ce qui se passe au moment où l'on parle ou dans le futur et qui est donc considéré proche.<sup>157</sup>

Le groupe suivant est constitué des pronoms relatifs. Parmi ceux-ci, les plus utilisés étaient et sont toujours les pronoms relatifs *que* et *qui*. Leur utilisation est la même que celle que nous connaissons aujourd'hui. *Qui* est donc associé au sujet et *que* au régime. Contrairement au français moderne, où cette règle s'applique dans tous les cas, on observe des exceptions en ancien français. *Que* peut également être utilisé dans certains cas en relation avec le sujet si ce dernier est du genre neutre (avec le féminin et le masculin, *qui* était utilisé exclusivement). *Que* a également connu la forme *cui*, aujourd'hui disparue. Cette forme du pronom relatif était le plus souvent utilisée après la préposition *a*, mais pouvait également être utilisée en liaison avec d'autres prépositions. Il existait également une autre forme de *qoi* (*coi*) dont l'usage différait de celui de *cui* : alors que *cui* était toujours associé à une personne, lorsqu'il s'agissait d'un animal ou d'une chose, il convenait d'utiliser *qoi* ou *coi* ou *c'*, une version élidée de *coi*.<sup>158</sup>

Le groupe suivant est celui des pronoms interrogatifs. Ils sont très similaires aux pronoms relatifs mentionnés plus haut, ils sont étroitement liés. *Qui* est utilisé en relation avec le sujet, qui est une personne. La forme *cui* (ou *qui*) est ensuite utilisée en relation avec le mode et après toute préposition. Si le sujet de la phrase est quelque chose d'inanimé, un animal ou une chose, bien que cette situation soit inhabituelle, le pronom interrogatif *qui* est utilisé. D'autres formes de pronoms interrogatifs, *que* et *qoi* (ou *quoi*), sont utilisées en conjonction avec le régime. *Qoi* ou *quoi* sont utilisés comme successeurs des prépositions.

Le dernier groupe de pronoms que nous mentionnerons dans ce travail est celui des pronoms indéfinis, qui constituent le groupe le plus nombreux et le plus fréquemment utilisé.

L'un de ces pronoms, par exemple, est le pronom *autre*, qui est toujours associé à un article défini, ou plus précisément, qui le suit toujours. De même, le pronom *un* est inclus dans la phrase. *Autre* ne se lie pas à l'article indéfini, au lieu de cela, l'article se perd. *Un* et *autre* ont des significations essentiellement opposées.

Un cas particulier est celui de *chascun*, qui peut fonctionner à la fois comme pronom et comme adjectif.

---

<sup>157</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 123

<sup>158</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 130 - 134

*Quanz*, *quant* et *quante* sont des formes d'un seul et même pronom, la différence étant le genre auquel ces pronoms se réfèrent. Le plus utilisé des trois est le pronom *quant*, qui se réfère au genre moyen.

Les autres pronoms appartenant à ce groupe sont par exemple *aucun*, *nul*, *nun*, *meisme*, *el*, *plusier*, *poi*, *moult*, *tel*, *tant* ou *tout*.<sup>159</sup>

### 3.6 La négation en ancien français

Dans ce chapitre, nous avons déjà abordé brièvement le thème de la négation. Nous avons expliqué qu'il existait deux types de négation en ancien français. Nous appelons ces deux types la négation partielle et la négation totale. Nous avons également déjà mentionné les adverbes *non* et *ne*, qui sont utilisés pour exprimer la négation. *Non* exprimant la négation totale, cet adverbe suffit à lui seul pour exprimer la négation. Bien qu'il ne soit pas courant en ancien français, *non* peut se suffire à lui-même, être une réponse complète à une question, ou au contraire une interrogation liée à l'information précédente. En français du Moyen Âge, il était également courant d'utiliser *non* dans la négation des verbes *estre*, *avoir* et *faire*. Le *non* nie totalement tout ce qui apparaît avec lui dans la même phrase. Le *ne* lui-même n'est pas suffisant pour la négation, il ne fait qu'en initier le processus. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas. Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, même *ne* pouvait signifier la négation complète, mais il était souvent complété ou renforcé par un adverbe, un substantif (comme *pas*, que l'on rencontre en conjonction avec *ne* en français moderne) ou un pronom indéfini (par exemple *ne + verbe + jamés* (il est intéressant de noter que dans l'ancien français, *jamés* est vu positivement, c'est le *ne* qui donne le sens négatif)), il pouvait même être renforcé par un second *ne*, ou par sa forme *ni*.<sup>160</sup> Pendant des siècles, le *ne* pouvait être utilisé à la fois en conjonction avec ce que l'on appelle le forclusif et seul. Au fil du temps, cependant, il a perdu cette capacité et, aujourd'hui, seule la négation renforcée, c'est-à-dire en conjonction avec un autre mot (*pas*, le plus souvent), est grammaticalement correcte.<sup>161</sup>

---

<sup>159</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français*, p. 139

<sup>160</sup> JOLY, Geneviève. *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe*, p. 334-340

<sup>161</sup> DONALDSON, Bryan. *Diachronie de la négation phrastique en français: Apports d'une approche sociohistorique*. Canadian Journal of Linguistics / Revue Canadienne De Linguistique 63(2). Cambridge: Cambridge University Press, 21 Novembre 2017 (en ligne), p. 227

### 3.7 Le verbe

Lorsque nous parlons de verbes, nous devons nous concentrer sur plusieurs aspects en français moderne et médiéval. Un verbe exprime une action qui est causée par quelqu'un ou quelque chose. On appelle ce quelqu'un une personne. Il peut y avoir plusieurs personnes.

La principale différence entre le français moderne et l'ancien français est qu'en ancien français, il était possible d'omettre le sujet, c'est-à-dire de ne pas exprimer explicitement la personne dans la phrase. De notre point de vue moderne, nous pouvons trouver cela difficile à comprendre. Comment se fait-il donc qu'en ancien français, l'omission du pronom sujet était relativement courante? Cela est dû à une flexion de verbes différente, un peu plus complexe que celle que nous connaissons aujourd'hui. Certains verbes s'écrivent aujourd'hui de la même manière à plusieurs personnes (par exemple j'aime, il aime) alors qu'en ancien français ce dédoublement n'existait pas (la forme de la 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> personne du verbe aimer était (j') aim, (il) aime). De plus, les terminaisons étaient prononcées différemment, plus précisément elles étaient clairement audibles, contrairement au français moderne. Ainsi, même sans le pronom sujet, il était possible de comprendre de quelle personne il s'agissait.

Un autre fait intéressant concernant les personnes est celui de tutoiement et de vouvoiement. Alors qu'en français moderne, nous savons clairement quand tutoyer à qui et quand vouvoyer à qui, en ancien français, ces règles ne s'appliquent pas de manière très rigide. Deux personnes peuvent tutoyer dans une phrase, puis vouvoyer deux phrases plus tard, et souvent ce changement peut se produire dans la même phrase. Pour nous, lecteurs, cela peut sembler désordonné, et il semble qu'il n'y avait pas de règles fixes pour l'utilisation de tutoiement ou du vouvoiement.<sup>162</sup>

Dès lors que l'on indique la personne, il faut s'intéresser au nombre de personnes qui causent l'action, c'est-à-dire à leur nombre, qui peut être singulier ou pluriel.

Il convient ici de mentionner quelques curiosités que l'on rencontre rarement en français moderne. La première est le cas où le verbe coïncide en nombre avec le nom collectif au singulier. Dans ce cas, le verbe peut s'accorder avec la troisième personne du pluriel au lieu de la troisième personne du singulier. Ce qui est encore plus intéressant, c'est que cela peut fonctionner à l'inverse. Ainsi, si nous avons plusieurs sujets à la troisième personne du singulier dans une phrase en conjonction avec un verbe, le verbe ne peut s'accorder qu'avec le dernier et

---

<sup>162</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 137-140

donc conserver une correspondance au singulier, même si, logiquement, il devrait s'accorder avec tous les sujets.<sup>163</sup>

Puis, nous déterminons les modes, c'est-à-dire les différentes variations des conditions dans lesquelles l'action se déroule. Aujourd'hui, même en ancien français, on distingue indicatif, subjonctif et conditionnel, impératif et infinitif. Subjonctif et conditionnel étaient très proches l'un de l'autre au Moyen-Âge, si bien qu'ils pouvaient même être considérés comme un seul mode, s'opposant essentiellement à l'indicatif. Alors que l'indicatif exprime une affirmation positive, le conditionnel et le subjonctif expriment l'incertitude, le doute, la condition (il y a donc entre eux la même différence qu'aujourd'hui entre l'indicatif et le conditionnel). Le subjonctif, plus ou moins en régression aujourd'hui, était beaucoup plus utilisé au Moyen-Âge. En ce qui concerne l'impératif, un pronom sujet peut être lié au verbe à l'impératif, ce qui n'est plus courant aujourd'hui (le français moderne exprime l'impératif sans le sujet). L'infinitif, en revanche, est parfois utilisé comme un substantif, il est alors soumis aux règles de la déclinaison et est même précédé d'un article.<sup>164</sup>

La dernière chose sur laquelle nous devons nous concentrer est le moment où l'action se produit, s'est produite, se produira. Cette information est également précieuse d'un point de vue grammatical en raison de conjugaison. L'indicatif se réfère à une situation qui se déroule actuellement, imparfait le passé indéfini, le passé défini, le passé antérieur et le passé antérieur surcomposé se réfèrent à une situation qui a déjà eu lieu à un moment donné dans le passé, et le futur simple se réfère à une situation qui n'a pas encore eu lieu.<sup>165</sup>

### 3.8 Conclusion

Ce chapitre ne contient certainement pas toutes les règles grammaticales et syntaxiques auxquelles l'ancien français a plus ou moins adhéré. Les mots plus ou moins sont également très importants dans ce cas. Il ne faut pas oublier ce que nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, à savoir que l'ancien français n'était pas une langue unifiée, mais plutôt un ensemble de dialectes. Les déviations régionales par rapport aux règles n'étaient donc pas une exception. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on rencontre dans les textes authentiques quelque chose qui ne coïncide pas avec eux. C'est un phénomène qui ne doit pas nous effrayer ou nous surprendre et qui doit être prévu.

---

<sup>163</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 137-143

<sup>164</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 143-156

<sup>165</sup> FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français.*, p. 156-173

#### 4. Quelques mots sur la forme phonétique de l'ancien français

Tout comme la forme grammaticale et syntaxique du français a évolué, sa forme phonétique a également évolué. Si l'on veut aborder des textes authentiques, il faut donc savoir les lire ( et encore plus si on veut en discuter avec les élèves en classe). Nous voudrions donc rappeler quelques règles de base concernant la prononciation de l'ancien français.

En général, l'ancien français avait une transcription phonétique. Cela signifie que toutes les syllabes écrites étaient lues (c'est en cela que l'ancien français diffère fondamentalement du français moderne).

Contrairement au français moderne, les voyelles en fin de mot sont généralement prononcées de manière audible (par exemple, dans le mot *chantet*, le *t* final sera prononcé comme [θ] (nous pouvons comparer ce son au *th* sourd de l'anglais pour simplifier)). Cette prononciation était courante jusqu'à la fin du XIe siècle. Le *s* final se prononçait de la même manière, par exemple dans le pluriel substantif. Si le mot se terminait par *z*, la prononciation de cette terminaison était *ts*. La prononciation du *ch* au début et au milieu d'un mot (comme par exemple dans *chevalier* ou *sache*) était *tch* (la prononciation de *chevalier* serait donc *tchëvaljër*, celle de *sache* *satchë*) et la prononciation du *j* au début d'un mot était *dj* (le mot *jambe* se prononçait donc *djam-mbë*). D'après la prononciation des mots déjà mentionnés, on peut également remarquer que le *e* en fin de mot prend toujours la prononciation de *ë*. Dans le cas de la terminaison de mots comme *pain* ou *faim*, la voyelle finale était prononcée de manière plus marquée qu'aujourd'hui. Certaines des nasales actuelles n'étaient peut-être pas du tout nasalisées au Moyen Âge.<sup>166</sup>

Les règles mentionnées plus haut ne sont que quelques-unes des règles universellement suivies. Cependant, nous devons à nouveau prendre en compte les différences régionales et les inconsistances de l'ancien français.

---

<sup>166</sup>[https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s3\\_Ancien-francais.htm#2\\_L%C3%A9tat\\_de\\_lancien\\_fran%C3%A7ais\\_\\_](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s3_Ancien-francais.htm#2_L%C3%A9tat_de_lancien_fran%C3%A7ais__)

## **Introduction de la partie pratique**

Après avoir examiné plus en détail l'évolution de la langue française et son contexte dans le développement culturel, historique et social de la France, nous devons être clairs sur ce qui doit être transmis aux élèves à partir de cette quantité d'informations véritablement volumineuse. Pour prendre cette décision, il est important de garder à l'esprit plusieurs facteurs. Si l'un de ces facteurs est négligé, l'enseignement des bases du français médiéval risque de ne pas être fructueux ou, au pire, d'être nuisible.

Le premier facteur est la durée de l'étude du français et le niveau de compétence de l'étudiant. Comme nous l'avons déjà montré et comme nous le montrerons dans les pages suivantes, le français médiéval est très différent du français contemporain, ce qui peut poser des problèmes. Si, par exemple, un élève maîtrise mal la prononciation et la grammaire du français moderne et malgré cela nous essayons de lui enseigner les bases de la prononciation et de la grammaire de l'ancien français, nous pouvons facilement créer une confusion dans sa tête.

Le deuxième facteur est le niveau de compétence de l'élève dans d'autres matières, qui est généralement basé sur l'année dans laquelle l'élève se trouve. Comme nous l'avons démontré dans le premier chapitre, la langue ne se développe pas de manière autonome, mais subit une multitude d'influences. Lorsqu'il s'agit d'enseigner l'évolution du français, il faut tenir compte des connaissances de l'élève dans d'autres matières, notamment l'histoire. Si les élèves n'ont pas une connaissance suffisante des tribus celtes et germaniques, des Romains, de Jules César, du latin, de la migration des peuples, de la propagation du christianisme, de l'Église et de son influence au Moyen Âge, et d'autres réalités historiques associées à l'Europe occidentale à une époque donnée, leur compréhension de l'évolution du français à cette époque risque d'être limitée en raison de son lien étroit avec les réalités historiques.

C'est pourquoi, comme vous l'avez peut-être remarqué, nous avons également travaillé avec trois manuels (deux manuels d'histoire et un manuel de langue et de littérature tchèques) pour avoir une idée de l'étendue des connaissances des élèves des première et deuxième années de l'enseignement secondaire (les informations tirées des manuels ont été quelque peu enrichies pour les besoins de cette thèse, mais la base reste la même).

Pour les raisons mentionnées plus haut, les étudiants de français langue étrangère ne rencontrent généralement le français médiéval qu'au niveau de l'enseignement supérieur (universitaire), ou au niveau de l'enseignement secondaire s'ils fréquentent un lycée bilingue, qui met beaucoup plus l'accent sur l'enseignement du français que tous les autres types d'écoles. En effet, l'enseignement du français médiéval requiert une connaissance de l'histoire et surtout

de la langue française qu'aucun autre élève/étudiant ne possède habituellement, et l'enseignement de l'ancien français ne serait donc pas bénéfique aux élèves qui n'ont pas ce niveau de connaissance.

Alors pourquoi traiter ce sujet, qui s'adresse à un groupe d'étudiants aussi limité ? Bien que le français médiéval soit un sujet très complexe et compliqué, il est possible d'en extraire certaines parties qui peuvent être utiles dans l'enseignement aux élèves ou aux étudiants qui ne vont pas étudier le sujet en profondeur. Grâce aux manuels, nous avons constaté que les connaissances des élèves sur l'évolution de l'Europe occidentale aux époques antique et médiévale devraient, à notre avis, être suffisantes pour comprendre les bases de l'évolution de la langue française à cette époque. Il n'est pas nécessaire que les élèves connaissent les règles grammaticales du français médiéval (bien qu'on puisse leur en montrer quelques-unes pour les intéresser) pour pouvoir discuter des conditions de l'Europe médiévale et, par extension, de la France, à partir de leur connaissance de certaines réalités et de certains textes littéraires. En fait, je pense que demander plus à la plupart des étudiants serait inutile et écrasant, et pourrait décourager les étudiants du français plutôt que de les intéresser au sujet et de les faire progresser dans leur apprentissage de la langue.

Alors, comment choisir les bons supports et comment travailler avec eux ?

Nous pensons que la meilleure façon d'introduire le français médiéval auprès des élèves est de faire appel à la littérature authentique. Dans le cas des œuvres les plus connues, il est relativement facile de trouver (en ligne ou dans diverses publications consacrées à cette littérature) le texte original accompagné d'une traduction en français moderne, ce qui peut grandement faciliter la compréhension du texte par les élèves, tout en montrant directement par cette comparaison l'évolution du français depuis la rédaction de l'œuvre (il n'est pas non plus difficile de trouver une traduction tchèque pour les ouvrages les plus connus, si l'on veut s'assurer que les élèves ayant un niveau de français plus bas comprendront le texte).

Cette partie pratique du travail consistera donc principalement en des fiches de travail basées sur le travail avec des textes authentiques, qui peuvent être utilisés pour illustrer différentes caractéristiques et idées de la littérature française médiévale, tout en montrant et en expliquant certaines règles grammaticales et syntaxiques de l'ancien français.

Il convient toutefois de mentionner qu'avant de commencer à travailler directement sur les fiches de travail relatives aux textes, il serait utile de préparer une leçon d'introduction qui éclairerait les élèves sur l'évolution historique du français à l'époque pré-littéraire. Pour cette

entrée en matière, nous choisirions la forme d'un exposé suivi de questions et d'activités, que nous allons également esquisser ici.



## Leçon d'introduction

Avant de lire les passages authentiques et d'en discuter avec les élèves, il convient de clarifier certains faits historiques concernant le développement du français dans la période pré-littéraire. Commençons, comme nous l'avons déjà indiqué dans la partie théorique de cette mémoire, par les Celtes, et plus précisément par les Gaulois. Le fait que les Gaulois aient été les premiers habitants du territoire français conquis par Jules César pourrait être théoriquement connu aux élèves, sinon par les cours d'histoire, du moins grâce à la culture populaire, plus précisément grâce aux bandes dessinées et aux films avec Astérix et Obélix (en même temps, ils devraient comprendre qu'à l'exception du fait que les Gaulois étaient les premiers habitants de la Gaule, qui était effectivement située dans l'actuelle France, et le fait que la Gaule a été conquise par Jules César, il n'y a pas beaucoup de similitudes historiques ici, car il s'agit toujours d'histoires pour enfants qui se déroulent uniquement à cette période historique). Il faut mentionner l'influence des Gaulois sur le français, ou plutôt le fait qu'il ne nous reste plus beaucoup de mots d'origine gauloise, et en citer quelques-uns. Il faut choisir des mots que les élèves peuvent connaître au moins en partie. Des mots comme mouton, corbeau, alouette, crème, charpente, bruyère, lande, Rennes peuvent nous servir d'exemples. Ces mots doivent être traduits avec les élèves car il est peu probable qu'ils les connaissent tous. On peut ensuite demander aux élèves ce que ces mots ont en commun (réponse : ils font tous référence à la vie de village, à la nature et, dans le cas de Rennes, à la toponymie, ce qui nous permet de conclure qu'il s'agit en grande partie de mots utilisés par les classes sociales inférieures).

Il faut également mentionner l'influence de la romanisation, notamment le fait qu'une partie de la population gauloise a décidé d'utiliser le latin, principalement en raison des avantages qu'il lui procurait (possibilité de faire du commerce, d'envoyer ses enfants étudier à Rome, etc.) En même temps, il faut cependant mentionner que le latin était encore plus utilisé dans les villes, tandis que dans les campagnes, la langue gauloise était encore prédominante, ou que de nombreux individus connaissaient à la fois leur langue maternelle et une forme de latin en tant que seconde langue. L'influence des tribus germaniques doit également être mentionnée. Les élèves doivent connaître, grâce aux cours d'histoire, le concept de migration des peuples, qu'ils apprennent à l'école primaire, et ils doivent également savoir que ce sont les tribus germaniques qui ont détruit l'Empire romain d'Occident, ce qui implique qu'elles se trouvaient en Europe occidentale à cette époque. Il convient également de mentionner quelques mots d'origine germanique qui ont survécu en français. Nous considérons que les mots baron, heaume, trêve, bourg, épieu et Bourgogne sont appropriés. Là encore, ces mots doivent être traduits avec les

élèves. Les élèves peuvent à nouveau déduire de ces mots quels domaines ont été influencés linguistiquement par les tribus germaniques (réponse : administration, guerre, noms de lieux). Il convient également de mentionner l'influence du christianisme et de l'Église sur le développement du français, puisque c'est l'Église qui a préservé le latin et la culture antique, en particulier au début du Moyen-Âge. La place de l'Église dans la société médiévale devrait être connue aux élèves grâce aux cours d'histoire de l'école primaire.

Il faut ensuite aborder la question de la dialectisation, des deux groupes principaux : les langues d'oïl et les langues d'oc, et des raisons qui ont conduit à la dialectisation (la diffusion inégale du latin, l'influence de la langue germanique à l'est plutôt qu'à l'ouest, les langues régionales - le breton, le basque, le catalan, l'alsacien et le francique). Il faut aussi mentionner la Renaissance carolingienne, qui a tenté, en vain, d'innover le latin et d'unifier la langue des habitants de l'actuelle France, car de cet effort est né le minuscule carolingien, que les élèves devraient connaître grâce à leurs cours d'histoire. Mais il ne faut pas oublier les souverains qui ont régné avant Charlemagne. Rappelons que le premier roi franc fut Clovis de la dynastie mérovingienne, qui fut également le premier roi franc à être baptisé. Il convient également de préciser que les rois de l'époque n'étaient pas tels que nous pouvons les imaginer aujourd'hui. Ils n'avaient pas de résidence fixe, ils voyageaient avec leur suite, ils fréquentaient les hommes ordinaires, ils avaient peut-être plusieurs épouses, même s'ils avaient officiellement adopté le christianisme. Le royaume de l'époque n'est pas uni mais composé de trois puissants territoires, l'Austrasie, la Neustrie et la Bourgogne, qui étaient rivaux. L'affaiblissement de la dynastie royale a été exploité par les majordomes, à l'origine des sujets de haut rang du roi, qui ont pris le pouvoir et ont ainsi fondé une nouvelle dynastie : la dynastie pippinide (ou pépinide). C'est de cette dynastie qu'est issu le plus célèbre monarque français du Moyen Âge, Charlemagne. Il convient de mentionner son érudition, qui a conduit à la Renaissance carolingienne, son esprit guerrier et sa piété. Charlemagne a protégé l'Europe occidentale des musulmans venus d'Espagne et, grâce à ses mérites, est devenu empereur de l'Empire romain d'Occident en 800. Après Charlemagne, nous arrivons à ses petits-enfants et donc au premier monument littéraire, qui fait l'objet de la première fiche incluse dans la partie pratique de ce mémoire.

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, pour cette entrée en matière, nous choisirons la forme d'un exposé suivi de questions, et la fin prendra préférablement la forme d'un quiz (pour rendre le quiz plus amusant pour les élèves, nous pouvons le créer dans Kahoot ou une autre application de quiz).

## Les Serments de Strasbourg

**Avez-vous déjà entendu le nom Les Serments de Strasbourg (Štrasburské přísahy)? Où l'avez-vous entendu?**

*(Les élèves devraient connaître Les Serments de Strasbourg grâce à leurs cours de langue et de littérature tchèques. Cette première trace littéraire écrite en langue romane est mentionnée dans le manuel de la première année de l'enseignement secondaire).*

**Savez-vous ce que sont ces serments ? Savez-vous de quoi il s'agit et pourquoi ils ont été créés?**

*(Bien que les références à ce document dans les manuels de littérature et d'histoire soient plutôt brèves, les élèves doivent savoir qu'il s'agit du plus ancien monument littéraire français, et ils doivent également le savoir d'après leurs cours d'histoire, qu'il s'agit d'un traité entre deux frères, Louis le Germanique et Charles le Chauve (ils devraient les connaître sous le nom de Ludvík Němec et Karel Holý), contre leur frère Lothaire, qui traite d'une alliance militaire, et que toute la dispute entre les frères est née du partage d'un héritage.)*

**Si vous ne connaissez pas les réponses aux questions précédentes, ou si vous n'êtes pas sûr, lisez le petit texte sur les Serments de Strasbourg et répondez ensuite à ces questions:**

Les Serments de Strasbourg sont une alliance entre deux frères, deux petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis Germanique. Ils se sont alliés dans la lutte pour la succession contre leur frère, Lothaire Ier, qui voulait s'appropriier tout le royaume. Ces serments étaient récités à haute voix par les deux frères devant leurs armées en deux langues. L'une de ces langues était la langue romane, ancêtre direct du français. Cela fait de ce document, rédigé par le chroniqueur Nithard en 842, le plus ancien monument littéraire français.

*(Ensuite, les élèves examinent ensemble les deux premières réponses et discutent brièvement de ce qu'est un chroniqueur et de ce que sont les chroniques. Les élèves doivent savoir que la chronique est l'un des genres médiévaux les plus populaires, dans lequel l'auteur, le chroniqueur, décrit des événements importants dont il a été témoin. Nous pouvons également discuter des noms des personnages historiques mentionnés ou, plus précisément, de la question portant sur la similitude de leurs noms en français et en tchèque.)*

**Écoutons ensemble un extrait des Serments de Strasbourg. Pendant que nous l'écoutons, lisez l'extrait suivant:<sup>167</sup>**

« Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant deus savir et podir me dumat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift , in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit. »<sup>168</sup>

**Soulignez les mots dans le texte que vous avez l'impression de comprendre. Sur quelle base en avez-vous déduit le sens?**

*(Les élèves pourraient probablement comprendre la partie «Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament», car ces mots sont assez semblables en français moderne, tout comme le mot fradre. Grâce à leur connaissance du contexte historique, ils devraient reconnaître les noms des frères, à savoir Karlo et Ludher).*

« Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre salut commun, de ce jour en avant, autant que Dieu m'en donnera le savoir et le pouvoir, je défendrai mon frère Charles, et l'aiderai en toute circonstance, comme on doit selon l'équité défendre son frère, pourvu qu'il en fasse autant à mon égard. Et jamais je ne prendrai avec Lothaire aucun arrangement qui, de ma volonté, puisse être nuisible à mon frère Charles. »<sup>169</sup>

**Comparez le texte en ancien français avec sa traduction moderne. Après avoir lu la traduction, comprenez-vous les mots que vous avez soulignés dans le texte en ancien français ? Quelle est leur signification ? Écrivez votre traduction en français moderne au-dessus des mots soulignés.**

**Comprenez-vous tous les mots dans la traduction moderne ? Si vous ne comprenez pas certains mots, soulignez-les.**

*(Ces deux exercices sont suivis d'une discussion de groupe. L'enseignant demande si tout le monde comprend maintenant la totalité du texte original ou s'ils ont du mal à comprendre une*

---

<sup>167</sup> VIALA, Alain. *Les serments de Strasbourg*. vidéo publié le 4 Janvier 2019, URL: [https://www.youtube.com/watch?v=aISmpJPg8\\_Y&ab\\_channel=AlainViala-Topic](https://www.youtube.com/watch?v=aISmpJPg8_Y&ab_channel=AlainViala-Topic)

<sup>168</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.*, p. 8

<sup>169</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.*, p. 8

partie ou quelques mots (cette forme ancienne de l'ancien français est, après tout, très différente du français moderne et le simple fait de faire le lien avec la traduction peut être difficile pour les élèves, du moins dans un premier abord). Si quelqu'un ne comprend pas quelque chose, nous donnons aux autres élèves l'occasion de répondre, et si personne ne sait la réponse, nous essayons de trouver une solution ensemble. La même chose se répète lorsque nous analysons ensemble une traduction moderne. L'enseignant écrit les mots nouveaux, s'il y en a, au tableau avec leur traduction pour que les élèves puissent les noter).

**BONUS : Lequel des frères a prononcé le serment que vous avez lu? Expliquez les raisons de votre réponse.**

*(Sur la base des informations que les étudiants ont acquises grâce au court texte théorique introductif, ils savent que Les Serments de Strasbourg font référence à l'héritage de trois frères, Lothaire I, Charles le Chauve et Louis Germanique. Dans le texte lui-même, les noms de deux frères, Karlo (i.e. Charles) et Ludher (i.e. Lothaire), apparaissent, ce qui permet de déduire facilement que le serment enregistré a été prononcé par le troisième frère, Louis le Germanique).*

**Travail en petits groupes: Voyez-vous des différences syntaxiques ou grammaticales majeures dans le texte original par rapport au français moderne? Quelles sont-elles?**

*(Le texte présente plusieurs différences de ce type. La première est l'absence d'articles (ce qui indique une forte ressemblance avec le latin). Il y a aussi l'omission de sujet dans le texte à la section «et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai», que les élèves peuvent aussi remarquer sans connaître ce phénomène. Une autre différence que les élèves peuvent découvrir par eux-mêmes est la construction inhabituelle de certaines phrases (Sujet - Complément - Verbe, c'est-à-dire la construction II). Les élèves n'ont pas besoin de comprendre et de retenir toutes les constructions de phrases, mais ils doivent être capables de reconnaître que la construction d'une phrase donnée est différente de la construction habituelle de la phrase qu'ils connaissent du français moderne. Ce sont donc ces aspects de l'ancien français qui doivent être mentionnés dans la leçon. Il est également intéressant de noter que le mot deus, ou Dieu en français moderne, s'écrit avec un petit d au début. Nous pourrions en discuter avec les élèves.)*

**Travail en petits groupes: À partir du tableau ci-dessous, pouvez-vous identifier les constructions suivantes qui sont utilisées en français moderne aujourd'hui ? Proposez votre propre exemple. Pouvez-vous trouver d'autres constructions de phrases dans le**

texte original ? Si vous les trouvez, soulignez-les et indiquez de quelles constructions il s'agit.

construction I	Sujet - Verbe - Complément
construction II	Sujet - Complément - Verbe
construction III	Complément - Sujet - Verbe
construction IV	Verbe - Complément - Sujet
construction V	Verbe - Sujet - Complément
construction VI	Complément - Verbe - Sujet

*(La construction I est la construction que nous utilisons en français aujourd'hui. Des exemples d'autres constructions sont, par exemple, les parties «in quant deus (sujet) savir et podir (complément) me dunat (verbe)» ou «in o quid il (sujet) mi altresì (complément) fazet (verbe)», qui sont donc toutes deux, comme on peut le voir, des constructions II).*

**Travail en petits groupes : Imaginez que vous êtes les chroniqueurs. Choisissez un événement de la vie de votre classe et décrivez-le brièvement (200-300 mots). Ne mentionnez pas de noms réels, décrivez simplement la situation. Vous pouvez utiliser un dictionnaire pour rédiger votre texte.**

*( En écrivant sur ce sujet, il est également important de veiller à ce que les élèves n'écrivent pas une histoire qui pourrait mettre quelqu'un mal à l'aise dans la classe. Cette activité a pour but de réunir les élèves, de leur rappeler de bons/agréables souvenirs ensemble, et non de ridiculiser quelqu'un, ce que les élèves doivent comprendre eux-mêmes, mais qu'il faut leur rappeler si nécessaire. Une fois que les groupes ont terminé leur travail, chacun d'entre eux lit son texte à haute voix*

## **La Cantilène de sainte Eulalie**

**Pouvez-vous déduire du titre quelque chose à propos du texte qui nous intéresse ?**

*(Le mot sainte devrait être familier aux élèves, sinon du français, du moins de l'anglais. En même temps, ils devraient déjà avoir une certaine connaissance de la littérature médiévale grâce à leurs cours de langue maternelle. Les élèves devraient donc pouvoir déduire qu'il s'agit d'un texte à thème religieux).*

**Pourriez-vous décrire brièvement le rôle de l'Église dans la société européenne médiévale ?**

*(Cette question est idéale pour une discussion en groupe. Chaque élève doit savoir, grâce aux cours d'histoire et de langue tchèque et de littérature, que l'Église a joué un rôle important au Moyen Âge, qu'elle était porteuse d'éducation et de sagesse et qu'elle était l'institution la plus puissante de la période médiévale. Les élèves doivent savoir que la société médiévale était composée de trois états, dont le clergé était l'un et, de fait, le plus puissant. Ils doivent également savoir qu'à l'époque dont nous parlons, les livres étaient principalement produits dans les monastères, où les moines étaient chargés de les copier).*

**Lisez vous-même la courte introduction au texte que nous allons lire aujourd'hui :**

La *Cantilène de sainte Eulalie* est une composition en vers de la fin du IXe siècle (elle est donc légèrement plus jeune que les *Serments de Strasbourg*, qui sont considérés comme le premier monument littéraire français). La composition raconte l'histoire de sainte Eulalie, sa beauté et sa piété, comment et pourquoi elle est morte et ce qui lui a mérité le titre de sainte. À cet égard, l'œuvre est conforme à la tendance majoritaire de la littérature du haut Moyen Âge, les œuvres racontant la vie des saints étant très populaires.<sup>170</sup>

**Avant de lire ensemble Cantilène de sainte Eulalie, jetez un coup d'œil au tableau suivant, qui mentionne quelques changements de prononciation par rapport au français moderne :**<sup>171</sup>

---

<sup>170</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.*, p. 9-10

<sup>171</sup>[https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s3\\_Ancien-francais.htm#2\\_L%C3%A9tat\\_de\\_lancien\\_fran%C3%A7ais\\_\\_](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s3_Ancien-francais.htm#2_L%C3%A9tat_de_lancien_fran%C3%A7ais__)

Lettres	Son	Mot
c + i c + e -z	[ts]	ciel celle paramenz
-z-	[dz]	bellezour, domnizelle
g + e g + i j + a j + o j + u	[dj]	argent, getterent regiel, virginitet, pagiens
ch-	[tch]	chi, chief, chielt

Nous lisons ensemble la *Cantilène de sainte Eulalie*, en mettant l'accent sur la prononciation correcte de l'ancien français et du français moderne:

<p>«Buona pulcella fut Eulalia, bel auret corps, bellezour anima. Voldrent la veintre li deo inimi, voldrent la faire d'iaule servir. Elle non eskoltet les mals conselliers, qu'elle deo raneiet, chi maent sus en ciel, Ne por or ned argent ne paramenz, por manatce regiel ne preiement. Nüule cose non la pouret omque pleier, la polle sempre non amast lo deo menestier. E poro fut presentede Maximiiën, chi rex eret a cels dis soure pagiens. Il li enortet, dont lei nonque chielt,</p>	<p>«Eulalie était une bonne jeune fille; Son corps était beau, son âme plus belle encore, Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre, Et lui faire servir le Diable. [Mais] elle n'écoutait pas les mauvais conseillers [Qui voulaient] qu'elle renie Dieu qui demeure au ciel. Ni pour de l'or, ni pour de l'argent ou des parures, Ni pour des menaces, des caresses ou des prières, Nulle chose ne pouvait forcer (plier) La fille à toujours n'aimer le service de Dieu.  Et pour cela, elle fut présentée à Maximien, Qui était en ces jours-là le roi des païens, Il l'exhorte, sans qu'elle y prête attention,</p>
--	---



<p>qued elle fuiet lo nom christien.  Ell' ent adunet lo suon element,  melz sostendriet les empedementz,  Qu'elle perdesse sa virginitet:  poros furet morte a grand honestet.  Enz enl fou la getterent, com arde tost.  elle colpes non auret, poro nos coist.  A czo nos voldret concreidre li rex  pagiens;  ad une spede li roveret tolir lo chief.  La domnizelle celle kose non  contredist,  volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.  In figure de colomb volat a ciel.  tuit oram, que por nos degnet preier,  Qued auisset de nos Christus mercit  post la mort et a lui nos laist venir  Par souue clementia.»<sup>172</sup></p>	<p>[à ce] Qu'elle fuie le nom chrétien.  Elle en rassemble ses forces.  Mieux [valût ?] qu'elle soutînt les tortures,  Qu'elle ne perdit sa virginité.  Pour cela elle mourrait en grand honneur.  Ils la jetèrent dans le feu pour qu'elle y brûle.  Elle était sans péché et pour cela ne brûla pas.  À cela, le roi païen ne voulut croire,   Avec une épée, il ordonna de lui trancher la tête.  La demoiselle ne contredit pas cela,  Et accepta de quitter ce monde, si le Christ  l'ordonnait.  Sous la forme d'une colombe, elle monta au ciel.  Tous prions que pour nous [elle ?] daigne prier,  Que le Christ nous ait en sa pitié,  Après la mort, et qu'à lui il nous laisse venir.  Par sa clémence.»<sup>173</sup></p>
--	---

*(Après la lecture collective, relisez les deux textes avec les élèves. Quels mots du texte original pensez-vous comprendre ? Comment êtes-vous parvenu à leur signification (par exemple, similitude avec le français moderne ou le latin) ? Dans la traduction, avez-vous trouvé des mots que vous ne comprenez pas ? Voyez-vous des différences syntaxiques ou grammaticales majeures dans le texte original par rapport au français moderne ? Quelles sont-elles ? Nous pouvons nous concentrer sur le phénomène de l'omission du sujet (In figure de colomb volat a ciel), que nous avons déjà évoqué à propos des Serments de Strasbourg, et sur les différentes constructions de phrases, dont la plus intéressante est la construction V (Verbe - Complément - Sujet), que l'on trouve dans dans la partie Voldrent la veintre li deo inimi, en plus, on retrouve dans le texte la construction familière, c'est à dire la construction II (La domnizelle celle kose non contredist). Nous pouvons également noter l'utilisation de l'article défini dans ce texte*

<sup>172</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.* , p. 10

<sup>173</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.* , p. 10

*(Voldrent la veintre li deo inimi; Elle non eskoltet les mals conselliers), mais en même temps l'utilisation de l'article est beaucoup moins fréquente qu'en français moderne.)*

**Après avoir lu l'introduction et le texte lui-même, répondez si les informations suivantes sont vraies ou fausses:**

Eulalie était vieille et laide, mais elle avait bon cœur.	V / <b>F</b>
Eulalie a refusé de trahir son Dieu.	<b>V</b> / F
Maximien était un roi chrétien.	V / <b>F</b>
Eulalie fut brûlée par les païens et mourut.	V / <b>F</b>
Eulalie ne voulait pas mourir et a résisté à l'exécution.	V / <b>F</b>
L'âme d'Eulalie, sous la forme d'une colombe, s'est envolée vers le ciel.	<b>V</b> / F

**BONUS : Devinez l'âge qu'avait Eulalia, selon les légendes, lorsqu'elle a été exécutée.**

*(Le texte ne permet pas aux élèves de trouver la bonne réponse ; il dit seulement qu' Eulalie était jeune, mais on ne sait pas à quel âge. Selon la légende, Eulalie n'avait qu'environ 13 ans.<sup>174</sup> Je pense qu'il est intéressant de réfléchir à l'âge auquel une personne était perçue comme un enfant au Moyen Âge et à l'âge auquel elle était déjà considérée comme un adulte. Peu d'entre nous peuvent imaginer parler de la beauté du corps d'une jeune fille de treize ans et mentionner sa virginité, que nous considérons comme évidente à un si jeune âge.)*

**Connaissez-vous des récits de la vie d'autres saints ? Qui sont-ils et que savez-vous d'eux?**

*(Les élèves devraient au moins connaître saint Venceslas, le saint patron de la République tchèque, dont ils apprennent la vie en cours d'histoire, et ils pourraient connaître la grand-mère de saint Venceslas, sainte Ludmilla. Ils peuvent également connaître Saint-Georges, qui est l'un des saints les plus célèbres, Saint-Guy, qui a un temple au Château de Prague, Saint-Jean de Népomucène, qui est également très connu en Bohême et qui y a de nombreuses statues, ou Saint-Pierre, qui est censé garder les portes du paradis).*

---

<sup>174</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.*, p. 9

## **Histoires de chevaliers et d'héros - Chanson de geste et le roman courtois**

*(question d'ouverture: Selon vous, comment devraient être les chevaliers ? Quels traits de caractère devraient-ils avoir? Que devraient-ils faire et ne pas faire?)*

*Les chevaliers étaient les héros populaires des histoires médiévales. Au début du Moyen Âge, les chevaliers étaient considérés comme des modèles de courage, d'honneur, de bravoure et de dévouement (à la foi, à Dieu, à leur roi, à leur pays). L'une des œuvres les plus célèbres de la littérature française ancienne, la Chanson de Roland, date également de cette époque.)*

**Est-ce que le titre Chanson de Roland (Píseň o Rolandovi) vous dit quelque chose ? Où avez-vous rencontré cette œuvre ? Vous souvenez-vous de quelque chose à son sujet ?**

*(Les élèves devraient à nouveau connaître cette œuvre grâce à leurs cours de langue tchèque et de littérature . En même temps, ils pourraient éventuellement savoir, grâce à ces cours et aux cours d'histoire, que cette histoire se déroule sous le règne de Charlemagne, lorsque celui-ci et ses troupes luttaient contre les Sarrasins d'Espagne).*

**le chanson de geste** = de longues épopées narratives dans le style des œuvres anciennes, dans lesquelles la tradition populaire se mêle à la réalité historique, et qui étaient destinées à être récitées en public lors d'occasions festives; le thème principal de ces œuvres est l'héroïsme d'individus ou de familles.<sup>175</sup>

*(cette définition doit être traduite avec les élèves pour s'assurer qu'ils la comprennent)*

**Nous allons maintenant lire ensemble le texte original en ancien français et ses deux traductions en français moderne. Veillez à le prononcer correctement. Après la lecture, répondez aux questions :**

« Carles li reis, nostre emperere magnés,  
Set anz tus pleins ad estet en Espagne :  
Tresqu'en la mer cunquist la tere altaigne.  
N'i ad castel ki devant lui remaigne ;  
Mur ne citet n'i est remés a fraindre,

---

<sup>175</sup> <https://www.espacefrancais.com/les-chansons-de-geste/>

Fors Sarraguce, ki est en une muntaigne,  
Li reis Marsilie la tient, ki Deu nen aimet.  
Muhamet sert e Apollin reclimet :  
Nes poet garder que mals ne l'i ateignet. »<sup>176</sup>

- a) « L'empereur Charlemagne guerroye en Espagne depuis sept ans pleins et sa barbe a blanchi. Certes, il a pris aux Sarrasins païens quantité de terres, de châteaux et de villes mais il en est une qui lui échappe encore : c'est Saragosse que tient le roi Marsile. Et le roi Marsile est inquiet.<sup>177</sup>
- b) « Le roi, notre empereur, le Grand, sept ans tous pleins est resté dans l'Espagne : jusqu'à la mer il a conquis la terre hautaine. Plus un château qui devant lui résiste, plus une muraille à forcer, plus une cité, hormis Saragosse, qui est sur une montagne. Le roi Marsile la tient, qui n'aime pas Dieu. C'est Mahomet qu'il sert, Apollin qu'il prie. Il ne peut pas s'en garder : le malheur l'atteindra. »<sup>178</sup>

**Répondez aux questions suivantes:**

Sous le règne de quel roi français se déroule l'histoire?

---

Où se déroulent les combats et depuis combien de temps?

---

Quelle est la religion du roi Marsile (Marsilie)?

---

Quel territoire appartient au roi Marsile?

---

Laquelle des deux traductions modernes est la plus fidèle à l'original?

---

Laquelle des deux traductions modernes vous a semblé la plus facile à lire?

---

---

<sup>176</sup><https://www.ralentirtravaux.com/lettres/sequences/cinquieme/chevalier/chanson-roland-ancien-francais.php>

<sup>177</sup> MIRANDE, Jacqueline. *Contes et légendes du Moyen Age*. Paris: Nathan, 2001, ISBN978-2-09-282249-4, p. 7

<sup>178</sup><https://www.ralentirtravaux.com/lettres/sequences/cinquieme/chevalier/chanson-roland-ancien-francais.php>

*(Une fois que les élèves ont terminé cet exercice, revoyez avec eux les réponses aux questions. Nous devrions nous arrêter plus particulièrement sur les deux dernières questions. La première a une réponse claire. Une traduction plus précise est la traduction B, qui suit le texte original plus ou moins mot à mot. La deuxième question a une réponse ouverte, mais les étudiants doivent être en mesure de justifier leur réponse. Il est probable que la réponse sera la traduction A. Il s'agit d'une traduction plus récente et plus libre, destinée à un plus large public de lecteurs modernes, qui ne s'efforce pas autant que la traduction B de conserver la vivacité du texte original, et qui est donc plus compréhensible pour le lecteur).*

**Activité en petit groupe : relire les trois textes. Essayez de rédiger une traduction tchèque de la partie de la Chanson de Roland qui soit fidèle à l'original et aux traductions modernes. Vous pouvez utiliser un dictionnaire.**

**BONUS : Créez une traduction en vers**

*(Une fois que tous les groupes ont terminé leur traduction, chaque groupe lit sa traduction. L'enseignant prend des notes sur les informations qu'ils ont mentionnées et sur celles qu'ils ont éventuellement omises. Une fois que tout le monde a lu son passage, ils lisent tous ensemble la traduction officielle, qui se lit comme suit :*

*« Král Karel, vladař šlechtný a smělý,  
sedmero let se zdržel ve Španělich,  
až k břehu moře dobyl horní zemi.  
Neodolá mu žádné opevnění,  
Hrad ani město neobstojí před ním,  
krom Zaragozy, jež na hoře leží.  
Marsilius, pohanský král, ji střeží,  
jenž Mahometa vzývá, Boha nectí,  
je v bludu živ a padne do neštěstí. »<sup>179</sup>*

*Les élèves comparent ensuite leur traduction avec la traduction officielle (ce qu'ils ont omis, ce qu'ils ont ajouté, ce qu'ils ont écrit différemment)).*

---

<sup>179</sup> PELÁN, Jiří. *Píseň o Rolandovi*. Triáda, 2021, ISBN 978-80-7474-379-5, p. 5

## Lancelot ou le Chevalier de la charrette - Chrétien de Troyes

**Complétez le petit texte sur la vie de Chrétien de Troyes avec les mots de la liste suivante.  
Chaque mot (phrase) ne peut être utilisé qu'une seule fois:**

**trouvère - Henri II - Table Ronde - romans - Champagne - Louis VII - celtiques**

Chrétien de Troyes est l'un des premiers grands auteurs médiévaux français dont le nom nous est connu. Nous savons qu'il est né vers 1135 en \_\_\_\_\_ (région du nord-est de la France). Nous savons également qu'il était clerc. Il s'est fait connaître comme \_\_\_\_\_. Il fréquentait les hautes sphères de la société, était sous la protection de la fille du roi de France de l'époque, \_\_\_\_\_, et a également séjourné en Angleterre à la cour d'\_\_\_\_\_. Dans sa jeunesse, il compose surtout des poèmes amoureux, mais il se tourne ensuite vers l'Antiquité. Il s'est surtout fait connaître comme auteur de \_\_\_\_\_, de longs textes en vers écrits en langue romane. Selon nos informations, il a écrit cinq romans au cours de sa vie : *Érec et Énide*, *Cligès*, *Lancelot ou le Chevalier de la charrette*, *Yvain ou le Chevalier au lion* et *Perceval ou le Conte du graal*. Tous ces romans s'inspirent fondamentalement des légendes \_\_\_\_\_, en particulier du légendaire roi Arthur et de ses chevaliers de la \_\_\_\_\_.

**Nous lirons ensemble un petit extrait, en mettant l'accent sur la prononciation correcte de l'ancien français et du français moderne :**

« Li Rois respont qu'il l'en esteut  
Sofrir, s'amender tie le peut ;  
Molt l'en poise très durement.  
Lors fil le chevalier semblant  
Qu'aler s'en veille ; si s'entorne.  
Devant le Roi plus ne séjorne,  
Et vient jusqu'à l'uis de la sale ;  
Mais les dégrez mie n'avale ;  
Einçoit s'areste, et dit de là :  
« Rois, à ta cort chevaliers a ;  
Ne sai s'en nul tant te fiasses,

Que la Reine li osasses  
 Raillier por mener en ce bois  
 Après moi, là où je m'en vois ?  
 Par il covent li atendrai,  
 Que les prisons tout vos rendrai,  
 Qui sont en essil en ma terre ,  
 Sé envers moi la puet conquerre,  
 Et s'il set tant qu'il l'en amaint. » »<sup>180</sup>

« Le roi répondit qu'il lui fallait bien supporter ce malheur s'il ne pouvait y porter remède mais que cela le tourmentait vivement. Alors le chevalier fit mine de vouloir partir ; il fit demi-tour et, sans s'attarder davantage auprès du roi, il regagna la porte de la salle mais il n'en redescendit pas le perron ; il s'arreta et, de la, lança au roi :

« Roi, s'il y a en ta chevalier, ne serait-ce qu'un seul, en qui tu aies totale confiance au point d'oser lui confier la reine pour la conduire après moi dans le bois ou je me rends, je l'y attendrai et te fais le serment solennel de te rendre tous les captifs emprisonnés sur mes terres s'il peut la conquérir sur moi de haute lutte et parvenir à la ramener. » »<sup>181</sup>

**Pouvez-vous expliquer pourquoi le mot *roi* a deux formes dans le texte : *li rois* et *le roi*?**

**Avez-vous une idée de ce qui pourrait être à l'origine de ces deux formes?**

*(Il s'agit ici d'un phénomène tout à fait nouveau, la déclinaison. Les élèves peuvent difficilement connaître la déclinaison en ancien français, puisque ce phénomène n'existe plus en français moderne. Il s'agit donc d'un véritable jeu de devinettes (la flexion des noms est familière aux élèves en raison de la langue tchèque, elle peut donc leur venir à l'esprit). Il faut tenir compte du fait qu'il faudra expliquer le sujet aux élèves, mentionner l'existence du cas-sujet et du cas-régime, mentionner qu'il existe plusieurs types de déclinaison (l'exemple du tableau devrait être plus facile à comprendre pour les élèves)).*

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
-----------	-----------	---------	------------	-----------	---------

<sup>180</sup> DE TROYES, Chrétien, DE LAIGNY, Godefroy. *Le roman du Chevalier de la Charrette*. publié par P.Tarbé, Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

<sup>181</sup> DE TROYES, Chrétien. *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*.(traduction de Jean-Claude Aubailly), Paris: Flammarion, 2020, ISBN 978-2-0815-1235-1, p. 21

masculin 1	<i>murs</i>	<i>mur</i>		<i>mur</i>	<i>murs</i>
masculin 2	<i>pere</i>	<i>pere</i>		<i>pere</i>	<i>peres</i>
masculin 3	<i>ber</i>	<i>baron</i>		<i>baron</i>	<i>barons</i>
féminin 1	<i>fins</i>	<i>fins</i>		<i>fin</i>	<i>fins</i>
féminin 2	<i>citez</i>	<i>citez</i>		<i> cité</i>	<i>citez</i>
féminin 3	<i>suer</i>	<i>serors</i>		<i>seror</i>	<i>serors</i>

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
masculin	<i>li</i>	<i>li</i>		<i>le</i>	<i>les</i>
féminin	<i>la</i>	<i>les</i>		<i>la</i>	<i>les</i>

**Pouvez-vous utiliser les tableaux pour déterminer si les mots suivants sont au cas-sujet ou au cas-régime, au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel? Le contexte doit également être pris en compte.**

li Rois - CS - m - sing.                      le chevalier - CR - m - sing.                      le Roi - CR - m - sing.

la sale - CR - f - sing.                      les dégrez - CR - f/m - pl.                      la Reine - CR - f - sing.

les prisons - CR - m. - pl.

**Connaissez-vous d'autres histoires sur le roi Arthur ou les chevaliers de la Table Ronde (ou d'autres chevaliers) ? Que savez-vous d'eux ?**

*(L'histoire du roi Arthur est très connue et a fait l'objet de nombreuses adaptations, y compris pour les enfants. Elle a également servi de base à de nombreux films, qu'ils soient pris au sérieux ou parodiés, comme Monty Python et le Saint Graal. Il est donc probable que les élèves connaissent certaines de ces histoires. Si les élèves ne savent rien d'Arthur ou des chevaliers de la Table ronde, nous pouvons au moins leur présenter brièvement l'histoire du roi Arthur*



*ou leur demander s'ils connaissent d'autres chevaliers. Les chevaliers, leur vie et leurs aventures sont toujours un sujet intéressant pour les livres, les films et les jeux vidéo, et les élèves devraient certainement connaître quelques chevaliers).*

### **Livre de chevalerie - Geoffroi de Charny**

Ce livre de Geoffroi de Charny constitue une sorte de pont entre notre monde et celui des chevaliers. Avec Chrétien de Troyes, Geoffroi de Charny nous donne un aperçu du monde des héros et des guerriers. Contrairement à de Troyes, cependant, de Charny nous montre les chevaliers non seulement comme des héros légendaires aidant le roi Arthur, mais aussi comme des hommes réels. Il ne nous montre pas une histoire, mais plutôt une théorie de la chevalerie. En outre, quelque 200 ans séparent les deux auteurs. Contrairement à Chrétien de Troyes, Geoffroi de Charny était lui-même chevalier, et était même considéré comme l'un des meilleurs chevaliers de son temps. Il était donc lui-même un expert dans ce qu'il écrivait. C'est pourquoi son témoignage est si précieux.<sup>182</sup>

#### **Répondez si les informations suivantes sont vraies ou fausses :**

Chrétien de Troyes était chevalier, tout comme Geoffroi de Charny. V / F

Chrétien de Troyes a écrit sur les Chevaliers de la Table Ronde. V / F

Geoffroi de Charny et Chrétien de Troyes ont pu se rencontrer en personne. V / F

Geoffroi de Charny était plus un théoricien qu'un narrateur. V / F

Geoffroi de Charny était l'un des meilleurs chevaliers. V / F

#### **Lisons et traduisons ensemble deux extraits du livre de Geoffroi de Charny:**

---

<sup>182</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Geoffroi\\_de\\_Charny](https://fr.wikipedia.org/wiki/Geoffroi_de_Charny)

« Dont me convient après ces fais d'armes de pais dessus nommés, parler d'autres estas de gens d'armes pour la guerre ; car plusieurs en plusieurs manières en attendent à faire leur corps en celi mestier ; et pour ce parlerai-je premièrement de ceulx qui suient et hantent les guerres en leurs pays, sans aler en loyntaines marches, et qui moult sont à loer pour leurs grans fais et emprises qu'ils ont fais et font de leurs sens et de leurs corps et de leur main, comme ceulx qui ont guerre en leur chief, pour deffendre leur honneur et leur héritage, comme de ceulx qui veulent faire guerre pour aidier à deffendre l'onneur et héritage de leurs amis charneulx, comme de ceulx qui demeurent et servent leur droit seigneur en ses guerres pour deffendre et garder l'onneur et héritage de leur dit seigneur, soubs qui ils tiennent leur chevance ; car la foy et loyauté qu'ils doivent à leur seigneur, ne peut estre mieux monstrée qu'à le servir et aidier loyaument à tel besoing comme de fait des guerres, qui est si pesant comme de mettre corps, honneur et chevance tout en aventure. »

\*\*\*\*\*

« Si dirons de ceulx qui entendent leurs corps à faire par grant emprise d'entreprendre à aler en lointains voiajes et pélerinages et en plusieurs pays estranges et lointains, et moult d'estranges choses et diverses pèvent veoir, dont autres gens qui point n'aroient hors esté, s'esmerveilleroient pour les merveilles estranges et diverses choses que racontent et dient ceulx qui les ont veues, et envis le pèvent croire, et s'en moquent li aucun et dient que c'est tout bourde. Et il doit sembler à toutes gens de bien que cils qui ont veu teles choses, en pèvent et doivent miex parler et dire la vérité que ceulx qui n'y veulent ou osent aler ; ne nuls ne doit, ne peut dire par raison qu'ils bourdent, s'il n'ont esté là. Et pour ce devons-nous tels gens qui ainsi ont esté en lointains et estranges voiajes, volentiers oïr, veoir et honorer ; car vraiment nuls ne peut aler en tels lointains voiajes que le corps ne soit en péril maintes fois ; et pour ce devons-nous tels gens d'armes honorer, qui à grant mise et à grant travail et en grant péril se mettent en aler et en veoir les lointains pays et estranges choses, combien que, à la vérité dire, toutes gens qui mettent leur entente à faire lointains voiajes outre ceulx qui sont acoustumés et qui tousjours veulent aler pour veoir nouvelles et estranges choses et pou arrestent, ne pèvent mie se trouver, ne estre ès fais d'armes si communément comme sont autres qui si très-lointains voiajes ne quièrent mie et qui plus s'arrestent et attendent les fais d'armes de guerre. Et bien puet estre que en faisant les lointains voiajes leur en peut avenir aucune bonne aventure, mais non mie si souvent ; car en tout plain de pays peut-l'en aler où l'en n'oseroit porter nuls harnois de guerre, ne aler en estat d'omme d'armes, mais comme pélerin ou en estat de marcheant. Et

pour ce est-il semblant à aucuns que l'en n'y voie pas si souvent les fais d'armes comme l'en les pouroit veoir et trouver en autre manière. »<sup>183</sup>

**Quels traits Geoffroi de Charny souligne chez les chevaliers?**

*(ils défendent leur honneur et leur pays (héritage), accomplissent de grandes actions, aident leurs amis, sont loyaux envers leur maître, sont courageux)*

**Pour la première fois, vous avez l'occasion de comparer un texte du XIe siècle et du XIVe siècle. Avez-vous mieux compris l'un des deux? Lequel?**

*(Ces questions sont très ouvertes en termes de réponses et sont donc appropriées pour la discussion. Les élèves doivent reconnaître qu'un texte du XIVe siècle, en ce cas le Livre de chevalerie, est certainement plus proche du français moderne qu'un texte du XIe siècle, en ce cas la Chanson de Roland. Pour cette raison, les élèves devraient être capables de lire et de comprendre beaucoup mieux le texte du XIVe siècle.)*

---

<sup>183</sup> [https://fr.wikisource.org/wiki/Livre\\_de\\_chevalerie](https://fr.wikisource.org/wiki/Livre_de_chevalerie)

## Les femmes dans la littérature médiévale - Les Lais de Marie de France

*(Question d'ouverture : Connaissez-vous des auteurs féminins médiévaux ? Jusqu'à présent, les élèves ont pu avoir l'impression que les femmes auteurs étaient pratiquement inexistantes au Moyen Âge. Marie de France n'a peut-être pas atteint la renommée de Chrétien de Troyes ou de bien d'autres auteurs masculins, mais elle n'a rien à envier à eux par la qualité de son œuvre et la richesse de ses sujets. Avec elle, nous retournons au XIIe siècle, dans les légendes et les histoires de Bretagne).*

Marie de France est un auteur représentant la poésie courtoise. Comme Chrétien de Troyes, elle a écrit la plupart de ses œuvres dans la seconde moitié du XIIe siècle et a également résidé pendant un certain temps à la cour du roi d'Angleterre, Henri II. Elle est surtout connue pour ses lais (poèmes relativement courts écrits en octosyllabes, dont le sujet est tiré de la magie et des légendes, dans le cas de Marie de France principalement des légendes bretonnes). Étant donné les thèmes bretons, ces poèmes sont également typiques par leur utilisation du dialecte.

*(Discussion : savez-vous où se trouve la Bretagne (s'il y a une carte dans la classe, on peut demander à l'un des élèves de montrer la région de la Bretagne sur la carte) ? Comprenez-vous le mot dialecte ? Qu'est-ce que cela signifie ? C'est le moment de parler de la dialectisation et de la non homogénéité du français médiéval et de ses raisons (la population gauloise d'origine et sa conquête par Rome, la diffusion non homogène du latin, les influences diverses des nouveaux arrivants, notamment des tribus germaniques de l'est, l'arrivée de populations celtiques de Grande-Bretagne sur le territoire de l'Armorique).*

**Complétez le texte avec les mots ou les phrases qui manquent. Vous ne pouvez utiliser chacun d'entre eux qu'une seule fois:**

**racines - nord - îles britanniques - différent - latin**

Le breton est une langue régionale aux \_\_\_\_\_ celtiques (les mêmes que celles de l'écossais et de l'irlandais). Elle a été introduite en France par les habitants celtes des \_\_\_\_\_ qui, après avoir fui les Saxons, ont trouvé refuge en Armorique, une région du \_\_\_\_\_ de la France relativement peu peuplée à l'époque. La population y était donc relativement isolée, et le breton s'est donc développé paisiblement, sans trop

d'interférences du \_\_\_\_\_ ou de la langue romane, prédécesseur du français. Par conséquent, le breton est très \_\_\_\_\_ du français.

**Remettez les parties de l'histoire dans l'ordre correct:**

- a) Alors que bisclavret se promenait dans les bois depuis un certain temps et que tout le monde avait cessé de chercher le chevalier disparu, le roi et sa suite partirent à la chasse. Lorsque bisclavret aperçut le roi, il s'approcha de lui et se prosterna devant lui. Le roi ordonne alors aux chasseurs de ne pas lui faire de mal. Le bisclavret suivit avec gratitude le roi jusqu'à son château et ne s'éloigna pas d'un pas du roi. Tous les serviteurs aimèrent bientôt le bisclavret. La bête, qui semblait dangereuse à première vue, était en fait d'un tempérament très doux. Ils en étaient tous convaincus jusqu'à ce qu'un incident survienne :
  
- b) Mais le chevalier ne prévoyait pas que sa femme lui serait infidèle. Sa femme demanda à son amant de suivre son mari la prochaine fois qu'il partirait et de prendre ses vêtements. Comme elle l'avait demandé, son amant s'exécuta. Les vêtements ont été enlevés au chevalier et il n'a donc pas pu se changer à nouveau.
  
- c) Le lai Bisclavret raconte l'histoire d'un chevalier qui vit dans son domaine avec sa femme. Il aime beaucoup sa femme. Le chevalier, dont on ne connaît pas le nom, est très apprécié de tous les habitants de la région. Il n'a qu'un seul défaut : chaque semaine, il disparaît pendant quelques jours dans un endroit inconnu et, pendant quelques jours, personne ne sait rien de lui. Cela inquiète beaucoup sa femme. Comme le chevalier l'aime beaucoup, il lui confie un secret qui lui pèse : chaque fois qu'il quitte son château, il se rend dans la forêt, où il vit pendant plusieurs jours sous la forme d'un bisclavret, un loup-garou. La femme continue d'être inquisitrice et le chevalier lui confie tout, y compris l'endroit où il cache ses vêtements lorsqu'il se transforme en bisclavret. S'il perdait ses vêtements, il ne pourrait jamais se retransformer.
  
- d) Le roi l'écouta et voulut savoir de la femme pourquoi la créature s'était attaquée à elle et à son mari, car celui-ci avait toujours été gentil avec les autres. La femme finit par avouer la vérité. Elle dut donner au roi les vêtements de son premier mari, que son amant lui avait autrefois volés. Par la suite, lorsqu'ils laissèrent le chevalier seul avec

ses vêtements pendant un certain temps et qu'ils revinrent dans la chambre, ils trouvèrent le chevalier endormi. Le roi rendit au chevalier, son vieil ami qu'il était très heureux de revoir, tous ses biens, et bannit de son royaume la femme et le nouveau mari.

- e) Quelque temps plus tard, le roi se rendit à nouveau dans la forêt où il avait rencontré le bisclavret. Lorsque la femme de bisclavret apprit que le roi se trouvait dans les environs, elle le rejoignit. Cependant, elle ne pensait pas que son mari d'origine accompagnerait le roi. Lorsque bisclavret vit sa femme, il se jeta sur elle et lui mordit le nez. À ce moment-là, un sage de l'entourage du roi se dit que, puisque le bisclavret n'avait jamais fait de mal à personne d'autre qu'à cette femme et à son mari, c'est qu'il avait quelque chose à voir avec eux. Ils avaient dû lui donner une raison de le faire. Il conseilla au roi de faire interroger la femme.
- f) Le roi convoque ses vassaux dans son château. Parmi eux se trouvait un chevalier, nouvel époux de la femme de Bisclavret. Lorsque Bisclavret l'aperçoit, il l'attaque. Heureusement, le roi comprit qu'il devait y avoir une raison à ce comportement inhabituel et ne punit pas le bisclavret.

**Lisons ensemble un extrait du texte original et sa traduction, puis répondez aux questions:**

<p>«Li reis le vit, grant poür ad ;          Ses cumpainuns tuz apelad.          « Seigneurs, fet il, avant venez !          Ceste merveillë esgardez,          Cum ceste beste se humilie !          Ele ad sen de hume, merci crie.            Chacez mei tuz ces chiens arere,          Si gardez quë hum ne la fiere !          Ceste beste ad entente e sen.          Espleitez vus ! Alum nus en !</p>	<p>«À sa vue le roi prit peur          et appela tous ses compagnons          « Seigneurs, dit-il, approchez !          Regardez cette merveille !          Regardez comme cette bête se prosterne !          Elle possède la raison d'un être humain, elle          demande pitié.          Faites-moi reculer tous ces chiens          et veillez à ce que personne ne la frappe.          Cette bête est douée d'intelligence et de raison          Dépêchez-vous ! Partons d'ici !</p>
--	--

<p>A la beste durrai ma pes ;  Kar jeo ne chaceraï hui mes. »  Li reis s'en est turné atant.  Le bisclavret li vet siwant ;  Mut se tint pres, n'en vout partir,  Il n'ad cure de lui guerpîr.  Li reis l'en meîne en sun chastel ;  Mut en fu liez, mut li est bel,  Kar unke mes tel n'ot veü ;  A grant merveille l'ot tenu  E mut le tient a grant chierté.  A tuz les suens ad comaundé  Que sur s'amur le gardent bien  E li ne mesfacent de rien,  Ne par nul de eus ne seit feruz ;  Bien seit abevriez e peüz.  Cil le gardent volenters ;  Tuz jurs entre les chevalers  E pres del rei se alout cuchier.»<sup>184</sup></p>	<p>J'accorderai ma protection à cette bête  car je ne chasserai plus aujourd'hui. »  Alors le roi s'en retourne  et le bisclavret le suit.  Il le suivait à la trace et ne voulait plus partir.  Il ne cherchait nullement à le quitter.  Le roi l'emmène dans son château.  Il en est tout heureux et cela lui plaît beaucoup  car il n'avait jamais vu une chose pareille.  Il considère le bisclavret comme un prodige  et l'entoure des plus grands soins.  Il recommande à tous ses gens  de bien le soigner par amour pour lui  et de ne lui faire aucun mal.  Personne ne devait le frapper.  Il devait recevoir à boire et à manger.  Les chevaliers s'occupèrent volontiers de lui.  Tous les jours, le bisclavret allait coucher  parmi eux et tout près du roi.»<sup>185</sup></p>
--	---

**Quels éléments syntaxiques ou grammaticaux intéressants peut-on observer dans le texte ?**

(Dans le texte, les élèves devraient remarquer l'inversion dans la partie « *Ele ad sen de hume, merci crie.* ».)

**Pouvez-vous trouver un exemple de nom en cas-sujet et en cas-régime dans le texte ?**

(Un exemple de cas-sujet peut être *li reis*, un exemple de cas-régime peut être *ses cumpainuns*).

**Pouvez-vous trouver la négation dans cet extrait ? En quoi est-elle différente de la façon dont nous exprimons habituellement la négation en français moderne ?**

<sup>184</sup> DE FRANCE, Marie. *Lais*. Préface, traduction et notes de Philippe Walter. Paris: Gallimard, 2021. ISBN 978-2-07-040543-5 , p. 154, 156

<sup>185</sup> DE FRANCE, Marie. *Lais*. Préface, traduction et notes de Philippe Walter. , p. 155, 157

*(En français moderne, nous utilisons généralement le mot ne renforcé par pas ou le mot non, le plus souvent seul pour répondre en un mot à une question. Dans ce passage, nous pouvons trouver deux exemples de négation, chacun exprimé légèrement différemment. Dans la section «Si gardez quē hum ne la fiere !» nous ne voyons que la négation pleine en utilisant le mot ne. Ce phénomène n'existe plus en français moderne, puisque le mot ne ne représente qu'une négation partielle. Dans la partie «Kar jeo ne chacerai hui mes.» la situation est différente. La négation par le mot ne est ici renforcée par le mot mes, qui, selon la traduction moderne, avait le même sens que plus («car je ne chasserai plus aujourd'hui.»), ce qui est déjà plus proche du français moderne. Une négation qui n'est pas utilisée dans ce texte est une négation avec non, ce qui signifie toujours une négation complète.)*

**Travail de groupe : au Moyen-Âge, les livres étaient largement illustrés. Imaginez que vous deviez illustrer cette histoire. Quelle scène choisiriez-vous ? Selon vous, à quoi ressemble un bisclavret ? Dessinez-le.**

*(Les élèves ont plusieurs indices sur la nature du bisclavret dans l'œuvre. Tout d'abord, le texte dit que le bisclavret est un loup-garou. Donc, si les élèves connaissent au moins le mot loup, ils ont une chance de s'orienter en fonction de celui-ci. Ensuite, le texte dit que le bisclavret fait peur à voir, qu'il a attaqué deux fois quelqu'un, et qu'une attaque s'est même terminée par une blessure, ou plus exactement une morsure du nez de la personne attaquée. De tout cela, les élèves peuvent déduire à quoi peut ressembler un bisclavret.)*



## **La culture anti-courtoise - Brunain, la vache au prêtre et Le Roman de Renart**

*(Outre la culture courtoise, que nous avons jusqu'à présent abordée dans la Chanson de Roland et dans les œuvres de Chrétien de Troyes, Marie de France et Geoffroi de Charny, nous allons maintenant nous intéresser au deuxième grand courant, qui est la culture anti-courtoise. La distinction entre ces deux courants de la littérature médiévale devrait être présentée aux élèves en première année dans leurs cours de langue maternelle, mais il n'est pas inutile de leur rappeler une partie de la culture anti-courtoise avec l'aide de questions et d'explications éventuelles. Nous devrions retourner à la division de la société en états. Les élèves doivent déjà savoir, d'après les leçons précédentes, qu'il y avait trois états fondamentaux : la noblesse, le clergé et le tiers état, et qu'au haut Moyen Âge, la bourgeoisie a commencé à se séparer de ce troisième état, qui, avec le développement des villes, a ressenti plus de fierté et un désir de plus grande indépendance et de distinction par rapport aux autres états. Nous pouvons donc nous demander auquel de ces états ils associeraient la culture anti-courtoise. La réponse devrait être plus ou moins claire pour eux à ce stade. Nous pouvons également demander aux élèves quelles sont les caractéristiques de la culture anti-courtoise. Ils peuvent déjà identifier, à partir du nom, que l'une des principales caractéristiques est la moquerie et le ressentiment à l'égard de la noblesse. La bourgeoisie avait la même attitude à l'égard de l'Église, et ils aimaient caricaturer les prêtres et les moines et se moquer d'eux. L'allégorie et la satire sont donc inhérentes à la culture de la bourgeoisie. La question suivante pourrait donc porter sur ce que la bourgeoisie a ridiculisé / dénigré / critiqué dans la noblesse et le clergé. Il peut y avoir plus qu'une réponse à cette question. Ce qu'ils critiquent dans la noblesse et le clergé, c'est leurs dédains et manières, qu'ils trouvent injustifiées, surtout dans la noblesse. Les bourgeois étaient fiers d'avoir dû mériter leur position par leurs propres compétences et connaissances acquises, car ils n'étaient pas nés avec cela, comme les nobles).*

La courte composition en vers *Brunain, la vache au prêtre* a été écrite par Jean Bodel probablement à la fin du XIIe siècle. Jean Bodel est né à Arras vers 1165, a commencé à travailler comme jongleur vers 1190, puis a rejoint une compagnie de jongleurs. Après avoir contracté la lèpre lors d'une croisade vers 1200, il passe le reste de sa vie dans une léproserie

(c'est-à-dire un hôpital regroupant des personnes atteintes de maladies similaires). On peut en déduire que cette composition a été composée avant 1200.<sup>186</sup>

Du point de vue du genre, cette pièce appartient au genre fabliau. Les fabliaux étaient de courts récits en vers destinés à divertir les auditeurs, tout en soulignant les problèmes sociaux d'une manière plaisante. L'allégorie et la satire sont souvent utilisées.

*Brunain, la vache au prêtre* raconte l'histoire d'un paysan qui, un jour, alors qu'il se rendait à l'église, entendit un prêtre prêcher que ce qu'il donnait par amour de Dieu, Dieu le lui rendrait deux fois. De retour à la maison, il dit à sa femme qu'ils devraient faire don de leur vache au prêtre de la commune. La femme pense que c'est une bonne idée et l'homme apporte la vache au prêtre. Le prêtre est ravi du cadeau et dit au villageois d'attacher sa vache à côté de la sienne. Cependant, les vaches se libèrent de la corde et s'échappent de l'étable du prêtre. La vache du villageois rentre chez elle, emportant avec elle la vache du prêtre. Le prêtre, qui voulait s'enrichir aux dépens des croyants qui écoutaient ses sermons, n'a donc plus rien, tandis que le pieux villageois a gagné deux fois plus.

**Lisons ensemble un extrait du texte original et sa traduction, puis répondez aux questions:**<sup>187</sup>

<p>D'un vilain conte et de sa fame  C'un jor de feste Nostre Dame  Aloient ouer a l'yglise.  Li prestres, devant le servise,  Vint a son proisne sermoner,  Et dist qu'il faisoit bon doner  Por Dieu, qui reson entendoit;  Que Diex au double <b>li</b> rendoit  Celui qui le fesoit de cuer.  «Os», fet li vilains, «bele suer,  Que noz prestres a en couvent:  Qui por Dieu done a escient</p>	<p>C'est d'un vilain et de sa femme  que je veux vous conter l'histoire.  Pour la fête de Notre-Dame,  ils allaient prier à l'église.  Avant de commencer l'office,  le curévint faire son sermon; il dit qu'il  était bon de donner pour l'amour de Dieu  et que Dieu rendait au double  à qui donnait de bon cœur.  «Entends-tu, belle sœur, ce qu'a dit le prêtre?»  fait le vilain a sa femme.  «Qui pour Dieu donne de bon coeur</p>
---	---

<sup>186</sup> Britannica, Les éditeurs d'Encyclopaedia. "Jehan Bodel". Encyclopedia Britannica, 1 Janvier 2024, <https://www.britannica.com/biography/Jehan-Bodel>

<sup>187</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis.*, p. 66

<p>Que Dex li fet mouteploier.  Miex ne poons nous emploier  No vache, se bel te doit estre,  Que pour Dieu la donons le prestre:  Ausi rent ele petit lait.  - Sire, je vueil bien que il l'ait,»  Fet la dame, «par tel reson.»</p>	<p>recevra de Dieu deux fois plus.  Nous ne pourrions mieux employer  notre vache, si bon te semble,  que de la donner au curé.  Elle a d'ailleurs si peu de lait.  - Oui, sire, je veux bien qu'il l'ait,  dit-elle de cette façon.»</p>
---	---

**Qui est le personnage principal de cette chanson? Qui est le personnage comique?**

*(Le personnage principal est un villageois ordinaire et pieux qui, par amour pour Dieu, est capable de donner le peu qu'il a. Le personnage comique est le prêtre du village qui voulait avoir plus que ce qu'il avait, mais qui a fini par perdre ce qui lui appartenait auparavant.)*

**Voyez-vous des traits de culture anti-courtoise dans l'extrait et dans le résumé de l'intrigue?**

*(Le personnage principal est un villageois, un homme ordinaire qui va à l'église et croit en Dieu. L'antagoniste et le personnage comique de cette histoire est le prêtre avare, un représentant de l'église, qui, comme l'église, désire toujours plus. Cependant, le villageois finit par triompher du prêtre.)*

**Quelle est, selon vous, la morale de cette histoire?**

*(Il faut se contenter de ce que l'on a. Si nous donnons quelque chose à quelqu'un avec un cœur sincère, cette bonne action nous sera rendue.)*

**Pouvez-vous expliquer les termes satire et allégorie ? Si non, recherchez les définitions pour vous aider à expliquer ces termes :**

*(Les termes satire et allégorie ne devraient pas être inconnus aux étudiants. Ils devraient les connaître grâce aux cours de langue tchèque. Le problème peut être d'expliquer ces termes en français ou de comprendre les définitions en français. Nous devons donc aider les élèves à cet égard, en discuter avec eux).*

Faites correspondre le nom du type des pronoms avec les pronoms de chaque tableau:

les pronoms possessifs - les pronoms personnels - les pronoms démonstratifs

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
1.	<i>je</i>	<i>nos</i>	1.	<i>me, moi</i>	<i>nos</i>
2.	<i>tu</i>	<i>vos</i>	2.	<i>te, toi</i>	<i>vos</i>
3.	<i>il, elle</i>	<i>il, elles</i>	3.	<i>li, le, lui, li, la</i>	<i>lor, les, eus, eles</i>

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
1.	<i>miens, moie (f)</i>	<i>mien</i>	1.	<i>mien, moie (f)</i>	<i>miens</i>
2.	<i>tuens, toie (f)</i>	<i>tuen</i>	2.	<i>tuen, toie (f)</i>	<i>tuens</i>
3.	<i>suens, soie (f)</i>	<i>suen</i>	3.	<i>suen, soie (f)</i>	<i>suens</i>
4.	<i>nostre(s), nos</i>	<i>nostre, no</i>	4.	<i>nostre, no</i>	<i>nostres, nos</i>
5.	<i>vostre(s), vos</i>	<i>vostre, vo</i>	5.	<i>vostre, vo</i>	<i>vostres, vos</i>
6.	<i>lor</i>	<i>lor</i>	6.	<i>lor</i>	<i>lor</i>

CAS-SUJET	singulier	pluriel	CAS-RÉGIME	singulier	pluriel
masculin	<i>cil</i>	<i>cil</i>	masculin	<i>cel, celui</i>	<i>ceus, cels</i>
féminin	<i>cele</i>	<i>celes</i>	féminin	<i>celi</i>	<i>celes</i>

masculin	<i>cist</i>	<i>cist</i>	masculin	<i>cest, cet,</i> <i>cestui</i>	<i>ces</i>
féminin	<i>ceste, cesti</i>	<i>cestes, ces</i>	féminin	<i>ceste, cesti</i>	<i>cestes, ces</i>

(Les types de pronoms sont un sujet qui devrait être familier aux élèves grâce à leurs cours de langue tchèque à l'école primaire ; nous devons peut-être les familiariser avec les noms français de ces groupes. Rappelez aux élèves qu'il existe six groupes de pronoms, à savoir les pronoms personnels, démonstratifs, possessifs, indéfinis, relatifs et interrogatifs. Il est également utile de demander aux élèves s'ils peuvent donner un exemple en français moderne, ou au moins en tchèque, pour chacune des catégories afin de s'assurer qu'ils ont bien compris la répartition des adjectifs. Les exemples donnés peuvent également servir à les familiariser avec la forme d'autres catégories de pronoms qui n'ont pas été revues dans cet exercice : les pronoms interrogatifs *qui* (CS), *que* et *qoi* (ou *quoi*) (CR), les pronoms relatifs *qui* (CS) et *que* (CR) et les pronoms indéfinis, par ex. *un*, *autre*, *chascun*, *quant*, *quante*, *quanz*, *aucun*, *nul*, *nun*, *meisme*, *el*, *plusier*, *poi*, *moult*, *tel*, *tant* ou *tout*.)

**Trouvez les pronoms dans le texte et identifiez de quel type de pronoms il s'agit :**

(*sa*, *son*, *noz* - pronom possessif, *qui*, *qu'*, *que* - pronom relatif, *li*, *nous*, *la*, *ele*, *je* - pronom personnel)

### Le roman de Renart

**Lisons l'extrait du texte original et sa traduction, puis répondez à la question :**

**Si coume Renart manja le poisson aus charretiers <sup>188</sup>**

Seignor, ce fu en cel termine Que li doz tens d'esté define Et yver revient en saison, Que Renart fu en sa maison.	Illeques est remès gesanz. Atant es-vos les marchéanz, De ce ne se prenoient garde. Le premier le vit, si l'esgarde,
---	---

<sup>188</sup> [https://fr.wikisource.org/wiki/Le\\_Roman\\_du\\_Renart\\_-\\_D.\\_M.\\_M%C3%A9on\\_-\\_1826/2](https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Roman_du_Renart_-_D._M._M%C3%A9on_-_1826/2)

Sa garison a despendue,  
 Ce fu mortel desconvenue :  
 N'ot que doner ne que despendre,  
 Ne ses detes ne pooit rendre ;  
 N'a que vendre ne qu'acheter,  
 Ne s'a de coi reconforter.  
 Par besoing s'est mis à la voie,  
 Tot coiemment que nus nel' voie  
 S'en vet parmi une jonchiere  
 Entre le bois et la riviere.  
 A tant fet et tant a erré,  
 Qu'il entre en un chemin ferré :  
 El chemin se croupi Renarz,  
 Si coloie de toutes parz ;  
 Ne set sa garison où querre,  
 Et la fain li fet sovent guerre,  
 Ne set que fere, si s'esmaie.  
 Lors s'est couchiez lez une haie,  
  
 Ilec atendra aventure.  
 Atant ez-vos grant aléure  
 Marchéanz qui poisson menoient,  
 Et qui de vers la mer venoient.  
 Harenz frès orent à plenté,  
 Que bise avoit auques venté  
 Trestoute la semaine entiere ;  
 Et bons poissons d'autre maniere  
 Orent assez granz et petiz  
 Dont lor paniers furent garniz.  
 Que de lamproies et d'anguilles  
 Qu'il orent acheté as villes  
 Bien fu chargie la charrete.  
 Et Renart qui le siecle abete,

Si apela son compaignon,  
 Vez là ou Gorpil ou Tesson.  
 Li uns le voit, si s'escria,  
 C'est un Gorpil, va, sel' pren, va,  
 Filz à putain, gart ne t'eschat.  
 Or saura-il trop de barat  
 Renart s'il ne lesse l'escorce.  
 Li marchéant d'aler s'esforce,  
 Et ses conpains venoit après.  
 Qant il furent de Renart près,  
 Le Gorpil trovent enversé,  
 De toutes parz l'ont reversé,  
 Pincient le col et puis la coste,  
 Il n'ont pas péor de tel oste.  
 Li uns a dit, quatre sols vaut,  
 Li autre a dit, assez plus vaut,  
 Ainz valt cinc sols à bon marchié.  
 Ne somes mie trop chargié,  
 Jetons le en nostre charete ;  
 Vez con la gorge a blanche et nete.  
 A cest mot se sont avancié,  
 En la charete l'ont chargié,  
 Et puis se sont mis à la voie.  
 Li uns à l'autre en fait grant joie  
  
 Et dient jà n'en feront el,  
 Mès enquenuit à lor ostel  
 Li reverseront la gonele.  
 Or ont-il auques la favele,  
 Mès Renart n'en fet que sourire,  
 Que moult a entre fere et dire.  
 Sor les paniers se gist adenz  
 Si en a un overt as denz,

<p>Fu bien loing d'eus près d'une archie,  Qant vit la charrete chargie  Et d'anguilles et de lamproies.  Fichant musant parmi ces voies  Cort au devant por els deçoivre,  Ainz ne s'en porent aparçoivre.  Lors s'est couchiez enmi la voie :  Or oez comment les desvoie.  En un gason s'est ventrilliez,  Et conme mort apareilliez  Renart qui tot le monde engingne,  Les eulz clot et les denz rechingne,  Si tenoit s'alaine en prison.  Oïstes mès tel traïson !</p>	<p>Et si en a, bien le sachiez,  Plus de trente harenz sachiez.  Auques fu voidiez li paniers,  Qu'il en menja moult volentiers.  Onques n'i quist ne sel ne sauge.</p>
---	---

### **Renard et les marchands de poissons** <sup>189</sup>

Au temps ou l'été s'achève et ou l'hiver approche, Renard se tient affamé dans sa maison de Maupertuis. Ses provisions épuisées, ou se procurer à manger? Il lui faut sortir de chez lui!

Il se glisse sans bruit parmi les joncs, entre bois et rivière, jusqu'à un chemin qui semble fréquenté. Hélas, personne en vue! Renard se cache à l'abri de la haie et fait le guet. Voici qu'arrivent à vive allure des marchands de poissons qui viennent de la mer, portant quantité de bons harengs bien frais car, toute la semaine, le vent qu'il faut a bien soufflé. Leur charrette contient aussi beaucoup de lamproies et d'anguilles achetées aux villages où ils étaient passés. Renard, qui sait tromper son monde, file sans montrer pour prendre les devants et berner les marchands sans qu'ils s'en aperçoivent.

Voyez la ruse qu'il emploie: après s'être roulé dans l'herbe, il s'allonge au milieu du chemin et là, il fait le mort: yeux fermés, gueule entrouverte, il prend bien soin de ne pas respirer.

Arrivent les marchands, ne se doutant de rien. Le premier qui le voit crie à son compagnon:

---

<sup>189</sup> MIRANDE, Jacqueline. *Contes et légendes du Moyen Age.* , p. 99-102

- Regarde! Un renard! Ou peut-être un chien!
- Un renard, oui! fait l'autre accourant. Attrape-le et fais bien attention qu'il ne t'échappe pas!

Tous deux se précipitent, tournent et retournent Renard qui se laisse tâter l'échine et la gorge, toujours contrefaisant le mort.

En même temps ils s'interrogent:

- Combien crois-tu qu'il vaut? Quatre sous?
- Au moins cinq! Et encore ce n'est pas cher! Vois comme sa gorge est blanche! Jetons-le dans la charrette!

Ce qu'ils font; et ils repartent, tout joyeux à l'idée de la bonne affaire qui vient de leur tomber du ciel!

Couché sur les paniers, Renard en ouvre un de ses dents et en tire trente harengs qu'il mange presque tous sans se soucier d'assaisonnement - ni sel, ni sauge!

**Pouvez-vous retrouver dans ce court extrait les éléments de satire et d'allégorie typiques pour la culture anti-courtoise?**

*(L'élément allégorique est déjà le personnage principal, le renard, qui possède certains traits humains. Un signe de satire peut être le fait que les poissonniers ne pensaient pas en premier lieu à aider le renard, qui aurait pu être blessé, mais qu'ils pensaient à la somme d'argent qu'ils obtiendraient pour le renard (nous pourrions donc les décrire comme avides ou profiteurs), alors qu'en fin de compte ils ont perdu une partie de leurs marchandises à cause du renard (ils ont donc été punis d'une certaine manière).)*



## **Je meurs de soif auprès de la fontaine - Francois Villon**

François Villon est l'un des poètes les plus célèbres de la fin du Moyen Âge. Son œuvre est le reflet de sa vie, difficile et souvent au bord de la mort. Né durant l'été 1431, François Villon perd son père alors qu'il n'est encore qu'un enfant. Cependant, grâce à un prêtre qui l'a adopté après son entrée au monastère, le jeune François, qui a pris le nom de Villon en l'honneur de cet ecclésiastique, a reçu une éducation correcte que sa famille biologique pauvre ne pouvait pas se permettre. François a poursuivi ses études à l'université de Paris, la Sorbonne, où il a obtenu une licence et plus tard une maîtrise. Cependant, il n'était pas un étudiant modèle ni un homme ordonné. Son tempérament vif le conduisait partout où il y avait des divertissements divers. Villon était associé à des vols et à des émeutes. C'est à cette époque qu'il se trouve pour la première fois entre la vie et la mort, lorsqu'en 1455 il est condamné pour avoir tué un moine au cours d'une dispute dans la rue (l'homme lui a cependant pardonné avant sa mort). Villon échappe finalement au gibet grâce à plusieurs de ses amis qui avaient une grande influence sociale. Après cet événement, il a quitté Paris pour la première fois. Il séjourna quelque temps à Blois chez le duc Charles d'Orléans, qui lui assura notamment une sécurité financière. Il ne resta cependant pas à la cour du duc et se rendit quelque temps après à Moulins, puis plus loin vers le sud. En 1460, pour des raisons inconnues, Villon est emprisonné par le duc d'Orléans, mais il est libéré au bout de quelque temps. Un an plus tard, à l'été 1461, Villon est à nouveau emprisonné, cette fois par Thibault d'Auxigny, évêque d'Orléans. Il s'échappe de ce cachot grâce à la venue du roi Louis XI dans la ville de Meun, où Villon est emprisonné, qui gracie tous les prisonniers. Après cette expérience, il est revenu à Paris. Bien qu'il se soit résolu à devenir un homme meilleur, il a continué à vivre comme il l'avait fait à Paris. En novembre 1462, il est emprisonné pour vol ; de plus, une ancienne affaire de vol à laquelle Villon avait participé est rouverte. En raison de son passé, Villon fut à nouveau condamné à la mort par pendaison. Finalement, en appel, cette peine est commuée en dix ans de bannissement. Nous n'avons aucune nouvelle sûre de sa vie future. Villon est devenu une légende, le héros de diverses anecdotes et légendes, mais il est probable qu'il soit mort peu après son départ de Paris, qui eut lieu en 1463. Ses poèmes ont été publiés pour la première fois en 1489, probablement après la mort de Villon.<sup>190</sup>

---

<sup>190</sup> FISCHER, Otokar (traduction et épilogue). *Prokletí básníci, sv. I.: Villon*. Praha: Rudolf Škeřík, 1946, p. 94-96

**Déterminez si les informations suivantes sont vraies ou fausses:**

François Villon est issu d'une famille riche.	<u>V</u> / <b>F</b>
François Villon est né avec un autre nom de famille, il a choisi le nom de Villon plus tard.	<u>V</u> / <b>F</b>
Villon obtient avec succès une maîtrise à l'Université de Paris.	<u>V</u> / <b>F</b>
Villon a été emprisonné deux fois au cours de sa vie.	<u>V</u> / <b>F</b>
Villon était un perturbateur impénitent.	<u>V</u> / <b>F</b>
François Villon a publié ses poèmes au cours de sa vie.	<u>V</u> / <b>F</b>
Villon a été pendu.	<u>V</u> / <b>F</b>

**François Villon est parfois appelé le premier "poète maudit". Pouvez-vous expliquer pourquoi ?**

*(Les élèves rencontrent les poètes maudits pour la première fois en huitième année d'école primaire.<sup>191</sup> Ce concept ne devrait donc pas leur être inconnu au lycée. Il ne devrait pas non plus être trop difficile pour les élèves d'identifier ce que Villon a à voir avec eux. Il s'agit avant tout d'une vie en marge de la société, mais qu'il a essentiellement choisie pour lui-même, d'une tendance à la consommation excessive d'alcool et de la participation à des «passe-temps» illégaux et dangereux.)*

**Lisons ensemble le texte original, puis répondez aux questions:**

«Je meurs de soif auprès de la fontaine  
Chauld comme feu, et tremble dent à dent,  
En mon païs suis en terre loingtaine;  
Lez un brazier friçonne tout ardent;  
Nu comme ung ver, vestu en president;  
Je ris en pleurs, et attens sans espoir;  
Confort reprens en triste desespoir;  
Je m'esjouys et n'ay plaisir aucun;  
Puissant je suis sans force et sans pouvoir,

---

<sup>191</sup> <https://www.gymta.cz/data/web/download/svp/svp-nizsigympl-krok-za-krokem-platna-verze-2022.pdf>, p. 38

Bien recueilly, debouté de chascun.

Rien ne m'est seur que la chose incertaine,  
Obscur, fors ce qui est tout evident;  
Doubte ne fais, fors en chose certaine;  
Science tiens à soudain accident;  
Je gaigne tout, et demeure perdent;  
Au point du jour, diz: « Dieu vous doint bon soir! »  
Gisant envers, j'ay grant paour de cheoir;  
J'ay bien de quoy, et si n'en ay pas un;  
Eschoicte attens, et d'homme ne suis hoir,  
Bien recueilly, debouté de chascun.

De riens n'ay soing, si metz toute ma paine  
D'acquérir biens, et n'y suis pretendant;  
Qui mieulx me dit, c'est cil qui plus m'attaine,  
Et qui plus vray, lors plus me va bourdant;  
Mon ami est qui me fait entendant  
D'ung cygne blanc que c'est ung corbeau noir;  
Et qui me nuyst croy qu'il m'aide à povoir.  
Verité, bourde, aujourd'uy m'est tout un.  
Je retiens tout; riens ne sçay concepvoir,  
Bien recueilly, debouté de chascun.

L'ENVOI.

Prince clement, or vous plaise savoir  
Que j'entens moult, et n'ay sens ne sçavoir;  
Parcial suis, à toutes lois commun.  
Que fais-je plus? Quoy? Les gaiges ravoir,  
Bien recueilly, debouté de chascun.»<sup>192</sup>

**Avez-vous déjà rencontré ce poème ? Quand et où ?**

---

<sup>192</sup> KYLOUŠEK, Petr. *Moyen Âge Textes choisis*. , p. 103-104

*(Le poème au titre tchèque «Balada, kterou Villon napsal léta Páně 1458 na námět, jež u svého dvora v Blois určil vévoda orleánský», est l'un des poèmes les plus connus de Villon et est souvent abordé dans les cours de langue et de littérature tchèques. Villon lui-même est l'un des poètes les plus célèbres de la fin de la période médiévale).*

**En quoi ce poème est-il différent des autres poèmes que nous avons lus ensemble?**

*(La principale différence est que ce poème est lyrique. L'auteur du poème n'est ni un chevalier ni un prêtre, mais un homme ordinaire qui ne se considère pas comme vertueux et ne s'adresse pas directement à Dieu ; il écrit plutôt sur les choses et les sentiments déchirants ou négatifs qu'il rencontre dans sa vie - un signe de la Renaissance à venir - un retour de Dieu à l'homme).*

**Quels phénomènes grammaticaux et syntaxiques intéressants pouvons-nous rencontrer dans ce poème?**

*(On peut remarquer l'omission de sujet dans la partie «En mon païs suis en terre loingtaine». On voit ici pour la première fois l'utilisation de l'article indéfini, bien que ce soit une forme inhabituelle pour nous - «Nu comme ung ver» ; «D'ung cygne blanc que c'est ung corbeau noir». On peut aussi voir ici le mot Dieu avec le D majuscule initial, comme on l'écrit aujourd'hui pour parler du Dieu chrétien. On peut observer ici une construction plus rigide du poème (un certain nombre de vers dans chaque strophe et l'envoi à la fin, qui est la structure fixe de la ballade). On peut aussi remarquer au premier coup d'œil la présence relativement importante de la lettre y, qui n'est pas très courante en français moderne et dans la plupart des passages du texte, le français moderne utiliserait plutôt i. Un changement significatif est que dans le poème de Villon on ne trouve plus la distinction entre cas-sujet et cas-régime.)*

## **Conclusion de la partie pratique**

Dans cette partie de la mémoire, nous avons abordé le français médiéval et les textes littéraires authentiques de manière plus concrète afin de pouvoir les travailler avec les élèves dans les classes de FLE. Nous avons évoqué ici quelques pré-concepts, souligné quelques liens avec le curriculum déjà maîtrisé, et mentionné les informations nouvelles pour eux et qui doivent donc être traitées avec plus de soin. Nous avons proposé des activités qui pourraient accompagner la lecture des textes pour vérifier que les élèves ont bien compris le texte et pour discuter collectivement avec eux des thèmes liés aux textes sélectionnés et des textes eux-mêmes. Nous avons également inclus quelques exercices sur la grammaire et la syntaxe du français médiéval, mais nous avons essayé de les rédiger de manière à ce qu'ils ne dépassent pas les capacités des élèves qui sont confrontés au français médiéval pour la première fois et qui ne continueront pas à étudier cette période d'évolution de la langue française.

## Conclusion

L'objectif de cette thèse était de présenter la première période de l'évolution du français. Nous avons abordé le développement du français dans les périodes de l'Antiquité et du Moyen-Âge.

Tout d'abord, nous nous sommes intéressés à la période pré-littéraire et au contexte historique de cette période. Nous nous sommes intéressés aux Gaulois, en particulier à la période qui suit la conquête romaine de la Gaule, au cours de laquelle se produisent d'importants changements sociaux et linguistiques qui influencent fortement l'émergence du français, puis à la période de l'arrivée des tribus germaniques et de la chute de l'Empire romain d'Occident. Nous nous sommes intéressés à l'influence des différentes tribus sur l'émergence de la langue française. Nous avons suivi avec fascination la naissance du français, d'abord hétérogène et fragmenté, qui à première vue n'a pas grand-chose à voir avec le français moderne, mais qui représente néanmoins ses racines, sans lesquelles le français moderne ne pourrait tout simplement pas exister.

Ensuite, on s'est concentré sur le français à l'époque médiévale en tant que tel. Nous nous sommes surtout intéressés au contexte historique et social de cette période, car ce sont les grands événements historiques et les changements sociaux qui ont le plus influencé non seulement la littérature de l'époque, mais aussi la langue en tant que telle. Nous avons évoqué les classes sociales, leur rôle social, l'essor des villes, le déclin et la renaissance de l'éducation au moment de la fondation des universités, la naissance de la bourgeoisie sans oublier les problèmes auxquels les Européens du Moyen-Âge ont dû faire face, comme la peste et la famine.

Dans le troisième chapitre, nous avons abordé des phénomènes choisis appartenant au domaine de la grammaire et de la syntaxe d'ancien français. L'objectif de ce chapitre était de mettre en évidence certaines différences essentielles entre le français du Moyen Âge et le français moderne, telles que l'utilisation de la déclinaison et l'usage minimal des articles, ou les diverses possibilités de construction de phrases qui ne sont plus naturelles pour le français moderne.

Dans la partie pratique de ce travail, nous avons déjà travaillé principalement avec des textes authentiques de différentes périodes du Moyen Âge. Tout d'abord, nous avons essayé de clarifier dans quelles conditions l'inclusion du français médiéval dans le cours de FLE a du

sens, quelles connaissances de l'histoire et de la langue française les étudiants devraient avoir pour bénéficier de l'enseignement du français médiéval. Nous avons ensuite créé une leçon d'introduction imaginaire dans laquelle nous nous sommes concentrés principalement sur les informations et les concepts que nous voulions présenter aux élèves (il s'agit principalement d'informations liées au développement du français à l'époque pré-littéraire). Ensuite, nous nous sommes concentrés sur les textes authentiques eux-mêmes et sur les activités qui les accompagnent et les complètent. Notre objectif était de créer des fiches de travail qui initieront les élèves aux réalités de base et à certaines règles syntaxiques et grammaticales, et qui pourraient également être utilisées par des élèves qui n'ont jamais rencontré le français médiéval auparavant (ce qui est le cas de la grande majorité des élèves des écoles secondaires). Dans la plupart des cas, les œuvres individuelles ont été classées par ordre chronologique ou thématique (par exemple, culture courtoise et anti-courtoise). Les œuvres qui ont été incluses et traitées dans les fiches de travail ont été choisies principalement en fonction de leur importance historique, de la familiarité générale de l'œuvre et de la valeur de leur message, tout en essayant de sélectionner des œuvres qui pourraient intéresser les élèves sur le plan thématique et leur transmettre quelque chose (soit une leçon de morale, soit un éclairage sur la façon de penser des Européens du Moyen-Âge). Nous avons également inclus une traduction en français moderne pour chacune des œuvres authentiques, ce que nous considérons comme essentiel pour la compréhension des textes par les étudiants, car le français a beaucoup évolué depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, et le français médiéval est très difficile à comprendre pour la plupart des lecteurs modernes sans une formation adéquate. L'exception est le dernier texte, un poème de François Villon, qui montre qu'un texte de la fin du Moyen Âge est déjà tout à fait compréhensible pour un lecteur qui connaît bien le français moderne, même sans traduction, et que certaines règles syntaxiques et grammaticales du français ont considérablement changé au cours du Moyen Âge. Cela témoigne de l'évolution relativement rapide du français au cours de cette période relativement courte.

En particulier, la déclinaison et la prononciation du français médiéval semblent être les plus difficiles à expliquer et à comprendre pour le lecteur moderne. En même temps, il faut se rappeler que la grande majorité des élèves de l'enseignement secondaire n'étudieront plus le français médiéval et qu'il n'est donc pas nécessaire qu'ils comprennent et retiennent les règles en profondeur (c'est pourquoi nous avons également inclus des graphiques et des tableaux dans les feuilles de travail pour que les élèves puissent s'en servir lorsqu'ils font les exercices).

Ce mémoire de maîtrise met en évidence la complexité de l'émergence de la langue française et de son évolution immédiate, dont il faut tenir compte quand on enseigne les bases de l'ancien français en classe de FLE. Il a également mis en évidence certains obstacles que cette matière peut présenter (prononciation différente, règles grammaticales et syntaxiques différentes, etc.) Nous pensons qu'il ne faut pas se laisser décourager par ces obstacles, car l'évolution du français à ses débuts peut éclairer certains aspects du français moderne (par exemple, pourquoi il est moins proche du latin que, par exemple, l'italien, qui est aussi une langue romane) et la littérature française médiévale a encore quelque chose à offrir aux élèves d'aujourd'hui, qu'il s'agisse d'histoires intéressantes ou de leçons de morale.



## Bibliographie

### Sources imprimées:

BREUERS, Dieter. *Na hradech, v klášterech a v podhradí: Středověk, jak ho neznáte*. Praha: Knižní klub (BRÁNA), 1999, ISBN 80-242-0171-2

CAESAR, Gaius Iulius. *Zápisky o válce galské*. Praha: NAŠE VOJSKO, 2019, ISBN 978-80-206-1816-0

ČORNEJ, Petr, ČORNEJOVÁ, Ivana, PARKAN, František. *Dějepis pro gymnázia a střední školy 2: Středověk a raný novověk*. Praha: SPN, 2004, ISBN 80-7235-152-4

DE FRANCE, Marie. *Lais*. Préface, traduction et notes de Philippe Walter. Paris: Gallimard, 2021. ISBN 978-2-07-040543-5

DE TROYES, Chrétien. *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*. (traduction de Jean-Claude Aubailly), Paris: Flammarion, 2020, ISBN 978-2-0815-1235-1

FISCHER, Otokar (traduction et épilogue). *Prokletí básníci, sv.I.: Villon*. Praha: Rudolf Škeřík, 1946

MAUROIS, André. *Dějiny Francie*. Praha: NLN s.r.o., 1994, ISBN 978-80-710-6098-7

MIRANDE, Jacqueline. *Contes et légendes du Moyen Âge*. Paris: Nathan, 2001, ISBN 978-2-09-282249-4

NORWICH, John Julius. *Stručné francouzské dějiny: Od Galů k de Gaullovi*. Praha: LEDA, 2002, ISBN 978-80-7335-699-6

NOVOTNÝ, Jiří. *Literatura v souvislostech 1: Od hieroglyfů ke kalamáři aneb Od starověku k osvícenství*. Plzeň: Fraus, 2010, ISBN 978-80-7238-783-0

PELÁN, Jiří. *Píseň o Rolandovi*. Triáda, 2021, ISBN 978-80-7474-379-5

PENNICK, Nigel, JONESOVÁ, Prudence. *Dějiny pohanské Evropy*. Brno: Lukáš a syn s.r.o., 2023. ISBN 978-80-7364-158-0

PEŠEK, Ondřej. *Enrichissement du lexique de l'ancien français: les emprunts au latin dans l'œuvre de Jean de Meun*. Brno: Spisy Filozofické fakulty Masarykovy univerzity, 2007, ISBN 978-80-210-4317-6

### Sources électroniques:

DE TROYES, Chrétien, DE LAIGNY, Godefroy. *Le roman du Chevalier de la Charrette*. publié par P.Tarbé, Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DUCOS, Joëlle, SOUTET, Olivier. *L'ancien et le moyen français*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2021, p. 11-33. URL : <https://www.cairn.info/l-ancien-et-le-moyen-francais--9782715407442-page-11.htm>

FERGUSON, James, Dr. R. *Journey to the West: Essays in History, Politics and Culture: The Division and Fall of the Roman Empire*. 2006 disponible sur: [https://www.academia.edu/31894954/Fall\\_of\\_Roman\\_Empire](https://www.academia.edu/31894954/Fall_of_Roman_Empire)

FOULET, Lucien. *Petit syntaxe de l'ancien français*. Paris: Librairie Ancienne Honoré Champion - Édouard Champion, 1923

JOLY Geneviève, *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe*. Armand Colin, « Collection U », 2018, ISBN : 9782200286163. DOI : 10.3917/arco.jolye.2018.01. URL : <https://www.cairn.info/precis-d-ancien-francais--9782200286163.htm>

MACKAY, Angus, DITCHBURN, David (éditeurs). *Atlas of medieval Europe*. Taylor and Francis e-Library, 2002

MORTENSEN, Lars Boje. *European Literature and Book History in the Middle Ages, c. 600 - c. 1450*. Oxford Research Encyclopedias, Oxford: Oxford University Press, 2018

OFFORD, Malcolm. *French words: Past, present and future*. Multilingual Matters Ltd, 2001

PRUVOST, Jean. *La langue française: Une longue histoire riche d'emprunts*. (en ligne) URL: [https://api.canalacademies.com/sites/default/files/documents/2010-10/Microsoft\\_Word\\_-\\_Jean\\_20Pruvost\\_20La\\_20langue\\_20française\\_20Une\\_20longue\\_20histoire\\_1\\_.pdf](https://api.canalacademies.com/sites/default/files/documents/2010-10/Microsoft_Word_-_Jean_20Pruvost_20La_20langue_20française_20Une_20longue_20histoire_1_.pdf)

RADWAN, Sonja. *L'ordre des mots en ancien français: La syntaxe et la structure informationnelle de la zone préverbale*. University of Oslo, 2011, URL: <https://core.ac.uk/download/pdf/30854708.pdf>

REY, Alain, DUVAL, Frédéric, SIOUFFI, Gilles. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion: I. Des origines au français moderne*. Perrin. Tempus, 2013

WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens*. Paris: Éditions Robert Laffont, 1988. document numérique réalisé par Nord Compo

ZINK, Gaston. *L'ancien français*. Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2007, ISBN : 9782130562191. DOI : 10.3917/puf.zink.2007.01. URL : <https://www.cairn.info/l-ancien-francais--9782130562191.htm>

### **Articles publiées sur internet:**

BAUER, Brigitte L.M., SLOCUM, Jonathan. *Old French Online (Series Introduction)*. Linguistic Research Center, The University of Texas at Austin <https://lrc.la.utexas.edu/eieol/ofrol>

CHARLE, Christophe. *Histoire des universités*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2007, p. 7-22. URL : <https://www.cairn.info/histoire-des-universites--9782130564935-page-7.htm>

DENIS, Marie-Noële. *Le dialecte alsacien : état des lieux*. Ethnologie française 2003/3 (Vol. 33), pages 363 à 371 disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2003-3-page-363.htm>

PIÉRART, Julie. *The History Of The French Language: From The Roman Empire Until Today*. Babel magazine, October 31, 2018. URL: <https://www.babel.com/en/magazine/history-of-the-french-language/>

RISPAIL, Marielle. *Le francique, une langue sans frontières*. Langues et cité - Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques: Le francique (platt lorrain), 2014/4 (Vol.25)

### Sites en ligne et autres sources:

Britannica, Les éditeurs d'Encyclopaedia. "*Jehan Bodel*". Encyclopedia Britannica, 1 Janvier 2024, <https://www.britannica.com/biography/Jehan-Bodel>

VIALA, Alain. *Les serments de Strasbourg*. vidéo publié le 4 Janvier 2019, URL: [https://www.youtube.com/watch?v=aISmpJPg8\\_Y&ab\\_channel=AlainViala-Topic](https://www.youtube.com/watch?v=aISmpJPg8_Y&ab_channel=AlainViala-Topic)

[https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s3\\_Ancien-francais.htm#2\\_L%C3%A9tat\\_de\\_lancien\\_fran%C3%A7ais\\_\\_](https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s3_Ancien-francais.htm#2_L%C3%A9tat_de_lancien_fran%C3%A7ais__)

[https://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/catalan.htm#1\\_La\\_langue\\_catalane](https://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/catalan.htm#1_La_langue_catalane)

<https://www.en-pays-basque.fr/patrimoine-et-traditions/histoire-de-la-langue-basque/>

<https://www.espacefrancais.com/les-chansons-de-geste/>

<https://www.fr.brezhoneg.bzh/4-histoire.htm>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Geoffroi\\_de\\_Charny](https://fr.wikipedia.org/wiki/Geoffroi_de_Charny)

[https://fr.wikisource.org/wiki/Le\\_Roman\\_du\\_Renart\\_-\\_D.\\_M.\\_M%C3%A9on\\_-\\_1826/2](https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Roman_du_Renart_-_D._M._M%C3%A9on_-_1826/2)

[https://fr.wikisource.org/wiki/Livre\\_de\\_chevalerie](https://fr.wikisource.org/wiki/Livre_de_chevalerie)

<https://www.gymta.cz/data/web/download/svp/svp-nizsigympl-krok-za-krokem-platna-verze-2022.pdf>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/la%C3%AFciser/45935>

<https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers/2017-Dossiers/La-laicite/Un-peu-d-histoire>

[https://www.polygraficketahaky.cz/historie\\_knihtisku#article-47-headline](https://www.polygraficketahaky.cz/historie_knihtisku#article-47-headline)

<https://www.ralentirtravaux.com/lettres/sequences/cinquieme/chevalier/chanson-roland-ancien-francais.php>

## Résumé

Ce mémoire de maîtrise, intitulé *L'évolution de la langue française (période choisie) et sa didactisation dans la classe de français langue étrangère (FLE)*, se compose de deux parties - la partie théorique et la partie pratique. La partie théorique peut être divisée en quatre chapitres. Outre l'introduction et la préparation de la leçon introductive, la partie pratique contient un total de six fiches de travail portant sur diverses œuvres littéraires françaises de la période du Moyen-Âge.

Dans le premier chapitre, intitulé *L'origine de la langue française - Quoi, quand, où et pourquoi?* nous abordons, en six sous-parties, les origines de la langue française et les différentes influences majeures qui ont affecté son émergence.

Le deuxième chapitre, intitulé *La société médiévale et son époque - les étapes importantes, la culture et la vie dans les différentes étapes du Moyen Âge*, ce qui est déjà assez parlant par soi-même, traite plus en détail des différentes étapes du Moyen Âge, les événements historiques importants et les changements culturels et sociaux qui ont favorisé le développement du français au Moyen Âge.

Le troisième chapitre, intitulé *Grammaire et syntaxe du français du Moyen Âge*, traite d'une sélection de règles syntaxiques et grammaticales que l'on rencontre habituellement dans l'étude des textes médiévaux.

Le quatrième chapitre, intitulé *Quelques mots sur la forme phonétique de l'ancien français*, présente brièvement les règles de base de la prononciation des mots en ancien français, qui diffèrent de celles du français moderne.

La partie pratique de ce mémoire de maîtrise se compose principalement de six fiches de travail, qui sont accompagnées d'un plan d'une leçon d'introduction qui pourrait précéder le travail avec ces fiches de travail.

Ce travail s'adresse à tous ceux qui s'intéressent au développement de la langue française ou tout simplement à l'évolution historique et littéraire de la France au Moyen Âge, et surtout à tous les enseignants qui voudraient inclure ce thème dans leurs cours de FLE mais qui ne savent pas exactement comment procéder. Le but ultime de cette thèse est de montrer que ce thème a sa place à l'école et qu'il est possible (même si c'est de façon limitée) de l'inclure dans les cours de FLE.

## Résumé

Tato diplomová práce nazvaná *Vývoj francouzského jazyka (vybrané období) a jeho didaktizace v hodině francouzštiny jako jazyka cizího* se skládá ze dvou částí - praktické a teoretické. Teoretickou část lze rozdělit do čtyř kapitol. Praktická část obsahuje mimo úvodu a přípravy úvodní hodiny celkem šest pracovních listů zabývajících se různými francouzskými literárními díly z období středověku.

V první kapitole, kterou jsme nazvali *L'origine de la langue française - Quoi, quand, où et pourquoi ?* se v šesti podkapitolách zabýváme úplnými počátky vzniku francouzského jazyka a různými hlavními vlivy, které tento vznik nějakým způsobem ovlivnily. Na základě všech zmíněných reálií se snažíme vysvětlit to, proč když mluvíme o středověké francouzštině, nemluvíme pouze o jednom jazyku, ale spíše o souboru různých dialektů.

Druhá kapitola, která nese název *La société médiévale et son époque - les étapes importantes, la culture et la vie dans les différentes étapes du Moyen Âge*, který je sám o sobě dost vypovídající, pojednává podrobněji o jednotlivých etapách středověku, důležitých historických událostech, osobnostech i kulturních a společenských změnách, které byly hybným motorem vývoje francouzštiny ve středověku.

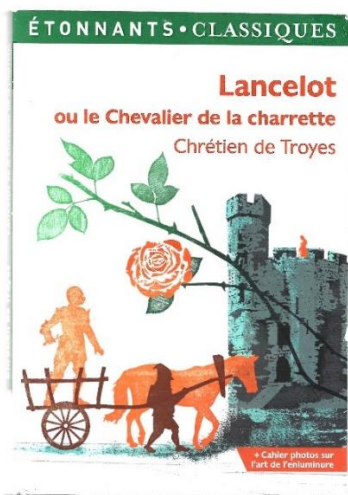
Třetí kapitola, která nese název *Grammaire et syntaxe du français du Moyen-Âge* se zabývá vybranými syntaktickými a gramatickými pravidly, se kterými se obvykle můžeme setkat při studiu středověkých textů.

Čtvrtá kapitola nazvaná *Quelques mots sur la forme phonétique de l'ancien français* v krátkosti představuje základní pravidla výslovnosti slov ve staré francouzštině, která se liší od moderní francouzštiny.

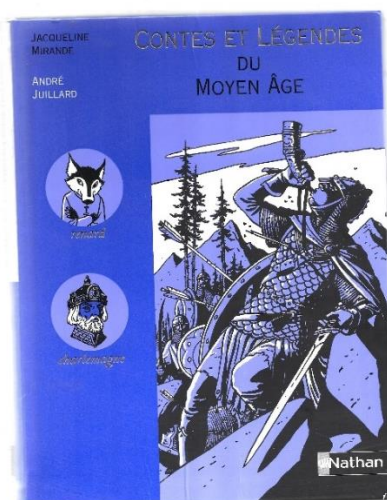
Praktická část této diplomové práce se skládá především z šesti pracovních listů, které jsou uvedeny nástupem imaginární úvodní hodiny, která by práci s těmito pracovními listy mohla předcházet.

Tato diplomová práce je určena pro všechny, které téma zrodu a vývoje francouzštiny a nebo jen historického a literárního vývoje Francie ve středověku zajímá, a především pro všechny učitele, kteří by třeba toto téma rádi zapojili do svých hodin FLE, ale zároveň si nejsou přesně jistí, jak na to. Ultimátním cílem této práce je dokázat, že toto téma má na školách své místo a že je možné jej (byť v určité omezené míře) do výuky FLE zapojit.

## Appendices



193



194



195

---

<sup>193</sup> La couverture de *Lancelot ou le chevalier de la charrette* dans une traduction moderne de Jean-Claude Aubailly, dont nous avons utilisé un extrait pour la préparation de la fiche *Histoires de chevaliers et d'héros - Chanson de geste et le roman courtois*

<sup>194</sup> La couverture de *Contes et légendes du Moyen Âge* de Jacqueline Mirand contenant des extraits de la littérature médiévale française, dont nous avons utilisé l'un dans la fiche *Histoires de chevaliers et d'héros - Chanson de geste et le roman courtois* et l'autre dans la fiche *La culture anti-courtoise - Brunain, la vache au prêtre et Le Roman de Renart*

<sup>195</sup> La couverture de *Lais* d'auteur féminin Marie de France dans une traduction moderne de Philippe Walter, dont nous avons utilisé un extrait pour la préparation de la fiche *Les femmes dans la littérature médiévale - Les Lais de Marie de France*